

Université du Québec à Montréal

Projet de création des programmes de
Diplôme d'études supérieures spécialisées en enseignement à la formation
générale des adultes
Maîtrise en enseignement à la formation générale des adultes

Préparé par
Brigitte Voyer, Département d'éducation et formation spécialisées
Hélène Leboeuf, Département d'éducation et formation spécialisées
Virginie Thériault, Département d'éducation et formation spécialisées
Audrey Dahl, Département d'éducation et formation spécialisées
Jean-Pierre Mercier, Département d'éducation et formation spécialisées

27 février 2025

TABLE DES MATIERES

LISTE DES FIGURES.....	4
LISTE DES TABLEAUX.....	5
LISTE DES ANNEXES.....	6
LISTE DES ACRONYMES.....	7
INTRODUCTION.....	1
1. PRÉSENTATION SOMMAIRE DU PROJET.....	4
1.1 Problématique.....	4
1.2 Chronologie.....	9
2. MOTIFS DE CRÉATION.....	13
2.1 Pertinence scientifique.....	13
2.2 Pertinence sociale.....	18
2.3 Pertinence systémique.....	33
2.4 Pertinence institutionnelle.....	35
3. PRÉSENTATION DU DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN ENSEIGNEMENT À LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES.....	39
3.1 Identification des programmes de DESS.....	39
3.2 Objectifs du programme de DESS.....	40
3.3 Cadre réglementaire du DESS.....	41
3.3.1 Régime d'études du DESS.....	41
3.3.2 Durée maximale des études du DESS.....	41
3.3.3 Condition d'admission du DESS.....	41
3.4 Structure du programme de DESS.....	49
3.5 Cheminement du DESS.....	51
3.6 Activités du programme de DESS.....	58
4. PRÉSENTATION DE LA MAITRISE EN ENSEIGNEMENT À LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES.....	59
4.1 Identification du programme de Maitrise.....	59
4.2 Objectifs du programme de Maitrise.....	60
4.3 Cadre réglementaire de Maitrise.....	61
4.4 Structure du programme de maitrise.....	69
4.5 Cheminement dans la maitrise.....	72
4.6 Activités du programme de maitrise.....	82

4.7. Formation pratique : stages et formation en emploi par la formation pratique.....	83
5. APPROCHES PÉDAGOGIQUES	89
5.1 Adéquation des activités du programme.....	89
5.2 L'approche-programme.....	94
5.3 L'alignement curriculaire	100
5.4 L'alignement pédagogique	103
5.5 Cohérence entre les méthodes pédagogiques retenues dans les cours et les finalités du programme	111
5.6 La sélection, l'encadrement et la réussite des personnes étudiantes	112
6. RESSOURCES DU PROGRAMME.....	120
6.1 Ressources humaines	120
6.2 Ressources documentaires, physiques et matérielles	129
6.2.1 Ressources documentaires	129
6.2.2 Équipements	129
6.2.3 Espaces et locaux	129
6.3 Budget de démarrage	129
6.3.1 Contexte.....	129
6.3.2 Personnes conférencières.....	130
6.3.3 Auxiliaires d'enseignement.....	131
6.3.4 Médiatisation des cours	132
6.3.5 Poste de professeur invité ou de professeure invitée responsable de la formation pratique.....	134
6.3.6 Budget de promotion	135
7. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	137

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Processus de développement des compétences dans le DESS en enseignement à la formation générale des adultes.....	109
Figure 2: Processus de développement des compétences dans la maîtrise en enseignement à la formation générale des adultes.....	110

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Simulation d'effectifs pour le DESS et la maîtrise.....	31
Tableau 2 Cours à suivre au DESS	50
Tableau 3 : Grille de cheminement – DESS - Français langue seconde - 30 crédits	52
Tableau 4: Grille de cheminement – DESS - Français langue d'enseignement - 30 crédits	53
Tableau 5 : Grille de cheminement – DESS - Concentration mathématiques, sciences et technologies - 30 crédits	54
Tableau 6 - Grille de cheminement – DESS - Concentration intégration sociale - 30 crédits	55
Tableau 7: Grille de cheminement – DESS - Concentration intégration socioprofessionnelle - 30 crédits	56
Tableau 8: Grille de cheminement – DESS - Concentration alphabétisation - 30 crédits	57
Tableau 9: Cours à suivre à la maîtrise	69
Tableau 10 : Grille de cheminement – Maîtrise – Concentration français langue seconde - 45 crédits	74
Tableau 11: Grille de cheminement – Maîtrise – Concentration français langue d'enseignement - 45 crédits	75
Tableau 12: Grille de cheminement – Maîtrise – Concentration mathématiques, sciences et technologies - 45 crédits	76
Tableau 13: Grille de cheminement – Maîtrise – Concentration intégration sociale - 45 crédits	77
Tableau 14: Grille de cheminement – Maîtrise – Concentration intégration socioprofessionnelle - 45 crédits	78
Tableau 15: Grille de cheminement – Maîtrise – Concentration alphabétisation - 45 crédits	79
Tableau 16: Formation pratique : stages et formation pratiques, crédits, durée et modalités	84
Tableau 17: Adéquation des compétences professionnelles et des activités de formation dans le cadre du DESS en enseignement à la FGA	90
Tableau 18: Adéquation des compétences professionnelles et des activités de formation dans le cadre de la maîtrise en enseignement à la FGA	92
Tableau 19: Aperçu des caractéristiques des ressources professorales et leur lien disciplinaires avec les programmes	120
Tableau 20 : Adéquation des ressources professorales aux activités du programme	126
Tableau 21 : Calendrier de médiatisation des cours.....	132

LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 : Lettres d'appui au projet de création de programmes
- Annexe 2 : Caractéristiques de la formation générale des adultes
- Annexe 3 : Données du sondage effectué auprès d'étudiantes *et étudiantes*. Extrait d'une communication présentée dans le cadre du congrès de la TREAQFP et de CPGPE-AQCS - 31 mai 2018
- Annexe 4 : Résultats du sondage sur les intérêts de contenus et les modalités de perfectionnement du personnel enseignant à la FGA, UQAM
- Annexe 5 : Synthèse de la rencontre avec la direction du Bureau de formation pratique de la FSE-UQAM au sujet des stages à la MES-FGA - mars 2022
- Annexe 6 : Synthèse - Groupe de discussion avec des étudiant.e.s de la maîtrise en enseignement, profil enseignement à la formation générale des adultes (FGA) - 9 mai 2023
- Annexe 7 : Synthèse - Groupe de discussion- Consultation IS et ISP, CP et directions - 12 mai 2023
- Annexe 8 : Synthèse - Groupe de discussion- Consultation IS et ISP, Enseignantes - 12 mai 2023
- Annexe 9 : Synthèse - Groupe de discussion- Consultation IS et ISP, Enseignantes - 25 mai 2023
- Annexe 10 : Synthèse - Groupe de discussion, Professeur.e.s FLS -15 juin 2023
- Annexe 11 : Synthèse - Groupe de discussion, Professeur.e.s FLS - 16 juin 2023
- Annexe 12 : Synthèse - Consultation, Professeur.e.s et chargés de cours, DEFS - 23 août 2023
- Annexe 13 : Synthèse - Consultation, Professeur.e.s et chargé.e.s de cours, Formation pratique - 29 août 2023
- Annexe 14 : Synthèse - Groupe de discussion, Deuxième consultation, IS et ISP, CP et directions - 3 mai 2024
- Annexe 15 : Synthèse - Groupe de discussion, Deuxième consultation, IS et ISP, Enseignant.e.s - 16 mai 2024
- Annexe 16 : Synthèse - Groupe de discussion- Deuxième consultation, IS et ISP, CP et directions - 24 mai 2024
- Annexe 17 : Compte rendu, Deuxième Consultation Professeur.e.s, FL2 - 12 juin 2024
- Annexe 18 : Rapport - Collecte d'information, Enseignant.e.s, NLQ-Maths-Sciences FGA - 22 août 2024
- Annexe 19 : Synthèse - Première Consultation professeur.e.s spécialistes en mathématiques et CP spécialistes mathématiques et sciences de la FGA - 10 juillet 2024
- Annexe 19a : Tâches du personnel enseignant à la formation générale des adultes
- Annexe 20 : Synthèse - Consultation Trois professeur.e.s spécialistes en mathématiques et Sciences - 7 août 2024
- Annexe 21 : Synthèse - Deuxième Consultation professeur.e.s spécialistes en mathématiques et CP spécialistes mathématiques et sciences de la FGA -13 août
- Annexe 22 : Information sur les profils académiques et professionnels d'enseignant.e.s profil FGA
- Annexe 23 : Composition du comité de création de programmes
- Annexe 24 : Évaluation des coûts de programmes
- Annexe 25 : *Curriculum Vitae* des professeur.e.s

LISTE DES ACRONYMES

BFP	Bureau de la formation pratique
CA	Conseil d'administration
CAFSE	Conseil académique de la Faculté des sciences de l'éducation
CAFEO	Centre d'aide en français écrit et oral
CAPFE	Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement
CE	Commission des études
CEA	Centre d'éducation des adultes
CEFSE	Comité des études de la Faculté des sciences de l'éducation
CHSLD	Centre d'hébergement et de soins de longue durée
CPFE	Comité des programmes de formation à l'enseignement
CPT	Carrefour pédagogique et technopédagogique
CSÉ	Conseil supérieur de l'éducation
CSS	Centre de services scolaire
CSSDM	Centre de services scolaire de Montréal
CSSHL	Centre de services scolaire des hautes Laurentides
CSSMB	Centre de services scolaire Marguerite Bourgeois
CSSMI	Centre de services scolaire des Milles Îles
DDD	Département de didactiques
DDL	Département de didactique des langues
DEFS	Département d'éducation et de formations spécialisées
DEP	Département d'éducation et de pédagogie
DES	Diplôme d'études secondaires
EETP	Effectif étudiant à temps complet
FCSSQ	Fédération des centres de services scolaires du Québec
FGA	Formation générale des adultes
FGJ	Formation générale des jeunes
FP	Formation professionnelle
FSÉ	Faculté des sciences de l'éducation
IS	Intégration sociale
ISP	Intégration socioprofessionnelle
MAT	Mathématiques
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
M.Ed	Maitrise en éducation
MES-FGA	Maitrise en enseignement, profil enseignement à la formation générale des adultes
RAC	Reconnaissance des acquis de compétence
SÉ	Service des études
TECFEE	Test de certification en français écrit pour l'enseignement
UQ	Université du Québec
UQAM	Université de Québec à Montréal
VDE	Vice-doyenne, doyen aux études
VRVA	Vice-rectorat à la vie académique

INTRODUCTION

Ce projet de création de Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) et de Maîtrise en enseignement à la formation générale des adultes découle de la volonté de la Faculté des sciences de l'éducation de répondre à la demande du ministère de l'Éducation du Québec, formulée à l'attention de l'ensemble des universités québécoises, de proposer des voies rapides de formation pour contrer la pénurie de personnel enseignant qui touche l'ensemble des secteurs éducatifs. Cette création de programme répond également à un besoin de formation continue du personnel enseignant de la formation générale des adultes déjà en exercice. Si ce besoin concerne l'ensemble du personnel enseignant de la formation générale des adultes, il répond tout particulièrement bien à certaines catégories n'ayant aujourd'hui, et depuis plusieurs années, aucun accès à une formation universitaire dans leur domaine de spécialisation, une situation qui affecte leur maintien en emploi.

Pour répondre aux besoins de formation actuels des personnes enseignantes non légalement qualifiées (ENLQ) œuvrant à la formation générale des adultes (FGA), le présent projet de création est constitué d'un ensemble de deux programmes organisés en formule gigogne¹ : un Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) ainsi qu'une Maîtrise en enseignement à la formation générale des adultes. Cette diversification de l'offre de formation est proposée en réponse à la variété des profils et besoins des ENLQ de ce secteur.

À l'instar du ministre de l'Éducation qui souhaite voir se multiplier les voies d'accès vers la profession enseignante, la Faculté des sciences de l'éducation (FSE) souhaite favoriser l'engagement des ENLQ dans une formation professionnalisante en proposant deux programmes. Le DESS en enseignement à la formation générale des adultes² est envisagé comme un programme pouvant mener au permis probatoire ou comme parcours

¹ L'article 1.5.2.7 Programmes gigognes du Règlement des études de cycles supérieurs (Règlement numéro 8) définit ces programmes comme suit :

Les programmes gigognes consistent en un ensemble d'activités provenant de programmes de même cycle (programme court de deuxième cycle, DESS et maîtrise) et d'un même champ d'études, lesquels s'emboîtent les uns dans les autres et mènent à l'obtention en séquence d'une attestation, d'un diplôme de deuxième cycle, puis d'un grade de maîtrise pour les programmes de deuxième cycle ou mènent à l'obtention en séquence d'une attestation et d'un diplôme de troisième cycle pour les programmes de troisième cycle. Considérant sa nature, un programme de doctorat ne peut être un programme gigogne.

² Il est important de distinguer le présent projet de DESS du DESS en éducation et formation des adultes déjà offert à l'UQAM (1703) lequel est destiné à des personnes qui pratiquent la formation en entreprise, dans des organismes du réseau de la santé, des associations professionnelles notamment et dans des fonctions de conception ou de gestion de formation ou de formation aux employés. Ce DESS (1703) ne s'adresse pas à un public pratiquant en milieu scolaire, ni au personnel enseignant du réseau de l'éducation comme c'est le cas du DESS faisant l'objet du présent projet.

transitoire vers la qualification au terme de la maîtrise en enseignement à la formation générale des adultes.

Ainsi, pour améliorer et élargir l'offre de formation destinée au personnel enseignant du secteur de la formation générale des adultes, les deux programmes, offerts à temps partiel, concernent six concentrations : Français langue d'enseignement, Français langue seconde; Mathématiques sciences et technologies; Intégration sociale; Intégration socioprofessionnelle et Alphabétisation.

Plus précisément :

- Le diplôme d'études supérieures (DESS) de 30 crédits est destiné aux personnes détentrices d'un baccalauréat dans une discipline appropriée, avec lien d'emploi et qui sont recommandées par leur direction d'établissement. Le but de ce programme est de permettre à des personnes en lien d'emploi dans un centre de services scolaire (CSS), d'acquérir, dans une perspective réflexive, une bonne connaissance des compétences énoncées par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) dans une concentration de la formation générale des adultes. Le programme forme à la profession avec les connaissances les plus actuelles soutenues par la recherche et assure une spécialisation dans l'enseignement d'une concentration de la formation générale des adultes. Celui-ci se termine par une activité de synthèse mais ne comprend aucun stage ou activité de formation pratique. Lorsque inscrites au DESS, les personnes étudiantes peuvent bénéficier d'un soutien financier offert par l'entremise de leur employeur conformément aux règles budgétaires offertes (MEQ, 2024). Conformément au Règlement sur les autorisations d'enseigner, les personnes diplômées du DESS peuvent, si elles le souhaitent, réaliser un stage probatoire dans un centre de services scolaire (CSS) en vue d'obtenir le brevet.
- La maîtrise en enseignement à la formation générale des adultes de 45 crédits est destinée aux personnes détentrices d'un baccalauréat dans une discipline appropriée, avec ou sans lien d'emploi. Le but de ce programme est de permettre aux personnes étudiantes de développer et de maîtriser, dans une perspective réflexive, l'ensemble des compétences énoncées par le ministère de l'Éducation du Québec dans une concentration de la formation générale des adultes, comme le prévoit le brevet d'enseignement. Ce programme comporte deux ou trois activités de formation pratique sous forme de stages ou de pratiques supervisées totalisant 15 crédits. Le programme forme à la profession avec les connaissances et pratiques les plus actuelles soutenues par la recherche et offre un accompagnement dans la pratique tout au long de la formation. Ce programme est

qualifiant. Celui-ci sera donc offert à toutes personnes intéressées par une carrière à la FGA ainsi qu'aux personnes déjà en lien d'emploi, sans qualification légale.

Considérant qu'à l'exception de la version actuelle de la maîtrise en enseignement, profil enseignement de la formation générale des adultes (1551 à 1555), aucune université québécoise n'offre de formation spécialisée spécialement destinée au personnel de ce secteur éducatif. C'est pourquoi la Faculté des sciences de l'éducation souhaite rendre accessible ces programmes sur l'ensemble du territoire québécois. Pour cela, tous les cours du DESS et de la maîtrise seront offerts à distance en mode synchrone.

Au moment du dépôt du présent projet, celui-ci recevait l'appui de plusieurs organisations : la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ), le Centre de services scolaire Marguerite Bourgeois (CSSMBM), le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM), le Centre de services scolaire des hautes Laurentides, du Centre de services scolaire des Milles Iles (CSSMI) et du Centre d'éducation des adultes (CEA) Belle-Rive (annexe 1).

1. PRÉSENTATION SOMMAIRE DU PROJET

1.1 Problématique

Depuis quelques années, dans plusieurs pays du monde, le milieu de l'éducation doit faire face à une importante pénurie de personnel. En particulier, la pénurie du personnel enseignant affecte le fonctionnement normal des activités scolaires. Au Québec, en 2024, on estime qu'il manque près de 2000 enseignants et enseignantes dans le réseau scolaire (Gaudreault, 2024). On observe également qu'il y a plus de 30 000 personnes enseignantes non légalement qualifiées actuellement dans les différents centres de services scolaires (Mukamurera, Tardif et Borges, 2023). Si la pénurie touche tous les secteurs éducatifs, le secteur de la formation générale des adultes n'est aucunement épargné (Thibault, 2021), ce qui affecte l'enseignement aux élèves qui y sont inscrits (CSE, 2023 : 22). Selon Harnois et Sirois (2022, p.12), des études ont montré que les situations de pénurie « contribuent à la dégradation des conditions d'apprentissage et à l'accroissement des inégalités dans les résultats d'apprentissage des élèves, particulièrement dans les milieux plus défavorisés (Anderson, 2013 ; Hammond, 2004 ; Donitsa-Schmidt et Zuzovsky, 2016 ; Van de Werfhorst et Mijs, 2010) ». Bien que les données sur le nombre de personnel de la formation générale des adultes sans brevet ne soient pas disponibles³ ce qui empêche d'avancer des données avec précision, nombreux acteurs du milieu signalent un besoin important de personnel (annexe 1).

Dans ce contexte, le ministère de l'Éducation a récemment interpellé l'ensemble des universités qui assurent la formation à l'enseignement en vue d'instaurer des mesures inédites et des solutions efficaces pour contrer rapidement la situation de pénurie tout en maintenant la qualité des services aux personnes apprenantes. Une des demandes formulées aux universités concernait la réduction de la durée de la formation pour les personnes déjà en emploi qui sont déjà titulaires d'un baccalauréat et la diversification des voies de formation. Dans la même foulée, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) identifiait des secteurs des services publics comme celui de l'enseignement secondaire – dont fait partie la FGA4[- à titre de secteur prioritaire tout en demandant aux universités de faire preuve d'innovation dans les solutions proposées pour contrer la pénurie de personnel (Gouvernement du Québec, 2021). Dans la même veine, le ministère de l'Enseignement supérieur décidait de soutenir en 2023-2024 des travaux visant l'identification de solutions pour contrer la pénurie en enseignement, ce qui a d'ailleurs permis à l'équipe de création du présent projet d'entreprendre les travaux

³ Le ministère de l'Éducation présente les données sur le personnel enseignant sans qualification légale du secteur de la formation générale sans distinguer celui de la formation générale des jeunes et celui de la formation générale des adultes.

⁴ Au Québec, l'enseignement au secondaire concerne la formation générale des jeunes, la formation générale des adultes et la formation professionnelle.

préparatoires et les consultations afin de bien fonder le présent projet. De plus, dans la perspective d'atténuer rapidement la pénurie du personnel enseignant, le ministère de l'Éducation a tout récemment procédé à des modifications au Règlement sur les autorisations d'enseigner (2024) et il a proposé de nouvelles offres budgétaires (a) pour stimuler l'inscription en formation continue du personnel enseignant dans les universités. En effet, des avantages sont maintenant offerts aux centres de services scolaires qui souhaitent inscrire leur personnel en vue de les maintenir en emploi dans un avenir à court terme en les inscrivant à un DESS comme celui que nous proposons. Compte tenu de ces nouveaux éléments avantageux pour le personnel enseignants, la création d'un DESS, en plus d'une maîtrise, s'avère très pertinente. La situation entourant la pénurie du personnel enseignant constitue ainsi le premier motif qui justifie l'intention à la base du présent projet.

Mais, ce n'est pas tout. Un deuxième motif essentiel a également mené à la présente proposition. Moins relié au contexte récent, ce motif trouve son origine dans un besoin de formation déjà identifié depuis le dépôt du rapport intitulé : État de la situation en matière de formation des enseignantes et des enseignants en formation générale des adultes et problèmes dans les programmes actuels de formation à l'enseignement au Québec. Analyse, constats et pistes de solution. Rapport final (Voyer, Brodeur, Meilleur, et al., 2012) et qu'il devient urgent de solutionner. Effectivement, le présent projet de création de programmes veut répondre à un important besoin de formation et de qualification du personnel enseignant de la formation générale des adultes dont une proportion significative n'a actuellement, et depuis plusieurs années, aucun moyen d'obtenir une autorisation ou un brevet d'enseignement⁵. En fait, la situation de la formation universitaire pour le personnel enseignant de la FGA pose deux principaux problèmes.

D'une part, tout un pan de ce personnel n'a pas accès à une formation spécialisée et qualifiante, ce qui rend impossible l'obtention du brevet. Il s'agit de personnes qui enseignent dans les trois services : l'alphabétisation, l'intégration sociale et l'intégration socioprofessionnelle. D'autre part, le brevet d'enseignement est accessible aux personnes candidates intéressées à pratiquer l'enseignement à la FGA dans des disciplines traditionnelles, comme le français pour les mathématiques par exemples, à la

⁵ Effectivement, à la suite de la publication des orientations ministérielles en 2000 (MEQ, 2000), le certificat pour formateur en milieu scolaire offert dans neuf universités, certificat qui donnait accès à la qualification légale aux personnes détentrices d'un baccalauréat disciplinaire a été abrogé. Ce fût le cas pour l'ensemble des certificats qualifiants. Les nouvelles orientations en matière de formation à l'enseignement établissaient un modèle de formation unifié – le baccalauréat de 4 ans – tout en identifiant différents profils de sortie. Mais, aucun d'entre eux ne visait de manière directe et spécifique l'enseignement à la formation générale des adultes. Dès lors, la principale voie de qualification pour les personnes désireuses de s'investir à la FGA consistait à s'inscrire à l'un des baccalauréats en enseignement offerts dans les universités, lesquels comportent, encore aujourd'hui, tout au plus un cours ou un stage sur l'enseignement aux adultes sur les 120 crédits. Cette situation est décrite en détail dans Voyer, Brodeur et Meilleur, et al. (2012).

suite de l'obtention d'un baccalauréat en enseignement ou une d'une maîtrise qualifiante. Or, à l'exception de la maîtrise en enseignement offerte à l'UQAM, ces programmes ne traitent pas, ou très peu, de l'enseignement aux adultes (Voyer, Brodeur, Meilleur et al. 2012). Malgré le caractère qualifiant de ces programmes, ceux-ci ne permettent donc pas de développer l'expertise complète pour enseigner aux adultes au secteur de la formation générale des adultes. Or, comme le secteur de la FGA est caractérisée par une grande complexité (nombre de services offerts, approche andragogique, organisation scolaire particulière, etc.), l'enseignement qui est dispensé requiert un niveau d'expertise élevé. En d'autres termes, mis à part la maîtrise offerte à l'UQAM, aucune université n'offre une formation spécialisée et qualifiante spécialement destinée pour l'enseignement aux adultes en milieu scolaire. Si depuis l'année 2015, l'UQAM a pu répondre partiellement aux besoins de formation du personnel enseignant de la FGA avec la maîtrise en enseignement, profil formation générale des adultes (1551, 1552, 1553, 15554, 1555), il s'avère maintenant absolument nécessaire de repenser l'offre de formation existante, et de prévoir, dans une maîtrise et un DESS, un ensemble de concentrations pour répondre adéquatement au besoin d'enseignement à la FGA.

Si les préoccupations à l'égard de la formation universitaire pour l'enseignement à la formation générale des adultes ne sont pas nouvelles, celles venant des acteurs du terrain se font de plus en plus insistantes comme le montrent de récents avis des fédérations syndicales sur le projet de règlement sur les autorisations d'enseigner. La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) met en relief les impacts négatifs du manque de formation et de qualification légale des enseignantes et enseignants de la FGA (FAE, 2023). Quant à la Fédération des syndicats de l'enseignement de la Centrale des syndicats du Québec (FSE-CSQ, 2024), elle souligne l'importance d'une formation pleinement adaptée aux réalités concrètes des milieux de pratique et demande, tout comme la FAE, d'élargir l'offre de formation universitaire pour la FGA à tous les domaines d'enseignement. À juste titre, ces acteurs savent que la qualification légale est l'atout incontournable pour se maintenir en emploi et pour développer une carrière en enseignement, surtout dans un secteur caractérisé par la plus forte précarité d'emploi de l'ensemble du réseau scolaire (Voyer, 2021). Sachant que l'offre de formation universitaire influence l'accès à la qualification légale et que celle-ci influence, à son tour, l'accès et le maintien en emploi des individus, il devient encore plus stimulant pour notre université d'agir avec proactivité avec la présente proposition.

Puis, comme le personnel enseignant de ce secteur éducatif constitue un bassin important de candidats qui cherchent à se professionnaliser, il est devenu impératif d'étendre l'offre de formation pour mieux répondre aux besoins de perfectionnement et de qualification des personnes étudiantes par l'ajout de nouvelles concentrations et pour atteindre de nouvelles catégories de personnes candidates en proposant une offre de formation accessible sur l'ensemble du territoire du Québec. Ceci sera possible en

proposant deux programmes structurés, une maîtrise et un DESS, autour de six concentrations, et en les offrant à distance (en mode synchrone). Comme l'UQAM sera la seule à leur offrir visant ces trois concentrations, le déploiement de cette offre pourra certainement être qualifié d'innovation.

Ainsi, et comme nous l'indiquerons plus en détail dans la section sur la pertinence sociale, il s'agit d'offrir de nouveaux programmes destinés, non pas uniquement à des personnes enseignantes de français langue seconde, de français langue d'enseignement, de mathématiques et de sciences, comme c'est le cas actuellement avec la maîtrise en enseignement de l'UQAM (1551 à 1555), mais également à des personnes pratiquant dans les services d'intégration sociale (IS), d'intégration socioprofessionnelle (ISP) et d'alphabétisation. Le lectorat peu familier avec les services offerts à la formation générale des adultes trouvera à l'annexe 2 un résumé des principales caractéristique (approches et services) propres à la formation générale des adultes. Soulignons que les services qui viennent d'être mentionnés sont une composante intégrante des services éducatifs à la formation générale des adultes : il n'est alors aucunement justifié d'ignorer ce personnel enseignant en omettant de leur offrir une formation universitaire qualifiante. À leur sujet, il faut savoir que les personnes qui enseignent dans ces trois services représentent en actuellement 27% de l'ensemble du personnel enseignant de la FGA lesquels compte 5018 en 2024 (MEQ-DIS-PERCOS, 2024). Jusqu'à aujourd'hui – et depuis le tournant des années 2000 – ces personnes n'ont aucune possibilité d'obtenir la qualification légale⁶. Ainsi, ces personnes qui pratiquent l'enseignement quotidiennement pour le compte de centres de services scolaires verrons alors très favorablement leur participation à une formation leur étant spécifiquement destinée.

⁶ Effectivement, à la suite de la publication des orientations ministérielles en 2000 en matière de formation du personnel enseignant (MEQ, 2000), les certificats pour formateur en milieu scolaire offerts dans neufs universités, certificats qui donnaient accès à la qualification légale aux personnes détentrices d'un baccalauréat disciplinaire, ont été abrogés. Ce fût le cas pour l'ensemble des certificats qualifiants. Les nouvelles orientations en matière de formation à l'enseignement établissaient un modèle de formation unifié – le baccalauréat de 4 ans – en identifiant différents profils de sortie. Mais, aucun d'entre eux ne visait de manière directe et spécifique l'enseignement à la formation générale des adultes. À ce moment, et avant l'avènement de la maîtrise qualifiante, la seule voie de qualification consistait à s'inscrire à l'un des baccalauréats en enseignement offerts dans les universités, lesquels comportent encore aujourd'hui tout au plus un cours ou un stage sur l'enseignement aux adultes sur les 120 crédits. Cette situation est décrite en détail dans Voyer, Brodeur et Meilleur, et al. (2012).

La formation universitaire a également besoin d'être adaptée à la FGA pour le personnel voué à l'enseignement des mathématiques, sciences et technologies. De façon tout à fait original, la présente proposition offre un DESS et une maîtrise avec une concentration qui combinera, dans une perspective interdisciplinaire, trois disciplines dans une même concentration, contrairement à ce qui est offert dans les programmes de 1^{er} cycle et de 2^e cycle pour l'enseignement au secondaire. Une telle proposition répond vise à un besoin d'assurer une plus grande adéquation avec la pratique réelle d'enseignement au secteur de la formation générale des adultes, la majorité des personnes à la FGA enseignant les trois disciplines, une situation qui a été mise au jour à travers les consultations et les examens réalisées par l'équipe de création. Effectivement, la réalité actuelle sur le terrain de la FGA concerne le fait que le personnel enseigne aux élèves qui étudient dans deux programmes d'études distincts, l'un consacré aux mathématiques et l'autre aux sciences et technologies. Ceci est une pratique courante à la FGA, car plusieurs classes sont organisées en « groupes mixtes ». Le personnel est alors sollicité par leur direction d'établissement pour enseigner les deux programmes, ce qui est aussi une façon pour eux d'offrir une tâche complète au personnel. La présente proposition vise donc à répondre au besoin de polyvalence des personnes de ce secteur, ce qui permettra de réduire la précarité. Nous y reviendrons plus amplement à la section consacrée à la pertinence sociale.

Ainsi, avec les nouveaux programmes destinés au personnel enseignant de la FGA, l'UQAM pourra répondre à une demande en personnel qui s'exprime de manière de plus en plus insistante comme en témoigne également les appuis reçus au présent projet (annexe 1). Ceci est d'autant plus pertinent qu'aucune autre université québécoise n'offre de programme de formation entièrement spécialisé pour l'enseignement aux adultes en milieu scolaire menant ou non à la qualification légale. De surcroît, quatre des six concentrations – Intégration sociale, Intégration socioprofessionnelle, Alphabétisation, Mathématiques, sciences et technologies - s'avèreront des voies de formation tout à fait inusitée dans l'offre universitaire québécoise. Ces concentrations ont été pensées pour répondre aux particularités du milieu de la formation générale des adultes, un secteur éducatif d'ailleurs qui ne trouve pas d'équivalent dans le monde.

Par ailleurs, cette nouvelle offre de formation peut certainement intéresser d'autres catégories de personnel déjà en emploi dans le secteur éducatif, comme les personnes conseillères pédagogiques, les directions d'établissement ou les spécialistes qui œuvrent dans les services complémentaires et qui ont besoin de perfectionnement professionnel, notamment pour des motifs de transitions en emploi. Il n'est pas rare, par exemple, que des professionnels ayant œuvré en formation générale des jeunes ou en formation professionnelle aient de formation continue pour parfaire leurs connaissances en vue d'intervenir en formation générale des adultes. Le DESS devrait répondre à leurs besoins. Les deux nouveaux programmes devraient également intéressés des personnes

diplômées des sciences humaines désireuses d'investir la profession enseignante, en particulier celles qui sont en phase de réorientation de carrière ou qui décident de ne pas transiter vers un doctorat. Pensons ici à des diplômés de psychologie, de carriérologie ou de travail social. L'UQAM étant reconnue comme l'université détenant l'expertise la plus solide en matière d'éducation et formation des adultes, elle est tout particulièrement bien positionnée pour saisir les toutes nouvelles opportunités qui se présentent actuellement pour répondre à ce besoin surtout en contexte de pénurie.

Bref, le présent projet de création d'une formation à distance destinée à un public diversifié, en demande de professionnalisation ou de qualification, répond très bien à l'appel à l'innovation qui se fait entendre de toutes parts dans le contexte particulier de lutte à la pénurie dans le monde scolaire. Le moment est particulièrement propice pour notre université de déployer plus amplement son expertise en formation des adultes de répondre au besoin du milieu éducatif par une offre complète. Avec deux programmes, - une maîtrise et un DESS – conçus en formule de programmes gigognes et à distance pour rejoindre toutes les régions du Québec, il devient possible de répondre à la variété des besoins et de saisir les opportunités.

1.2 Chronologie

Dès l'année 2018, des actions ont été menées en vue de l'élaboration du DESS et de la maîtrise :

2018 Administration d'un sondage auprès des personnes étudiantes de la Maîtrise en enseignement, profil enseignement à la formation générale des adultes (1551 à 1555) : profil académique et professionnel, satisfaction à l'égard du programme et besoin de formation (résultat présenté à l'annexe 3)

2022 Administration d'un sondage auprès de centres services scolaires du Québec portant sur les besoins de formation (contenu et modalités) et sur l'intérêt des gestionnaires à participer à une table de concertation UQAM-CSS (annexe 4)

2022 (mai) Rencontre avec la direction du Bureau de formation pratique concernant les modes de recrutement d'enseignantes et d'enseignants associés à privilégier dans les centres d'éducation des adultes pour les étudiantes de la MES-FGA (annexe 5)

2023 (mai) Groupe de discussion avec des personnes étudiantes de MES-FGA (Français Langue seconde et Français Langue d'enseignement) sur leur expérience dans le programme (appréciation des contenus, modalités de cours et du cheminement; profil de carrière) (annexe 6)

SÉ (Rév. 02-2025)

2023 (mai) Première consultation, par groupe de discussion, conseillères pédagogiques et directions sur leur profil professionnel et leurs besoins de formation pour intégration sociale et en intégration socioprofessionnelle, 12 mai (annexe 7)

2023 (mai) Première consultation, par groupe de discussion, de membres du personnel enseignant en exercice en intégration sociale et en intégration socioprofessionnelle sur leur profil professionnel et leurs besoins de formation, 12 mai (annexe 8)

2023 (mai) Première consultation, par groupe de discussion, de membres du personnel enseignant en exercice en intégration sociale et en intégration socioprofessionnelle sur leur profil professionnel et leurs besoins de formation, 25 mai (annexe 9)

2023 (juin) Première consultation, par groupe de discussion, des personnes professeures spécialistes de la didactique du français, langue seconde : expérience auprès des personnes étudiantes de la FGA, besoins du programme, intérêt pour formation en ligne. 15 juin (annexe 10)

2023 (juin) Première consultation, par groupe de discussion, des personnes professeures spécialistes de la didactique du français, langue seconde : expérience auprès des personnes étudiantes de la FGA, besoins du programme, intérêt pour formation en ligne. 16 juin (annexe 11)

2023 (août) Consultation des personnes professeures et chargées de cours du Département d'éducation et formation spécialisés : expérience auprès des personnes étudiantes de la FGA, besoins du programme, intérêt pour formation en ligne. (annexe 12)

2023 (août) Consultation des personnes professeures et chargées de cours des trois départements (didactique, didactique des langues et éducation et formation spécialisées) investies dans la formation pratique et du coordonnateur de la FSÉ : expérience auprès des personnes étudiantes de la FGA, besoins du programme, identification de pistes d'amélioration (annexe 13)

2023 (en continu) Analyse des rapports de données statistiques (Analysia) concernant la maîtrise en enseignement, profil enseignement de la formation générale des adultes, des données statistiques ministérielles sur le personnel enseignant (MEQ-DIS-PERCOS) et sur la fréquentation des adultes à la FGA

2024 (mars) Consultation et activité de travail de l'équipe EFA: préparation des nouveaux cours pour la concentration, intégration sociale, intégration socioprofessionnelle et alphabétisation.

2024 (avril) Obtention d'un financement provenant du ministère de l'Enseignement supérieur dans le cadre des projets de Reconfiguration de l'offre, Volet 1 : Optimisation et développement de l'offre de formation en réponse à des besoins prioritaires pour la conception de nouveaux programmes en enseignement de la Formation générale des adultes.

2024 (mai) Nouvelle consultation par groupe de discussion de personnes conseillères pédagogiques, directrices de CEA sur la proposition de programmes Maîtrise et DESS (contenu et modalités) 13 mai 2024 (annexe 14)

2024 (mai) Deuxième consultation, par groupe de discussion, du personnel enseignant en exercice en Intégration sociale et en Intégration socioprofessionnelle sur la proposition de programme (contenu et modalités) (16 mai 2024) (Annexe 15)

2024 (mai) Deuxième consultation, par groupe de discussion, de personnes conseillères pédagogiques, directrices de CEA et représentantes syndicales (FAE) en Intégration sociale et en Intégration socioprofessionnelle sur la proposition de programme (contenu et modalités) (124 mai 2024) (Annexe 16)

2024 (juin) Deuxième consultation, par groupe de discussion, de personnes professeures et chargées de cours spécialistes de la didactique du français, langue seconde : mise à jour des cours et validation des orientations (Annexe 17).

2024 Sondage, par questionnaire, effectué dans 4 régions, avec réponses de 37 directions de CEA (16 CSS) : nombre personnes enseignantes non légalement qualifiées en mathématiques et en enseignement du français par CEA (annexe 18)

2024 Consultation, (juin et août), en groupe de discussion, de personnes conseillères pédagogiques spécialistes des mathématiques et des sciences : modalités d'enseignement dans les CEA; besoins de formation du personnel enseignant; vérification de l'hypothèse d'une double concentration (annexe 19).

2024 Consultation, (juillet et 7 août) en groupe de discussion, de personnes professeures spécialistes de l'enseignement des mathématique (3) et des sciences (1) : hypothèse d'une double concentration (annexe 20).

2024 Consultation de trois professeurs spécialistes en mathématiques et Sciences- 7 août 2024 (annexe 21)

2024 (octobre) Première consultation de la direction de l'encadrement de la profession enseignante du ministère de l'Éducation du Québec, à partir d'un exposé oral, du projet de reconfiguration des concentrations.

2024 (novembre) Première consultation de la présidente du Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE), à partir d'un exposé oral, du projet de reconfiguration des concentrations pour le DESS et la maîtrise.

2025 (janvier et février) Obtention de lettres de soutien provenant de la fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ, du Centre de service scolaires Marguerite Bourgeois (CSSMBM, du Centre de service scolaires de Montréal (CSSM), du Centre de service scolaires des hautes Laurentides, du Centre de service scolaires des Mille-Îles (CSSMI) et du CEA Belle Rive (annexe 1).

2. MOTIFS DE CRÉATION

2.1 Pertinence scientifique

La création des deux programmes en enseignement à la formation générale des adultes interpelle tout particulièrement le champ d'études de l'éducation et la formation des adultes, notamment l'étude des pratiques d'accompagnement et d'enseignement des adultes peu scolarisés. En effet, ces programmes sont destinés au personnel enseignant d'expérience ou à des personnes qui aspirent à la pratiquer auprès d'adultes dont les besoins de scolarisation et d'inclusion sociale sont particulièrement importants. La plupart de ces adultes sont faiblement scolarisés, ont eu des parcours de vie parsemés d'embuches ou sont en situation de réorientation. Certains autres éprouvent des difficultés d'apprentissage, cherchent à se relever de problème de santé mentale ou décident plus simplement d'effectuer un retour aux études après plusieurs années d'interruption. Si les caractéristiques des adultes peu scolarisés et la nature des interventions éducatives leur étant destinées seront décrites plus amplement à la section sur la pertinence sociale, mentionnons que les pratiques d'intervention éducatives auprès des adultes constituent un objet d'investigation central du champ d'études de l'éducation des adultes. Un tel objet est particulièrement pertinent dans le contexte actuel de la montée de problèmes sociaux d'inadaptation sociale, d'itinérance, de violence envers les femmes, notamment.

Les inégalités dans l'accès et la participation à la vie sociale sont des grands enjeux qui intéressent tout particulièrement le champ de l'éducation des adultes (UNESCO, 2019). En créant le DESS et la maîtrise, l'équipe professorale prend acte du fait que les personnes ayant des niveaux de scolarité peu élevés, vivant en milieux ruraux ou provenant de milieux défavorisés, ont moins tendance à fréquenter des environnements dans lesquels des activités visant l'apprentissage tout au long de la vie sont offertes comparativement à d'autres groupes plus scolarisés et favorisés (Boeren, 2018). Les adultes en situation de précarité, souvent peu scolarisés, auxquels est destiné l'enseignement à la FGA sont particulièrement vulnérables en ce qui a trait aux grands changements sociétaux (Bourdon et Bélisle, 2015). La création des deux nouveaux programmes s'appuie sur la recherche menée sur la formation des adultes laquelle porte un regard particulier sur ces adultes apprenants, sur leur manière d'apprendre et sur la manière de leur enseigner et ce, non pas seulement pour que les adultes s'adaptent aux systèmes existants, mais également pour que les systèmes s'adaptent à eux. Effectivement, tout un pan de l'éducation et la formation des adultes s'intéresse à ces populations, leurs caractéristiques, leur rapport au savoir, leur mode d'apprentissage, leurs conditions de vie et d'apprentissage ainsi qu'au modes d'intervention éducatives les plus appropriées pour les soutenir dans leur développement.

Il a été indiqué que les nouveaux programmes seront offerts dans six concentrations – lesquelles correspondent à des disciplines, des programmes d'études enseignés ou des domaines de spécialisation. Cet ensemble reflètera dorénavant bien la nature, les spécificités et les exigences de l'enseignement à la formation générale des adultes (services d'enseignement, programmes, tâche enseignante, stratégies d'enseignement, etc.). Les nouveaux programmes permettent une ouverture à de nouvelles spécialités, ce qui offrira de nouvelles perspectives de recherche pour les spécialistes du champ d'études. Comme la FGA évolue dans un ensemble beaucoup plus vaste que le milieu scolaire, qu'elle fonctionne en relation avec plusieurs sous-secteurs du champ de l'éducation et la formation des adultes (Bélanger et Doray, 2014; Voyer et al, 2023) notamment avec le milieu communautaire (Dahl et Greason, 2024), ces deux programmes feront dorénavant appel à la pluralité des expertises au sein de l'équipe professorale.

Une bonne part du corps professoral investi dans ces programmes est spécialisé en éducation et formation des adultes et en orthopédagogie, provenant du Département d'éducation et formation spécialisées, et une autre part est spécialisée en didactique disciplinaire, étant issue des Départements de didactique des langues, de Linguistique, de Didactique et de Mathématiques. Les membres ont tous une expérience de recherche, sous différents angles, pour enrichir l'enseignement dans le nouveau programme. La plupart d'entre eux ont déjà réalisé plusieurs études de terrain leur offrant une vue intéressante sur la pratique de la FGA. Ces personnes professeuses sont investies dans des équipes de recherche, disciplinaires ou interdisciplinaires, avec des productions souvent soutenues par les organismes de recherche nationaux (FQRC, CRSH). Leurs recherches portent sur différents angles de la pratique enseignante à la FGA ainsi que sur les populations adultes peu-scolarisés et les enjeux de l'apprentissage adulte avec des travaux sur la littératie, l'alphabétisation, la conciliation étude-travail-famille, l'enseignement modulaire individualisé, l'insertion socioprofessionnelle, la reconnaissance des acquis et des compétences, la précarité d'emploi, les politiques éducatives, le rapport au savoir. Quant aux travaux menés par le corps professoral spécialisé en didactique disciplinaire, certains développent des volets pour éclairer les enjeux liés à l'enseignement aux adultes, comme : la francisation, la communication interculturelle, les stratégies de lecture de raccrocheurs, le développement de carrière.

Les personnes chargées de cours qui seront investies dans les nouveaux programmes sont directement investies dans le milieu de la FGA. Elles sont, ou ont déjà été, des personnes enseignantes, des conseillères pédagogiques ou des directions de centres d'éducation des adultes. Elles enseignent toutes actuellement à la MES-FGA, et certaines depuis le tout début du programme. Certaines d'entre elles ont participé déjà à la rédaction des programmes d'études ministérielles. Toutes ces personnes ont fait des études supérieures, un nombre significatif d'entre elles étant aussi détentrices d'un

doctorat en sciences de l'éducation. Ce sont des personnes très engagées non seulement dans des activités de création de plan de cours et de matériel pédagogique grâce à leur participation à des projets d'intégration gérés par le syndicat des professeures et professeurs enseignant de l'UQAM mais également dans des activités de production et de diffusion de recherche.

Les membres du corps professoral associés aux deux nouveaux programmes sont engagés dans diverses équipes de recherche, certaines bénéficient d'une reconnaissance facultaire dont les suivantes :

- Collectif interdisciplinaire pour la recherche et le développement sur l'éducation et la formation tout au long de la vie (CIRDEF) : Les travaux du CIRDEF se centrent sur quatre axes de recherche : les littératies des adultes, les réalités et biographies éducatives, le rôle social de l'éducation et l'apprentissage à travers divers contextes et pratiques.
- Équipe de recherche en littératie médiatique multimodale (LMM) : Les travaux de l'Équipe LMM portent sur les compétences numériques et post-numériques en culture, en communication et en création. Les travaux sont conduits auprès des publics que l'on retrouve dans les milieux scolaires, culturels ou communautaires, qu'il s'agisse de publics jeunes ou adultes.

Les membres du corps professoral associés à la nouvelle maîtrise et au DESS s'investissent également dans des centres et équipes de recherche supportés par les grands organismes de recherche nationaux tels que :

- Centre de recherche internationale sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE) : Fondé en 1993, et financé par le FQRSC, les travaux du CRIFPE s'intéressent à l'insertion, la formation et la pratique du travail de l'ensemble des acteurs éducatifs ainsi qu'à l'évolution des institutions éducatives et à leur environnement social. Le CRIFPE favorise la production de connaissances scientifiques nouvelles, sa diffusion et son transfert vers l'institution éducative comprise au sens large.
- Transitions : L'équipe TRANSITIONS, rattachée au Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie, regroupe huit membres réguliers provenant de cinq universités québécoises. Son projet principal, soutenu par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (2021-2025), porte sur l'impact de la crise de la COVID-19 sur la poursuite des études dans l'enseignement supérieur. Une partie de ce projet se concentre sur la transition des

étudiantes et des étudiants de la formation générale des adultes vers les études collégiales.

- Centre d'études et de recherches sur les transitions et l'apprentissage (CÉRTA) : Le CÉRTA, situé à l'Université de Sherbrooke, regroupe 16 membres réguliers et 13 membres associés. Il a pour objectif d'analyser les parcours d'apprentissage tout au long de la vie des individus en situation de vulnérabilité sociale, en adoptant une approche axée sur la justice sociale.

L'ouverture de concentrations Intégration sociale, Intégration socioprofessionnelle et Alphabétisation, en plus des concentrations plus traditionnelles que sont le français langue d'enseignement et langue seconde, les mathématiques et les sciences, pourrait permettre un déploiement très fructueux également avec d'autres équipes de recherche ayant été, jusqu'à aujourd'hui, peu ou pas été investies avec plusieurs regroupements de recherche de l'UQAM. Comme l'enseignement dispensés dans ces trois services éducatifs se destinent à des publics adultes marginalisées qui peuvent rencontrer des difficultés diverses accentuant leur situation de précarité à plusieurs niveaux : logement, santé, famille, discrimination, consommation, relation sociale, travail, etc. il sera fort intéressant pour l'équipe professorale de collaborer à d'autres groupes de recherche dont les objets visent à développer des connaissances pertinentes en lien avec l'enseignement aux adultes. Dans le service d'enseignement Intégration sociale en particulier, plusieurs contenus enseignés porte sur la santé (hygiène, alimentation, salubrité, etc.), ce qui devrait permettre à l'équipe enseignante de créer des liens avec la nouvelle Faculté des sciences de la Santé de l'UQAM.

Avec le présent projet, il est donc possible d'anticiper des partenariats potentiels avec les regroupements de recherche suivants :

- Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS) : il mène des recherches sur les inégalités sociales en tant que déterminants de la santé et du bien-être, en se concentrant sur les rapports sociaux liés au genre, à la classe sociale, à la race, et à d'autres facteurs.
- Chaire de recherche stratégique sur le racisme dans les milieux éducatifs : comprendre, combattre, prévenir : elle se consacre à l'analyse des dynamiques racistes dans le parcours scolaire, en se concentrant sur les expériences des élèves noirs et d'autres groupes racisés au Québec. Elle accompagne les milieux scolaires dans la transformation de leurs pratiques pour combattre et prévenir le racisme, à travers divers projets de recherche.

- Chaire de recherche stratégique sur les enjeux de la diversité en éducation et en formation : elle se concentre sur l'intégration de la diversité ethnoculturelle dans la formation et l'éducation, en abordant les enjeux liés aux polarisations sociales actuelles.
- Chaire de recherche sur la réduction des inégalités sociales de santé : elle vise à réduire les inégalités sociales de santé en favorisant la participation active des personnes en situation de défavorisation à la production des connaissances et à l'élaboration des politiques publiques qui les concernent.
- Institut de recherches et d'études féministes (IREF) : a pour mission de promouvoir la formation et la recherche féministes de manière interdisciplinaire, en regroupant plus de 700 membres de l'UQAM et au-delà.

En plus d'être un terrain fertile pour de nouvelles collaborations, l'expertise et la diversité des travaux de recherche du corps professoral reflètent donc la pertinence scientifique du nouveau DESS et de la nouvelle maîtrise qui seront structurés autour de six concentrations. Mais, les nouveaux programmes trouveront également des appuis scientifiques sur le plan de ses orientations pédagogiques. Effectivement, au cours des dernières années, les universités ont été interpellées au sujet des approches pédagogiques utilisées pour la formation des professionnels. Des questionnements ont eu cours en révélant un décalage entre le savoir théorique et son usage pour la pratique. Tout en conservant son ancrage dans les orientations du référentiel de compétences (MEQ, 2020), le nouveau programme s'appuie sur des données de recherche montrant la pertinence d'une formation universitaire qui prend davantage en compte l'apprentissage situé et partagé pour le développement des compétences professionnelles (Bailey et al. 2003; Hager, 2004; Vacher, 2013). Cette perspective consiste à valoriser le fait que l'apprentissage n'est pas nécessairement séparé de l'action professionnelle quotidienne et que le savoir se développe en grande partie en référence à la culture et à l'environnement dans lesquels évoluent les personnes inscrites dans le programme. Sachant que les candidats au DESS et à la maîtrise seront majoritairement des personnes avec expérience, les programmes adoptent cette perspective selon laquelle il est entendu que l'apprentissage est enrichi lorsque l'activité est l'objet de partage et d'interaction avec autrui, l'activité de travail se voyant habituellement distribuée entre les membres d'une organisation. Issues du courant du *work-based learning* (WBL), ces idées insistent sur l'aspect central de l'expérience située pour le développement du savoir professionnel. Appliqué en milieu universitaire, les approches issues de ce courant consistent à assurer une articulation beaucoup plus serrée du savoir théorique et de la pratique de travail concrète en permettant aux personnes étudiantes d'identifier et de

recourir à leur expérience quotidienne dans ses aspects pratiques, relationnels et symboliques tout en enrichissant ce savoir du quotidien au savoir théorique. Ce type d'approche serait plus pertinente et efficace pour le développement professionnel.

Ces idées ne sont aucunement étrangères à une autre conception qui anime le présent projet, laquelle trouve déjà un ancrage important au sein du référentiel de compétences pour la profession enseignante (MEQ, 2020) : assurer une formation qui permet une pratique réflexive (Schon, 1978; Saint-Arnaud, 2003). Le nouveau programme se fonde sur la conviction que l'aptitude réflexive et la capacité d'analyse critique sur sa pratique professionnelle doivent pouvoir se réaliser en référence à une base de connaissances significatives et directement pertinentes pour toutes les personnes enseignantes. Les compétences à développer deviennent plus significatives pour le personnel enseignant de la FGA déjà en exercice, si les activités du programme se réfèrent, non seulement aux aspects théoriques, mais aussi à la pratique enseignante quotidienne, ce qui comprend les spécificités des apprenants adultes, les caractéristiques organisationnelles, ainsi que les perspectives de carrière caractérisées, dans l'enseignement aux adultes, par la polyvalence (Voyer, 2002; Laot et Lescure, 2006), la diversité des publics (Doray et Bélanger, 2014) mais également par les conditions de pratiques (Messing et Seifert, 2002; Thériault et Mercier, 2023; Thériault et Vautour, 2025).

Dans une perspective complémentaire, les deux nouveaux programmes seront fondés sur les préceptes de l'andragogie (Knowles et al, 2020; Boutinet, 2020) qui valorisent la capacité des apprenants adultes – ici des diplômés universitaires qui pratiquent déjà dans le milieu – à identifier leurs besoins de formation et à déterminer leurs objectifs d'apprentissage, en collaboration avec les responsables de la formation, en vue de leur développement professionnel. La perspective andragogique se reflète également dans les choix qui ont été faits concernant, d'une part, une offre systématique de participation à une démarche de reconnaissance des acquis et des compétences et, d'autre part, l'assouplissement du chemin de formation dans le respect des enjeux de conciliation travail, famille, études.

2.2 Pertinence sociale

Bien que la spécificité de l'enseignement aux adultes n'ait plus véritablement besoin d'être démontrée aujourd'hui – la documentation scientifique et institutionnelle à ce sujet étant assez unanime – la pertinence sociale du présent projet peut être saisie en considération le fait que la pratique enseignante à la FGA se caractérise par une grande complexité (hétérogénéité des profils d'adultes, variété de services, lieux divers de formation, ancrages politiques multiples, modalités de fonctionnement, etc.). Or, c'est justement la

variété et la complexité de la pratique à la FGA qui commande une offre de programme particulière. Pour présenter la pertinence sociale du présent projet de création, quelques caractéristiques du secteur de la formation générale des adultes (FGA) sont d'abord exposées. Ensuite, la pertinence est décrite à partir des besoins de formation pour chacune des six concentrations. Puis, sont mis en relief, la pertinence pour notre université de contribuer au besoin de professionnalisation du secteur ainsi qu'au maintien en emploi d'un nombre important de personnes enseignantes.

Le secteur de la formation générale des adultes (FGA) est une partie intégrante du système éducatif du Québec. Aujourd'hui, 5018 personnes y enseignent (MEQ-DISPERCOS, 2024), pratiquant dans 182 centres d'éducation des adultes (CEA) situés dans les toutes régions de la province (MEQ, 2024a). Sur le plan structurel, le secteur de la formation générale des adultes est rattaché à l'ordre d'enseignement secondaire, tout comme celui de la formation générale des jeunes (FGJ) et de la formation professionnelle. Destiné à des personnes adultes qui ne sont pas en situation d'obligation scolaire, le secteur de la FGA a comme particularité d'offrir plusieurs de ses services d'enseignement grâce à des partenariats avec des organismes externes tels que des entreprises, des organismes communautaires, des collèges, des centres de détention. Lorsque le personnel enseignant de la FGA est adéquatement formé, sa compétence rejaille non seulement dans les activités menées à l'interne, mais également dans celles réalisées dans ces organisations.

Depuis le début de son existence, le secteur de la FGA offre 10 services d'enseignement⁷ qui rejoignent en 2023-2024 près de 168 000 adultes (MEQ, 2025), ce qui représente 11% de l'ensemble de l'effectif scolaire de l'ordre secondaire (FGA, FP et FGA). Malgré des fluctuations dans les inscriptions lors de la dernière décennie, le nombre d'élèves qui fréquentent les CEA a augmenté annuellement de 9 % depuis 2021-2022 (MEQ, 2024a). En plus de répondre à divers besoins de formation des adultes, il est de plus attendu que le secteur de la FGA participe directement à l'augmentation du taux général de réussite scolaire (Doray et Bélanger, 2014). Il ne s'agit pas d'un secteur éducatif marginal, les ressources financières allouées à la FGA étant de 405 949 525 \$ pour l'année scolaire 2023-2024 (MEQ, 2024b, p. 351). Spécifions que si la majorité des personnes enseignantes pratique au sein même d'établissements scolaires - des centres d'éducation des adultes (CEA)- une autre part de ces personnes intervient dans des organismes externes : centres de détention, centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) et organismes communautaires. La formation hors des CEA est pratiquée en

⁷ Inscrits au Régime pédagogique de la formation générale des adultes, les 10 services d'enseignement sont l'alphabétisation, le présecondaire, le soutien pédagogique, le premier cycle du secondaire, le second cycle du secondaire, l'Intégration sociale, l'intégration socioprofessionnelle, la francisation, la préparation à la formation professionnelle et la préparation aux études post-secondaires.

particulier par le personnel enseignant des services d'intégration sociale et d'intégration socioprofessionnelle.

Les services rendus par la FGA profitent donc à une population adulte très diversifiée, dont une certaine proportion vit des situations d'isolement ou de marginalité, et une autre, qui évolue sans problème particulier (Marcotte, Villatte et Lévesque, 2014), mais qui est désireuse de rehausser son niveau de scolarité, d'obtenir un diplôme d'études secondaires ou de se doter d'une éducation de base. L'éducation de base renvoie à des activités éducatives auxquelles participent des adultes peu ou pas scolarisés qui visent l'apprentissage du code écrit (lecture, écriture, calcul) ainsi que le développement d'habiletés cognitives, affectives ou sociales (Legendre, 2005 : 510). Les adultes qui fréquentent la FGA sont souvent investis dans des actions menées par d'autres organismes sociaux à vocation éducative ou non. Par exemple, une personne inscrite au service d'alphabétisation offert par le centre de services scolaire fréquentera au quotidien un organisme communautaire. L'enseignement sera dispensé par une enseignante du CSS qui collabore avec des bénévoles ou employés de ce centre. En guise d'illustration, pensons au cas d'un enseignant de francisation qui aide une entreprise manufacturière à développer des cours de français de base à des immigrants détenteurs d'un permis de travail temporaires. Si l'augmentation du nombre d'adultes inscrits en formation générale des adultes est significative comme indiqué précédemment, on peut s'attendre à ce que la demande de formation augmente encore davantage dans le futur compte d'importants changements économiques et sociaux qui traversent la société actuelle. Ces changements influencent la demande de personnel enseignant à la FGA dans plusieurs services de la FGA, ce qui rend le présent projet particulièrement pertinent.

Afin d'illustrer la diversité des parcours possibles à la FGA, les six concentrations proposées seront présentées de manière autonome.

2.2.1 Concentration Intégration sociale des adultes (IS)

La demande de formation des adultes se fait plus pressante avec la montée de certains phénomènes sociaux tels que la recrudescence des problèmes de santé mentale, l'augmentation de la violence envers les femmes, les effets de la pandémie sur la motivation scolaire, l'abandon scolaire de jeunes ainsi que la montée de l'itinérance. Si plusieurs services de la formation générale des adultes visent à sortir les adultes de la marginalité, ceci est particulièrement vrai du service d'intégration sociale. Les approches éducatives propres à ce service ont pour but le développement l'autonomie, la prise de pouvoir sur les situations de vie au quotidien et une plus grande participation sociale des adultes. Comme l'expression de la citoyenneté est devenue aujourd'hui un enjeu crucial pour la vie démocratique des sociétés, il devient plus urgent de soutenir adéquatement

les nombreux d'adultes, jeunes et moins jeunes, désireux de se sortir de situations difficiles. Ce service, qui n'existe pas ailleurs dans le réseau scolaire, n'est aucunement marginal puisque en 2022-2023, 26 545 élèves adultes étaient inscrits en Intégration sociale au Québec (MEQ-SNI-DGVI-DIS, 2024). À travers le Québec, la même année, ce sont 906 personnes enseignantes qui étaient associées à ce service⁸, ce qui représentait 18% de l'ensemble du personnel à la FGA. L'ampleur des problèmes vécus par les adultes marginalisés inscrits à ce service rend aujourd'hui de plus en plus complexe les interventions éducatives à mener auprès d'eux : ceci rend donc nécessaire une formation universitaire spécialisée pour le personnel qui y enseigne. Ceci est d'autant plus vrai que les centres d'éducation des adultes bénéficient très peu des « services complémentaires » dispensés par des orthopédagogues, psychologues, infirmières comme c'est le cas au secteur de la formation générale des jeunes. C'est ainsi que le DESS et la maîtrise traiteront de contenus de cours qui permettront, par exemple, de connaître les politiques sociales et éducatives ainsi que les programmes sociaux qui s'adressent à ces adultes. Des cours offriront également aux personnes étudiantes de se familiariser avec des stratégies utiles au développement de la capacité d'agir des adultes en tant que personne citoyenne active. Puisque les personnes enseignantes en IS travaillent beaucoup en partenariat avec des organismes externes et des spécialistes de divers horizons (santé et services sociaux, nutrition, sécurité publique), un autre cours traitera des enjeux liés à l'éthique, à la collaboration avec les pairs, de manière à éviter les situations conflictuelles au travail. Une formation spécialisée, qualifiante, et offerte à distance, s'avère donc plus que pertinente surtout pour ce segment du corps enseignant qui n'a aucunement accès actuellement à ce type de formation, comme ceci a été mentionné à la section Problématique.

2.2.2 Concentration intégration socioprofessionnelle des adultes (ISP)

Dans la même veine, la transformation de la nature et des procédures de travail, ainsi que du rapport au travail (Mercure, 2020) imposent un important besoin d'adaptation des compétences professionnelles sur le marché du travail. Effectivement, on assiste à une hausse du nombre de personnes qui cherchent à mieux s'intégrer aux exigences des emplois. Or, le personnel de la FGA qui enseigne dans le programme d'intégration socioprofessionnelle a justement pour mandat d'aider des adultes peu scolarisés à développer les savoirs et les compétences nécessaires à une insertion ou à une réinsertion en emploi. Conformément aux orientations de la *Politique d'éducation des adultes et de formation continue* (MEQ, 2002), ce personnel est appelé à contribuer directement à la formation de la main-d'œuvre. Agissant souvent en partenariat avec des

⁸ Ont été amalgamées les données pour la tâche en Intégration sociale (3505) et la tâche en éducation populaire (3599).

entreprises ou des organismes externes, le personnel enseignant en ISP mobilise des activités éducatives novatrices auprès de divers publics (par exemple, retour au travail de mères monoparentales, insertion des ex-détenus, adultes en situation de handicap). Il est alors un acteur important du développement social et économique dans les différentes régions. En 2022-2023, 6 193 adultes profitaient de ce service de la FGA (MEQ, PERCOS, SNI, DGVI, DIS, 2024). Tout comme le personnel de l'intégration sociale, ce segment du corps enseignant n'a aucunement accès actuellement à une formation spécialisée et qualifiante. Les cours offerts dans le DESS et la maîtrise verront à familiariser les personnes étudiantes avec le programme ministériel en intégration socioprofessionnelle, ses principes, ses orientations générales ainsi que les concepts clés. Celles-ci développeront alors les savoirs nécessaires pour aider les adultes à développer leur employabilité, pour exercer des métiers semi-spécialisés ou pour accompagner des entreprises à intégrer des personnes en situation de handicap. Grâce au DESS et à la maîtrise, les CEA disposeront d'un personnel bien formé et bien qualifié et potentiellement beaucoup plus stable pour rendre les services d'intégration professionnelle aux adultes, ce qui contribuera positivement au besoin des entreprises en mal de main-d'œuvre qualifiée tout autant qu'à celui des personnes désireuses de s'intégrer au marché du travail.

2.2.3 Concentration alphabétisation

Le présent projet offre également des opportunités en ce qui concerne la demande de formation du personnel enseignant en alphabétisation. Spécifions que l'alphabétisation désigne « (...) l'appropriation des rudiments de la langue et la familiarisation avec ses règles de base » (Gouvernement du Québec, 2007 : 4) à partir des situations de vie courante. En alphabétisation, « l'adulte s'approprie l'alphabet, reconnaît les mots, apprend à décoder leur sens et développe son habileté à lire de courts textes qui se présentent dans sa vie quotidienne. Il fait l'apprentissage de l'écriture jusqu'à la rédaction de brefs messages. Sur le plan de l'expression orale, il est sensible à l'importance de transmettre un message clair et d'utiliser des termes précis. » (p. 4) Si le nombre d'adultes inscrits en alphabétisation est moindre que dans les autres services de la FGA, il y avait toute de 3 494 adultes fréquentant ce service en 2022-2023. Une telle situation traduit la persistance d'un important problème de sous-scolarisation dans la société québécoise et envers lequel notre université peut jouer un rôle significatif. En 2022-2024, le réseau scolaire investissait des sommes non-négligeables, soit 13 082 392\$ (MEQ, 2024b). En alphabétisation, le réseau scolaire travaille aussi dans le cadre du PACTE, le Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation, dans lequel 26 960 068 \$ étaient investis en 2023-2024 (MEQ, 2024b, p. 432). Ceci laisse entendre que les personnes intervenantes du milieu communautaire collaborent avec celle du milieu scolaire : la

formation spécialisée qui sera offerte à la maîtrise pourrait certainement devenir attrayante pour elles. Mais, l'examen des données, montre que l'investissement en alphabétisation varie d'un centre de services scolaire à l'autre, ce qui laisse voir une accessibilité au service d'alphabétisation différente selon les régions du Québec. Plusieurs facteurs peuvent contribuer à cette variation, notamment le niveau de scolarité de la population dans les régions, une proportion importante de personnes âgées ainsi que la structure économique (fondation pour l'alphabétisation). Du reste, la disponibilité d'un personnel enseignant spécialisé en alphabétisation peut aussi favoriser le dynamisme de l'offre de formation dans les différentes régions du Québec et pour développer des stratégies de lutte à l'analphabetisme.

Selon les données recueillies lors du premier cycle du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)⁹, 53,3% de la population québécoise âgée de 16 à 65 ans possède des compétences en littératie de niveau 2 ou moindre (ISQ, 2015). Cela signifie qu'un peu plus de la moitié de la population peut éprouver des difficultés à trouver, comprendre et analyser l'information issue de textes complexes en vue de mettre en œuvre des actions appropriées; ces compétences en littératie étant mieux maîtrisées aux niveaux 3, 4 et 5 (ISQ, 2015). De plus, la proportion d'adultes sans diplôme d'études secondaires est plus importante que dans les régions rurales québécoises (INSPQ, 2019). Langlois (2023) souligne que le niveau global de littératie dans les régions québécoises éloignées progresse moins vite que dans la grande région métropolitaine de Montréal. Il est donc important de renforcer la formation générale des adultes afin d'améliorer et de maintenir les niveaux de littératie, numératie et résolution de problèmes adaptative à travers tout le Québec. Compte tenu des profondes blessures scolaires que portent certains adultes ayant un faible niveau de scolarité, le personnel enseignant qui intervient en alphabétisation doit employer des méthodes adaptées qui peuvent être enseignées à l'université surtout lorsque celle-ci en détient une expertise. Or, actuellement aucun autre programme universitaire n'offre de cours ou de programmes sur l'enseignement de l'alphabétisation destiné aux adultes. Le personnel enseignant de la FGA n'ayant pas eu accès au savoir académique sur l'alphabétisation pourrait adopter, par exemple, une approche d'enseignement infantiliste auprès des adultes, ce qui peut avoir des effets négatifs sur la motivation, la participation et l'estime de soi des adultes (Crowther, Maclachlan et Tett, 2010). Ainsi, les besoins en formation en alphabétisation sont importants à deux niveaux : rehausser et maintenir les compétences des adultes et former adéquatement le personnel enseignant qui les

⁹ Le PEICA, initié par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), est une enquête détaillée qui porte sur les compétences en littératie, en numératie et en résolution adaptative de problèmes chez les adultes âgés de 16 à 65 ans, dans plus de 30 pays et régions infranationales, avec l'ensemble des provinces du Canada (OCDE, 2024).

accompagne. Ces deux besoins sont présents dans l'ensemble du Québec, ce qui justifie la pertinence d'offrir le DESS et la maîtrise en ligne.

2.2.4 Concentration français langue seconde

Le personnel enseignant assigné à la francisation concerné par la concentration langue seconde est en proportion importante à la FGA puisqu'il représente 27% de l'ensemble du personnel enseignant de ce secteur en 2022-2023 (MEQ-DIS, PERCOS, 2024). En 2022-2023, il y avait 1 366 personnes enseignantes en francisation (3509 et 3520)¹⁰ à la FGA au Québec (MEQ-DIS, PERCOS, 2024). La croissance de l'embauche en francisation a permis de répondre à une augmentation fulgurante du nombre d'adultes inscrits à ce service, celui-ci étant passé de 15 897 élèves en 2013-2014 à 33 553 en 2022-2023 (MEQ, SNI- DGVIO DIS, 2024). La demande de formation du personnel enseignant à la FGA est influencée par l'arrivée très importante de personnes immigrantes et réfugiées. En 2023, on note une forte augmentation du nombre net de personnes immigrantes résidant au Québec. En effet, le solde migratoire international¹¹ est de 221 800 personnes en 2023, alors qu'il était de 157 600 en 2022 et d'un peu plus de 50 000 en 2021 (Statistiques Québec, 2024). Cette situation fait pression sur les services de francisation offerts dans les CEA, à Montréal, mais aussi dans d'autres régions du Québec. En effet, bien que la population immigrante se concentre majoritairement dans la région de Montréal, il y a une forte augmentation de la présence des personnes immigrantes en région. En 2021, 44% des personnes immigrantes permanentes et temporaires résident en-dehors de la région montréalaise (Statistiques Québec, 2024). Bien que des changements récents provenant du Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Québec influenceront le nombre de nouvelles personnes immigrantes et réfugiées et que des modifications récentes concernant le partage de la gestion de la francisation des adultes au Québec par le Ministère de l'immigration, de la francisation et de l'intégration, il reste que la demande de formation demeurera significative, ce qui justifie la pertinence d'offrir un DESS et une maîtrise à travers le Québec grâce à la formation en ligne. Dans la maîtrise en enseignement, profil formation générale des adultes (1555), il existe déjà une concentration en français langue seconde qui fonctionne très bien. Si certains cours du DESS et de la nouvelle maîtrise

¹⁰ Ces codes désignent les « codes tâches » associés à chacune des tâches indiquées à la convention collective. La Direction des indicateurs et des statistiques du ministère de l'Éducation utilise ces codes dans le Système du personnel des commissions scolaires (PERCOS) pour identifier le nombre d'enseignantes et d'enseignants. La liste des tâches du personnel enseignant est décrite à l'annexe 19a.

¹¹ Il s'agit du nombre d'immigrants permanents et du solde des résidents non permanents moins les émigrants nets.

s'apparentent à ceux de l'actuelle maîtrise, il reste que les cours traitant de la didactique, sont revus et améliorés principalement pour les adapter au contexte de la formation générale des adultes, ce qui n'était pas suffisamment le cas. Dorénavant, le corps professoral enseignera, par exemple, les programmes d'études en francisation aux adultes et ils proposeront des travaux académiques pertinents pour enseigner au public adulte. Comme ces cours ont un ancrage dans une approche andragogique, qu'ils sont destinés à des personnes détentrices d'une formation universitaire de 1^{er} cycle, dont une portion importante est déjà en emploi dans un centre de services scolaire, le DESS et la maîtrise sont très différents du programme de baccalauréat en français langue seconde offert à l'UQAM et dans d'autres universités.

2.2.5 Concentration mathématiques, sciences et technologies

Le DESS et la maîtrise proposent une concentration destinée à des personnes qui enseignent deux programmes d'études à la fois et non pas un seul. Effectivement, à la FGA, en ce qui concerne le programme de mathématiques et le programme de sciences et technologies, la majorité des spécialistes enseignent les deux disciplines. Selon les données ministérielles (MEQ-DIS-PERCOS, 2024), le personnel de la FGA est majoritairement embauché par l'entremise de la spécialité (ou tâche) « mathématique et sciences, adultes » (n^o 3513) alors qu'ils sont en moins grand nombre à détenir la spécialité « sciences aux adultes » (n^o 3523) ou la spécialité « mathématiques aux adultes » (n^o 3522). Effectivement, sur l'ensemble de ces personnes enseignantes (n^o 3513, n^o 3523 et n^o 3522), 57 % ont la double spécialité, mathématiques et sciences et technologies, et 43 % en ont une seule, soit les mathématiques, soit les sciences. D'ailleurs, un sondage interne auquel ont répondu 37 directions de CEA issus de 16 centres de services scolaires confirme que le personnel enseignant de la FGA qui enseigne ensemble le programme de mathématiques et le programme des sciences et technologie est majoritaire (voir annexe 18). Ce sondage révèle également qu'on trouve aujourd'hui du personnel non légalement qualifié en enseignement des mathématiques et des sciences dans chacune de ces régions¹² leur proportion variant de 3% à 38% selon les régions. Un tel constat a amené à reconsidérer la configuration offerte dans l'actuelle maîtrise en enseignement, profil enseignement à la formation générale des adultes (1551 à 1555) basée sur deux spécialités (ou concentrations distinctes). Il est devenu évident qu'il s'avérait plus pertinent d'offrir une seule concentration dorénavant plus correspondante à la pratique dans ce secteur. Les consultations effectuées auprès de quatre spécialistes du milieu de la FGA valident cette orientation d'offrir dans le DESS et

¹² Les régions sont : Région de Québec (03-12), Région Laval, Laurentides, Lanaudière; Région de la Montérégie; Région de Montréal.

la maîtrise une combinaison disciplinaire dans une seule et même concentration : mathématique, sciences et technologies. Cette avenue retenue s'avère pertinente et devrait répondre aux besoins spécifiques pour l'enseignement à la FGA. Comme les données ministérielles indiquent que les spécialistes de ce secteur représentent en 2022-2023, 16% de l'ensemble du personnel enseignant à la FGA (MEQ-DIS-PERCOS, 2024), il est possible d'affirmer qu'il existe un bassin de candidatures potentielles pour le DESS et la maîtrise, surtout avec une offre de formation à distance. Spécifions que l'enseignement de ces spécialistes est principalement destiné aux élèves inscrits dans les services du premier et du deuxième cycle du secondaire (DES001 et DES002) ainsi que dans le service de préparation aux études postsecondaires (Preala). Comme les élèves qui les fréquentent ont des profils semblables à ceux que rencontre le personnel enseignant spécialisé en français, nous en dégagerons quelques éléments dans la section suivante. La promotion qui sera faite autour de cette innovation propre au DESS et à la maîtrise devrait stimuler la demande d'enseignantes et d'enseignants déjà en emploi, mais sans brevet, ainsi que celles de personnes sans lien d'emploi intéressées à la carrière à la FGA.

2.2.6 Concentration français langue d'enseignement

La concentration en français langue d'enseignement sera offerte au personnel qui enseigne dans plusieurs services d'enseignement de la FGA notamment les services du premier et deuxième cycle du secondaire (DES001 et DES002). Les adultes qui s'inscrivent à ces services visent généralement l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES) ou la réussite d'un cours particulier qui leur permettra d'effectuer un passage vers le secteur de la formation professionnelle (FP). D'autres s'y inscrivent dans la perspective d'acquérir les préalables requis pour transiter vers le CEGEP grâce au service de préparation aux études postsecondaires. Bien que le profil des adultes qui s'inscrivent dans ses services soit assez varié, les jeunes adultes en situation de raccrochage scolaire sont nombreux dans ces services. En 2022-2023, on y comptait 52 682 élèves inscrits, en plus des 8 852 inscrits au service de préparation aux études postsecondaires. L'intervention du corps enseignant de français langue d'enseignement n'est donc pas négligeable. Celui-ci joue un rôle déterminant auprès des jeunes et des adultes plus âgés désireux de parfaire leur parcours de formation. Comme une partie de ces adultes a quitté l'école avec un rapport négatif à l'école traditionnelle (Marcotte, Villatte et Lévesque, 2014), - nous pensons ici au décrochage scolaire - il est important que le personnel enseignant puisse adopter les approches et modalités propres à la FGA lesquelles se distinguent de qui prévaut au secteur de la formation générale des jeunes (FGJ) (respect des entrées continues et sorties variables; enseignement individualisé, classes multiniveaux, notamment). Les personnes raccrocheuses ne souhaitant pas toutes reprendre leurs études dans un contexte traditionnel. Évidemment, le DESS et la

maitrise visent justement l'acquisition des compétences professionnelles prescrites par le ministère (MEQ, 2020), pouvant être déployées dans le contexte de la FGA. En 2022-2023, 735 spécialistes du français langue d'enseignement (3511) pratiquaient à la FGA (MEQ-DIS-PERCOS, 2024). Avec la nouvelle maitrise et le nouveau DESS, il s'agira d'intéresser ce bassin de personnes candidates potentielles en annonçant que les cours seront dorénavant tous bien orientés pour la pratique spécifique à la FGA – en comparaison à ce qui existe dans l'actuelle maitrise, profil enseignement à la formation générale des adultes (1551) – avec notamment des enseignements sur les programmes d'études propres à la FGA dans une perspective andragogique. Grâce à la promotion qui sera réalisée autour des nouveautés du DESS et de la maitrise, et pour un public situé partout au Québec, il est prévu que la concentration français langue d'enseignement sera dorénavant plus attrayante.

2.2.7 Autres éléments de pertinence sociale

- Répondre à une demande considérée urgente en IS, ISP et alphabétisation

Pour les trois services d'enseignement mentionnés ci-haut, le besoin d'accès à une formation spécialisée et qualifiante à la FGA s'est manifesté dès 2018 au sein d'un sondage interne auquel ont répondu 82 personnes de la plupart des régions du Québec¹³. Il a été validé ensuite par des personnes enseignantes œuvrant actuellement en intégration sociale et en intégration socioprofessionnelle, ainsi que des gestionnaires de CEA, consultés durant les années 2023 et 2024. Toutes ces personnes se sont montrées extrêmement intéressées par la création d'un DESS et d'une maitrise qualifiante. Elles ont explicitement exprimé leurs besoins de connaissances et de compétences ainsi que la volonté que soit offerte une formation appropriée à la spécificité de l'ensemble des services d'enseignement. Elles ont insisté pour dire qu'il y avait une urgence à mettre en place une offre particulière pour l'intégration sociale, l'intégration socioprofessionnelle et l'alphabétisation en plus d'adapter la formation pour les autres concentrations (voir annexe 1). Pour rappel, et comme cela a été spécifié déjà dans la section sur la problématique, ce personnel n'a pas accès actuellement à la qualification légale depuis le début des années 2000.

En outre, durant les consultations, ces personnes ont également mis en relief l'intérêt d'autres diplômés de 1^{er} cycle, ceux-là sans lien d'emploi à la FGA, qui seraient

¹³ En fait, le besoin s'est manifesté publiquement bien avant, en 2004, notamment par Table des responsables en éducation des adultes et en formation professionnelle du Québec (TREAQFP) qui demandait au ministère de l'Éducation une formation spécifique et qualifiante pour la FGA.

potentiellement intéressés à une formation à la maîtrise. Effectivement, des diplômés de premier cycle de l'UQAM, par exemples, en psychologie, en développement de carrière ou en travail social, pourraient trouver séduisante l'idée de développer leur carrière en enseignement à la FGA grâce à la maîtrise. En outre, l'intérêt des personnes consultées lors de la préparation du présent projet pour une formation de qualité qui aide au maintien en emploi est d'autant plus sensible qu'au cours de l'année 2023-2024, 16 d'entre elles se sont inscrites à des cours de tronc commun prévus dans le programme de maîtrise actuel à titre d'étudiantes libres. À la lumière de tous ces éléments, il est clair que le DESS et la maîtrise répondent à un important besoin du milieu et qu'il y a un bassin de recrutement accessible.

- Permettre le maintien en emploi et la stabilité d'emploi en contexte de pénurie

L'université pourra également témoigner de sa responsabilité sociale à l'égard du personnel enseignant de la FGA sous un autre angle. L'UQAM le fera d'abord avec le DESS qui sera offert dans un premier temps et ensuite avec la nouvelle maîtrise. En effet, en offrant une formation universitaire de qualité à travers le DESS, directement reliée à la pratique dans ce secteur, le milieu de la FGA profitera rapidement d'un personnel possiblement plus stable en emploi. Actuellement, plus de 71 % du personnel enseignant de la FGA est à statut précaire, celui-ci étant embauché en grande majorité à taux horaire et à temps partiel (MEQ-DIS-PERCOS, 2024) et très souvent par tolérance d'engagement. Et le contexte de pénurie d'emploi n'améliore pas la situation puisque le nombre d'autorisations provisoires d'enseigner et de renouvellements provisoires d'enseigner a doublé dans les secteurs de la formation générales des adultes et de la formation professionnelle, passant de 520 en 2019-2020 à 1023 en 2022-2023 (MEQ, DEPE, 2024). Si la précarité touche l'ensemble du personnel enseignant de la FGA, celle-ci affecte tout particulièrement le personnel en alphabétisation, en intégration sociale et en intégration socioprofessionnelle qui n'a accès à aucune voie de qualification depuis plusieurs années. Rappelons que ces personnes représentent 27 % de l'ensemble du corps enseignant à la FGA (MEQ-DIS-PERCOS, 2024), un bassin de recrutement qui s'annonce appréciable pour permettre la viabilité des deux programmes. Grâce au DESS, un nombre très important de personnes déjà en emploi – mais avec le risque de le perdre – pourra bénéficier rapidement d'une autorisation provisoire d'enseigner pour quelques années supplémentaires, et ainsi se maintenir en emploi, comme le permet le Règlement sur les autorisations d'enseigner (article 63,7). Sans cette possibilité d'inscription au DESS, nombre d'entre elles perdront leur emploi puisque la délivrance d'un permis temporaire déjà obtenue ne sera plus permise, son caractère provisoire ayant des limites précises (Règlement sur les autorisations d'enseigner, art 5.10 par. 1, 11; 14). Cette situation déjà mise en relief par les syndicats d'enseignants (FAE, 2023; FSE-CSQ, s.d.) a été portée à l'attention du comité de création de programme lors des consultations. Plus

globalement, grâce au DESS et à la maîtrise, les personnes pourront acquérir une spécialisation pour l'enseignement aux adultes et développer leurs compétences autrement que de manière spontanée et sur le tas, comme c'est le cas actuellement, surtout pour le personnel enseignant des trois services mentionnés. À leur sujet, les consultations effectuées par le comité de création de programmes révèlent que ces personnes sont très majoritairement détentrices d'un diplôme de premier cycle, et parfois de deuxième cycle, et qu'elles sont déjà à l'emploi, souvent depuis plusieurs années malgré l'absence de brevet. Formées à l'université dans diverses disciplines, leur profil d'emploi est très varié comme on peut le voir à l'annexe 22.

Précisons également que le DESS et la maîtrise avec six concentrations permettront non seulement d'aider le maintien en emploi du personnel enseignant rapidement, mais il s'avèrera utile aux directions d'établissement qui doivent redoubler d'efforts pour faire face au besoin de recrutement (Sirois, Wentzel et Mukamurera, 2023) et des personnes conseillères pédagogiques qui forment et accompagnent des recrues à statut précaire à répétition. Il faut dire que la précarité d'emploi dans ce secteur ne touche pas seulement le personnel enseignant : elle affecte l'ensemble de cette communauté éducative. Il faut réaliser que la précarité d'emploi est en quelque sorte imbriquée à la situation de l'offre de formation universitaire (Voyer, 2002). Dans le contexte actuel de pénurie du personnel enseignant qui touche le secteur de la FGA, tout autant que les autres secteurs (CSE, 2023 : Thibault 2021), la nouvelle offre de l'UQAM sera des plus bénéfiques aussi pour le personnel de direction responsable de l'embauche.

- Répondre au besoin de professionnalisation du secteur de la FGA

En proposant un DESS et une maîtrise qualifiante spécialement dédiés à l'enseignement à la FGA, avec six concentrations et ce, dans toutes les régions du Québec grâce à la formation à distance, l'UQAM répond à une demande sociale, socioculturelle et économique importante. Effectivement, l'université participera ainsi à la professionnalisation du personnel enseignant au sens large dont la mission vise un segment particulier de la population, les adultes peu scolarisés. L'action du personnel de la FGA en matière d'éducation s'inscrit dans diverses politiques gouvernementales qui cherchent à rehausser la scolarisation de la population ainsi que la participation citoyenne (MEQ, 2002; MEES, 2017). Le développement de la professionnalisation à la FGA est important, car bien qu'il n'existe pas de lien causal entre la qualité de prestation des services d'enseignement et le niveau de scolarité d'une population, il est possible de penser qu'un personnel enseignant qualifié et adéquatement formé à l'université sera davantage en mesure de stimuler le plaisir d'apprendre des adultes et de soutenir la persévérance aux études. Bien que la formation continue soit obligatoire pour tout le personnel enseignant (LIP, 2024), il n'y a pas de garantie que la formation offerte en milieu

de travail soit la plus appropriée pour répondre aux besoins individuels, notamment car celle-ci ne fait pas toujours référence aux savoirs issus de la recherche. Il y a donc un intérêt à offrir une formation universitaire spécialisée, dont la maîtrise qui donne directement accès à la qualification légale, pour contribuer à la professionnalisation du corps enseignant de ce secteur et participer aux efforts nécessaires pour contrer la pénurie d'enseignants.

2.2.8 Populations ciblées

Pour le DESS

Comme mentionné précédemment, le nouveau DESS s'adresse à des personnes non légalement qualifiées de l'ensemble du Québec qui ont un lien d'emploi. Elles sont détentrices d'un baccalauréat dont la spécialisation est associée à l'une des six concentrations visées par le programme.

Pour la maîtrise

Comme mentionné précédemment, la nouvelle maîtrise s'adresse à des personnes non légalement qualifiées de l'ensemble du Québec. Ces personnes ont un lien d'emploi ou non en milieu scolaire. Elles sont détentrices d'un baccalauréat dont la spécialisation est associée à l'une des six concentrations visées par le programme.

Pour les deux programmes

La population ciblée se caractérise par le fait qu'elle est plus âgée que celle d'autres programmes en enseignement. Une portion plus importante sera composée de personnes issues de l'immigration conformément à ce que laisse entendre un sondage national effectué en 2022 auprès de personnes étudiantes des divers programmes en enseignement dans plusieurs universités du Québec dont celles inscrites la MES-FGA (Sirois, Dembélé, Voyer et al. 2023). Plusieurs personnes seront des étudiantes et étudiants âgées de 45 ans et plus et déjà détentrices d'une maîtrise en plus d'un baccalauréat.

2.2.9 Prévision d'effectifs

La prévision des effectifs est présentée de manière à situer les inscriptions pour chacun des programmes, le DESS et la maîtrise, et pour l'ensemble de ces derniers. Ce mode de

présentation est utile puisque, même s'il est prévu que chacun des programmes pourra fonctionner indépendamment l'un de l'autre, il reste que la majorité des cours seront mutualisés. Le tableau 1 permet de visualiser les inscriptions pour le DESS, dont l'ouverture est prévue en 2026, et les inscriptions pour la maîtrise dont l'ouverture est prévue en 2027. La simulation permet aussi de visualiser le total pour l'ensemble des effectifs des deux programmes dès 2027-2028 et pour les quatre années suivantes.

Pour établir cette prévision, différents facteurs ont été considérés. Tout d'abord, le bassin potentiel de personnes candidates, tel qu'exposé dans la section 2.2 sur la pertinence sociale du présent projet a été pris en compte. Comme les deux programmes sont offerts à distance, chacun des programmes vise un large bassin. De plus, la prévision s'appuie sur les besoins formulés par les personnes ayant participé aux consultations et qui font face à la pénurie de personnel dans le secteur. Ensuite, la proportion d'élèves fréquentant la FGA et l'évolution des effectifs étudiants a été envisagée. Selon les plus récentes données ministérielles, les élèves de la FGA n'ont cessé d'augmenter depuis 2020-2021 avec une variation positive annuelle de 6,8 % (MEQ, 2024a).

Tableau 1 : Simulation d'effectifs pour le DESS et la maîtrise

	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031	2031-2032
Nouveaux inscrits	DESS An 1 90	Maîtrise An 1 45	Maîtrise An 2 45	Maîtrise An 3 45	Maîtrise An 4 45	Maîtrise An 5 45
		DESS An 2 45	DESS An 3 45	DESS An 4 45	DESS An 5 45	DESS An 6 45
	Total : 90	Total : 90	Total: 90	Total: 90	Total: 90	Total: 90
Réinscrits Déperdition : 20%		Cohorte 1 DESS : 72	Cohorte 1 Maîtrise : 36 DESS : 23	Cohorte 1 Maîtrise : 23 DESS : 11	Cohorte 1 Maîtrise : 7 DESS : 3	Cohorte 1 Maîtrise : 2
				Cohorte 2 Maîtrise : 36 DESS : 23		Cohorte 2 Maîtrise : 11 DESS : 7
				Cohorte 3 DESS : 36	Cohorte 2 Maîtrise : 23 DESS : 11	Cohorte 3 Maîtrise : 23 DESS : 11

					Cohorte 3 Maîtrise : 36 DESS : 23	Cohorte 4 Maîtrise : 36 DESS : 23
			Cohorte 2 DESS : 36		Cohorte 4 DESS : 36	Cohorte 5 DESS : 36
Total des inscriptions	90	162	185	219	229	239
Diplômés Taux diplomation : 60%		Cohorte 1 DESS : 43	Cohorte 1 DESS : 14	Cohorte 1 Maîtrise : 14 DESS : 7	Cohorte 1 Maîtrise : 4 DESS : 2	Cohorte 1 Maîtrise : 1
			Cohorte 2 DESS : 22	Cohorte 2 DESS : 14	Cohorte 2 Maîtrise : 14 DESS : 7	Cohorte 2 Maîtrise : 7 DESS : 4
				Cohorte 3 DESS : 22	Cohorte 3 DESS : 14	Cohorte 3 Maîtrise : 14 DESS : 7
					Cohorte 4 DESS : 22	Cohorte 4 DESS : 14
Total des diplômés	0	43	36	55	63	69

Pour l'an 1 du DESS, le calcul de la prévision d'effectifs présenté dans le tableau montre la somme des prévisions de nouveaux inscrits pour l'ensemble des concentrations selon les facteurs déjà présentés plus haut. Pour l'an 1, la demande sera très forte pour le DESS compte tenu des attentes exprimées dans le milieu de la FGA et des besoins criants de formation. Rappelons que dans l'attente d'un programme qualifiant, 16 personnes se sont inscrites comme étudiantes libres au cours de l'année 2024-2025 dans des cours déjà offerts du tronc commun. Comme durant l'an 1 du DESS, le programme cohabitera avec l'actuelle maîtrise en enseignement profil FGA (1551 à 1555), on peut s'attendre à plusieurs déplacements d'un programme à l'autre, ce qui aura pour effet d'augmenter les effectifs. Ceci étant, les effectifs atteindront, au minimum, 90 inscrits.

Pour l'an 1 de la maîtrise en enseignement, on peut prévoir une forte demande étant donné que le programme comblera à son tour les attentes exprimées dans le milieu de la FGA. Comme tous les cours du programme du DESS (30 crédits) se trouveront aussi dans le programme de maîtrise (45 crédits) selon la formule des « programmes gigognes », cette mutualisation des cours permettra d'assurer le démarrage de tous les cours dès la première année du cheminement. Cela étant, les effectifs atteindront à l'an 1 de la maîtrise et à l'an 2 du DESS un total de 162 inscrits.

À l'exception de la première année du DESS, les **nouveaux inscrits** sont répartis de la façon suivante : 45 pour le DESS et 45 pour la maîtrise. Bien qu'il soit difficile de prévoir la répartition de ces effectifs dans chacun des programmes, nous pouvons estimer une part égale à des fins de simulation. Ces nombres ont été établis suivant un raisonnement consistant à prévoir une cohorte avec un minimum de 15 personnes par concentration. Quant au calcul des **réinscriptions**, leur nombre a été établi avec une prise en compte d'une déperdition possible de 20% selon les données d'Analysisia pour les programmes de 2^e cycle.

En outre, pour les deux programmes, nous avons appliqué un taux de diplomation de 60%. Ce nombre a été fixé à partir du taux moyen de diplomation de l'UQAM. Ce taux de diplomation est appliqué de façons différentes pour le DESS et la maîtrise afin de tenir compte du temps de complétion pour chacun des programmes. Ces calculs permettent d'estimer le total des inscriptions annuellement – nombre qui tient compte à la fois d'un taux de déperdition et de diplomation.

2.3 Pertinence systémique

Au Québec, plusieurs universités offrent déjà des programmes de 2^e cycle en enseignement, ce qui permet aux futurs diplômés de développer leurs compétences professionnelles. Parmi ces programmes, plusieurs sont destinés au personnel enseignant de l'ordre secondaire pour la formation générale. Au cours de 2023, pour contrer l'importante pénurie du personnel enseignant et sous l'impulsion d'assouplissements réglementaires (Règlement sur les autorisations d'enseigner, 2024), de nouveaux programmes de 2^e cycle ont fait leur apparition dans l'offre universitaire, sous forme de maîtrise mais aussi dans des modes alternatifs: des DESS et des programmes de formation à distance, notamment à la TELUQ, le DESS en enseignement de l'univers social, le DESS en enseignement du français langue seconde et le DESS en enseignement au secondaire, à l'Université de Sherbrooke, le DESS en enseignement au secondaire et, à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, le DESS qualifiant en

enseignement secondaire pour le français langue d'enseignement, pour les mathématiques et pour l'univers social.

Si on examine la programmation actuelle des universités québécoises, on constate que, depuis 2015, l'UQAM est la seule université qui offre une formation qui est à la fois spécialisée pour l'enseignement à la FGA et qualifiante avec la MES-FGA. Notre université étant déjà connue pour son offre spécialisée en enseignement aux adultes, il s'avèrerait pertinent d'améliorer la maîtrise et de l'élargir avec un DESS et un ensemble de six concentrations. Des personnes enseignantes peuvent être tentées de s'inscrire dans un DESS ou une maîtrise qualifiante offerts par d'autres universités et qui sont destinés à toutes les catégories d'enseignant, sans distinction du secteur éducatif. Mais, suivre une formation portant sur la formation générale des jeunes pour l'enseignement au secondaire n'est pas une avenue très intéressante puisque les cours offerts ne traitent pas de contenus spécifiques à la pratique enseignante à la FGA. Actuellement, il existe le programme de maîtrise en enseignement de l'Université de Sherbrooke qui offre trois cours optionnels sur la FGA, mais l'analyse de ce programme révèle que l'accès aux contenus spécialisés n'est que partiel. De plus, ce programme est donné, entièrement à distance, en mode asynchrone, ce qui est souvent jugé moins intéressant.

Par rapport aux programmes offerts au Canada et à l'étranger, la nouvelle offre de l'UQAM sera vraiment inédite. En effet, l'inventaire des programmes d'études de 1^e et de 2^e cycle qui a été réalisé permet d'affirmer que l'UQAM sera la seule à offrir du DESS et une maîtrise qualifiante spécialement destinée pour l'enseignement à la formation générale des adultes en milieu scolaire. Nous ne développerons pas cela davantage puisque nous avons déjà mentionné comment se positionne l'UQAM par rapport à son expertise en éducation et formation des adultes en comparaison des autres universités (voir section pertinence scientifique). Relevons cependant que depuis 2015, avec la maîtrise en enseignement, l'UQAM pouvait se présenter fièrement ayant l'exclusivité d'une offre de formation spécialisée. Mais, cette offre demeurerait limitée aux seules personnes des spécialités français, langue d'enseignement, français, langue seconde, mathématiques, sciences et technologies, ainsi que d'univers social. Avec la nouvelle proposition d'un DESS et d'une nouvelle maîtrise, il sera possible d'atteindre d'autres catégories de personnes enseignantes, qui sont en nombre assez important à la FGA et qui, de surcroît, pratiquent dans des services typiques de la formation des adultes : l'alphabétisation, l'intégration sociale et l'intégration socioprofessionnelle. Le fait que le DESS et la maîtrise propose cet ensemble de concentrations permet à l'UQAM de déployer une formation universitaire spécialisée de qualité et qui répond à la demande du personnel enseignant, comme du personnel de direction aux prises actuellement avec un roulement de personnel important.

En outre, la pertinence systémique est également perceptible sur un autre plan : le développement de la recherche. Le fait d'offrir une maîtrise et un DESS comprenant six concentrations, en plus d'élargir le bassin de personnes étudiantes dans les autres concentrations grâce à la formation à distance, permettra au corps professoral investi dans ce programme de développer encore plus son expertise sur l'éducation des adultes. De fait, la fréquentation de personnes étudiantes ayant de nouvelles expertises dans les classes stimulera assurément l'intérêt en recherche chez le corps professoral. Un tel intérêt sera d'autant plus vif que les modalités de cours privilégiées dans le nouveau programme visent à permettre les échanges et l'expérimentation entre les personnes étudiantes et enseignantes.

À ce sujet, soulignons que dans le champ d'études de l'éducation des adultes, au Québec comme à l'international, un pan important de la recherche s'intéresse à l'intervention éducative des populations marginalisées et des parcours de formation atypiques. Déjà, les travaux de professeures et de professeurs du Département d'éducation et formation spécialisées de l'UQAM portent sur des problématiques reliées à l'intégration sociale, aux compétences en littératie, à la conciliation études-travail-famille, lesquelles touchent directement la pratique du personnel enseignant (voir les travaux de A. Dahl, J-P Mercier, V. Thériault). Ainsi, le développement d'une nouvelle offre de programme – le DESS et la maîtrise combinés - permettra aux personnes professeures d'avoir un accès direct à la pratique enseignante dans les services d'intégration sociale, d'intégration socioprofessionnelle et d'alphabétisation. Ajoutons à cela qu'au cours des années, des professeurs et professeures de ce département ont entamé des collaborations de recherche avec des collègues d'autres départements sur des problématiques connexes, notamment avec des spécialistes du champ de la didactique. L'une des sources de telles pratiques de collaboration, qui étaient pratiquement inexistantes avant l'instauration de la MES-FGA en 2015, est précisément les échanges entre pairs suscités par le programme de maîtrise en enseignement. L'ampleur que prendra l'offre de programmes viendra donc stimuler encore davantage le développement de la recherche sur la formation générale des adultes, ce qui est excellent sur le plan des opportunités systémiques.

2.4 Pertinence institutionnelle

Comme indiqué précédemment, l'UQAM peut profiter avantageusement du DESS et de la maîtrise combinés, pour renforcer sa position de chef de file en matière de formation universitaire destinée au personnel enseignant de la FGA. La pertinence d'offrir un ensemble de six concentrations pour les deux programmes ayant été exposée, il convient de montrer que cette création de programmes offres des opportunités qui s'inscrivent très bien dans les orientations stratégiques de notre université, tout comme celles de la

Faculté des sciences de l'éducation et du Département d'éducation et formation spécialisées qui assurera la gestion du nouveau programme.

Effectivement, la création du DESS et de la maîtrise en enseignement à la formation générale des adultes est tout à fait correspondante aux quatre valeurs fondamentales décrites dans le *Plan stratégique 2024-2029* de l'UQAM : *Accessibilité aux études, Engagement dans les transformations sociales, Audace de faire autrement et courage de sortir des cadres établis* et *Ouverture sur le monde, aux différences et aux idées nouvelles* (UQAM, 2024 : 7). En particulier, le projet traduit bien le caractère audacieux de notre université, l'UQAM étant la seule université québécoise à proposer une offre de formation complète – pour les personnes en emploi pour le DESS et pour toutes personnes intéressées à la qualification pour la maîtrise – et destinée à une catégorie du personnel enseignant dont la pratique est vouée à l'intégration et la scolarisation de base des adultes. Le système d'éducation québécois ayant été conçu pour les personnes de tous les âges, et non pas seulement pour les jeunes, il est souhaitable que l'UQAM accentue son engagement pour former le personnel enseignant pratiquant auprès des adultes. Les cours du DESS et de la maîtrise s'abreuvent des savoirs théoriques produits par les universitaires. Ils permettent une prise de distance critique vis-à-vis de la pratique tout à fait bénéfique pour le public visé. En ouvrant le DESS spécialement destinées à des personnes en emploi pouvant dorénavant bénéficier d'un soutien financier de leur employeur avec les nouvelles mesures offertes par le ministère de l'Éducation (MEQ, 2024a), l'UQAM témoigne de son engagement et de sa sensibilité à l'accessibilité à la formation professionnelle continue. Le DESS, tout comme la maîtrise, s'inscrivent aussi particulièrement bien dans l'une des orientations du plan institutionnel, celle qui appelle à *Enrichir l'expérience étudiante* (p. 14) et qui, sur le plan des objectifs, demande notamment de *Valoriser les parcours académiques et professionnels* avant, pendant et après les études réussies. L'ambition du nouveau DESS consiste justement à aider le personnel enseignant à se maintenir en emploi et à se développer professionnellement tout en leur permettant d'offrir une formation de grande qualité aux adultes québécois peu scolarisés. Quant à la maîtrise, elle répond également à la même ambition, à la différence qu'elle prévoit un accompagnement, avec des stages et des activités de formation pratique, tout le long du parcours de formation dans une perspective d'enrichissement de l'expérience étudiante.

Cette création de deux programmes, le DESS et la maîtrise, mobilisera particulièrement le corps enseignant rattaché à la Faculté des sciences de l'éducation qui a été fondée en 1999 sur la base du département des sciences de l'éducation. Aujourd'hui, la Faculté compte quatre départements, 10 chaires de recherche, 10 équipes et groupes de recherche, 5 observatoires et réseaux dans lesquels sont investis 176 professeurs, 372 personnes chargées de cours et 70 membres de soutien. Les domaines de spécialisation du corps professoral sont aussi divers que la didactique des langues, le

counseling et le développement de carrière, la gestion de l'éducation, l'éducation et la formation des adultes, etc. La Faculté offre 36 programmes d'études, dont 18 de deuxième cycle. Selon les données de 2022, 5279 personnes étudiantes fréquentaient les programmes d'études de la Faculté, dont 1260 aux cycles supérieurs.

L'une des missions de la Faculté des sciences de l'éducation est de réaliser la formation des maîtres. Actuellement, la Faculté offre de nombreux programmes qualifiants de baccalauréat : enseignement en préscolaire et primaire; enseignement en formation professionnelle et technique, enseignement au secondaire ; adaptation scolaire et sociale, enseignement du français langue seconde et enseignement de l'anglais langue seconde. Si certains de ces programmes visent la formation à l'enseignement à l'ordre secondaire – dont fait partie la formation générale des adultes – aucun n'est destiné à l'enseignement aux adultes en milieu scolaire. Seuls trois d'entre eux offrent un cours (complémentaire au choix) sur l'enseignement aux adultes : le baccalauréat en adaptation scolaire et sociale, le baccalauréat en enseignement du français langue seconde, le baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde. Avec un seul cours optionnel, il est clair que ces programmes ne peuvent offrir une véritable formation spécialisée pour enseigner aux adultes en milieu scolaire. Au deuxième cycle, la Faculté offre un programme qualifiant : la maîtrise en enseignement, profil secondaire (qui passera de 60 crédits à 45 crédits à l'automne 2025) et profil enseignement à la formation générale des adultes (60 crédits). Toujours au deuxième cycle, la Faculté des sciences de l'éducation offre aussi de nombreux programmes de DESS non qualifiants destinés à professionnels issus de divers milieux. Sans en faire ici l'inventaire, mentionnons le DESS en éducation et formation des adultes et le Microprogramme de 2^e cycle en éducation et formation des adultes qui s'adressent à des praticiens d'horizons divers (formateurs en entreprise, éducateur communautaire, intervenants en santé, etc. Ce DESS s'adresse donc à un tout autre public et ne comporte au cours pertinent pour la pratique en milieu scolaire. La venue du DESS pour la FGA viendra ainsi combler un vide dans l'offre de formation continue pour ce public particulier.

En outre, la Faculté vise à devenir un lieu incontournable de la recherche en sciences de l'éducation. Son plan stratégique 2022-2027 établit quatre grands axes pour orienter les activités des membres de la faculté : *Innovation; Accueil et inclusion; Responsabilité; Rayonnement*. Le présent projet de création de programme trouve des ancrages particuliers avec les deux premières orientations. Concernant l'Innovation, la Faculté vise à ce que les *programmes d'études soient articulés aux besoins de la société, aux données de la recherche et aux exigences des associations, des ordres professionnels et des divers milieux de travail* (p. 7). *Dans la même veine, il est demandé de Soutenir le rapprochement entre les programmes, les chercheuses, chercheurs et les milieux de pratique* (p. 7). En ce qui a trait à l'orientation, *Accueil et inclusion*, la Faculté est appelée à agir comme (...) *chef de file en ce qui concerne l'accueil et l'accompagnement offerts à*

la population étudiante, dans une perspective d'inclusion, d'équité et d'égalité des chances (p. 8).

La création du DESS et de la maîtrise sont également bien articulés aux priorités du Département d'éducation et formation spécialisées dont sont issus les professeurs membres du comité de création programmes dont le nom des membres est indiqué à l'annexe 23. Pour les années 2021-2024, ce département s'est donné comme priorité de *stimuler la poursuite ou le retour aux études de personnes aux besoins et parcours variés* (priorité 1.2) ce qui est tout à fait le cas du personnel enseignant de la FGA. Le département vise aussi à stimuler les actions pertinentes pour *assurer la réussite des étudiant.e.s aux besoins de formation et aux parcours diversifiés* (priorité 1.5), ce qui correspond bien à l'intention du présent projet.

Au département d'éducation et formation spécialisées, on compte plus de 40 personnes professeures. Ce département, qui compte la plus grande équipe professorale en éducation et formation des adultes au Québec et l'une des plus grandes au Canada (Y. Chochoard, A. Dahl, J.-P. Mercier, B. Pentimalli, V. Thériault et B. Voyer) offre déjà des programmes en éducation des adultes. Au premier cycle, depuis plusieurs années, la direction du microprogramme, du certificat de 1^e cycle pour formateurs en milieu de travail et du certificat en intervention éducative en milieu familial et communautaire provient de ce département. Au deuxième cycle, des professeures de ce département sont investies dans la gestion du microprogramme et du DESS en éducation et formation des adultes ainsi que de la maîtrise en éducation et formation des adultes. Or, comme mentionné précédemment, aucun de ces programmes n'est destiné à des intervenants ou des personnes enseignantes du milieu scolaire. On n'y trouve donc aucun cours portant sur l'enseignement la FGA. Les travaux de recherche des spécialistes de l'enseignement de la FGA ne peuvent donc trouver écho dans leur enseignement. En créant le DESS et la maîtrise pour l'enseignement à la FGA, la diffusion des résultats de recherche dans une diversité de cours et auprès d'un public spécialisé en processus de formation sera dorénavant possible.

L'équipe de ce département qui est spécialisée en éducation et formation des adultes et qui est déjà bien investie dans ce domaine, avec la collaboration de collègues spécialistes de l'orthopédagogie du français et des mathématiques, est particulièrement encline à offrir, à gérer et à promouvoir des programmes d'études comme celui du DESS et de la maîtrise pour l'enseignement à la FGA pour répondre à la diversité des besoins de formation du corps enseignant. Cette équipe, à laquelle se joindra en juin 2025 une nouvelle personne professeure, spécialiste de l'intégration sociale, pourra beaucoup mieux mettre à profit son expertise en recherche pour le bénéfice du milieu de pratique agissant comme un véritable partenaire des acteurs du terrain comme le suggère l'une des priorités départementales (2.4).

3. PRÉSENTATION DU DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN ENSEIGNEMENT À LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

3.1 Identification des programmes de DESS

Type du programme	Diplôme d'études supérieures spécialisées 30 crédits
Nom du programme	Diplôme d'études supérieures spécialisées en enseignement à la formation générale des adultes
CAFF (Indiquer un CAFF pour chacun des profils ou concentrations s'il y a lieu)	Concentration français langue d'enseignement : 7502 Concentration mathématiques, sciences et technologies : 7502 Concentration français langue seconde :7502 Concentration intégration sociale : 7502 Concentration intégration socioprofessionnelle : 6805 Concentration alphabétisation : 7502
Grade et abréviation	DESS
Appellation du diplôme	Diplôme d'études supérieures spécialisées en enseignement à la formation générale des adultes
Nombre de crédits	30
Unité(s) de rattachement du programme :	Unité de programmes de deuxième cycle en éducation et en formation spécialisées
Régime du programme :	Temps partiel
Durée du programme :	10 trimestres
Modalités d'enseignement :	À distance, principalement en mode synchrone
Date de mise en œuvre prévue :	Hiver 2026
Lieux où le programme sera offert :	À distance. Toutefois, quelques cours optionnels faisant parties d'autres programmes sont offerts en présence à l'Université du Québec à Montréal.

3.2 Objectifs du programme de DESS

La section qui suit présente les objectifs généraux et les objectifs spécifiques du programme de DESS.

3.2.1 Objectifs généraux du programme de DESS

Le nouveau programme de DESS à la formation générale des adultes, offert à distance et en mode synchrone, vise à former des personnes qui sont déjà en emploi à titre de professionnels de l'enseignement à la formation générale des adultes. Il s'agit d'une formation continue complémentaire à une formation académique acquise antérieurement. L'objectif général de cette formation est de développer des personnes professionnelles de l'enseignement, spécialisées dans leur discipline d'enseignement et en accompagnement des adultes en FGA. En plus des contenus spécialisés sur l'enseignement à la FGA, le programme offre des bases génériques sur la profession enseignante. Le nouveau DESS permet aux personnes détentrices d'un baccalauréat disciplinaire directement lié à la concentration choisie ou d'un baccalauréat d'un domaine pertinent et qui disposent d'une expérience d'enseignement de développer les compétences professionnelles nécessaires à l'enseignement et à l'accompagnement des adultes.

Les personnes inscrites à ce nouveau programme, qui disposent de la formation académique requise et d'une expérience d'enseignement auprès d'un public adulte sans avoir à leur actif la qualification légale, pourront développer des compétences professionnelles les aidant à pratiquer dans le système scolaire québécois. Plus spécifiquement, le DESS vise l'acquisition de connaissances générales sur le système d'éducation du Québec, sur le cadre réglementaire propre à la profession enseignante, sur la mission, l'organisation et les services éducatifs de la FGA et de son environnement, sur l'éthique professionnelle en plus de développer des connaissances spécialisées nécessaires à l'intervention éducative auprès des apprenants adultes (programmes d'études, approches, modèles théoriques, concepts, méthodes et stratégies d'enseignement et d'évaluation). Globalement, le programme vise le développement de compétences professionnelles de la profession enseignante et l'acquisition des moyens de répondre aux exigences des conditions de la pratique enseignante à la FGA.

3.2.2 Objectifs spécifiques du programme de DESS

Au terme du DESS, les personnes étudiantes auront, dans une perspective réflexive, acquis une bonne connaissance des compétences énoncées par le ministère de l'Éducation du Québec :

1. Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture
2. Maîtriser la langue d'enseignement
3. Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage
4. Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage
5. Évaluer les apprentissages
6. Gérer le fonctionnement du groupe-classe
7. Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves
8. Soutenir le plaisir d'apprendre
9. S'impliquer activement au sein de l'équipe-école
10. Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté
11. S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession
12. Mobiliser le numérique
13. Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

3.3 Cadre réglementaire du DESS

3.3.1 Régime d'études du DESS

Le DESS sera offert sous un régime à temps partiel uniquement. En effet, toutes les personnes étudiantes inscrites au programme de maîtrise en enseignement à la formation générale des adultes seront en situation d'emploi.

3.3.2 Durée maximale des études du DESS

Conformément à l'article 6.2.3 du Règlement numéro 8 des études de cycles supérieurs, la durée maximale des études permise sous un régime à temps partiel est de dix (10) trimestres. Une prolongation est possible conformément à l'article 4.8 du même règlement.

3.3.3 Condition d'admission du DESS

Conditions générales d'admission
(des conditions spécifiques s'appliquent pour chaque concentration)

Admission à l'automne et à l'hiver.

Les personnes candidates au DESS doivent :

- avoir un lien d'emploi avec un centre de services scolaire et être recommandées par ce dernier (sur la base d'au moins deux affectations ou contrats effectués, témoignant d'une année d'expérience, avec évaluation positive). Ils doivent être emploi à la formation générale des adultes durant la durée du programme.

Les personnes qui ne sont pas dans cette situation sont invitées à déposer une demande d'admission à la maîtrise en enseignement en formation générale des adultes.

Les personnes candidates doivent également :

- soit détenir un baccalauréat (ou l'équivalent), obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent),

- soit avoir obtenu un baccalauréat (ou l'équivalent) avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 2,7 sur 4,3 (ou l'équivalent). Auquel cas, la candidate, le candidat peut être admis après étude de son dossier par le SCAE

- soit avoir obtenu un tel baccalauréat (ou l'équivalent) avec une moyenne cumulative inférieure à 2,7 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent). Auquel cas, la candidate, le candidat peut être admis après étude de son dossier par le SCAE, à la condition de posséder, au moment de l'admission, une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent) complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent);

Très exceptionnellement, les candidates ou les candidats ayant obtenu un diplôme de baccalauréat avec une moyenne inférieure à 2,5 ou l'équivalent peuvent être admis après étude de leur dossier par le SCAE, à la condition de posséder les connaissances requises, une formation autre et appropriée ainsi qu'une expérience jugée pertinente. La durée de l'expérience est d'au moins de 2 années.

Concentration français langue d'enseignement et français langue seconde

La personne candidate doit détenir un baccalauréat en études française, en littérature, en linguistique, création littéraire, littérature comparée, en linguistique, en philologie, en sémiologie, en philosophie, en traduction vers le français, en communication, en théâtre, en cinéma, en histoire de l'art, ou dans un autre domaine pertinent (notamment par cumul) ou, à défaut, détenir un baccalauréat dont au moins 45 crédits sont associés à des cours d'une discipline pertinente ou connexe à la concentration.

La personne candidate dont les connaissances disciplinaires seront jugées insuffisantes pourrait se voir imposer des cours d'appoint par le SCAE.

Concentration mathématiques, sciences et technologies

La personne candidate doit détenir un baccalauréat en mathématiques, en ingénierie, en comptabilité, en informatique, en actuariat, en physique, en statistiques, en économie, en sciences de l'environnement, en sciences de la terre et de l'atmosphère, en médecine, en pharmacologie, en géologie, en architecture, en design industriel, en physiothérapie ou, à défaut, détenir l'équivalent d'un baccalauréat dont 90 crédits sont associés à des cours d'une ou des disciplines mentionnées plus haut.

La personne candidate dont les connaissances disciplinaires seront jugées insuffisantes pourrait se voir imposer des cours d'appoint par le SCAE. De plus, selon les cas, la direction de programme se réserve le droit d'imposer de suivre un cours traitant de l'une ou l'autre des disciplines associées à cette concentration en remplacement du cours optionnel.

Concentration intégration sociale

La personne candidate doit détenir un baccalauréat en travail social, en communication humaine et organisationnelle, en relation humaine, en animation et en recherche culturelle, en action culturelle, en psychologie, en sociologie, en sciences de l'éducation, en psychoéducation ou dans un domaine pertinent (notamment bac par cumul) ou, à défaut, détenir un baccalauréat dont au moins 45 crédits sont associés à des cours d'une discipline pertinente ou connexe à la concentration.

Les titulaires d'un baccalauréat dont la discipline ou le domaine de spécialisation n'est pas directement relié à la concentration et qui disposent d'une expérience personnelle ou professionnelle significative d'intervention éducative auprès d'adultes à la formation générale des adultes ou dans d'autres milieux éducatifs ou en milieu scolaire auprès des jeunes sont également admissibles. La durée de l'expérience d'une durée est d'au moins 2000 heures. Ces personnes devront fournir les attestations d'expérience (professionnelle ou autre) et leur curriculum vitae avec leur demande d'admission.

La personne candidate dont les connaissances disciplinaires seront jugées insuffisantes pourrait se voir imposer des cours d'appoint par le SCAE.

Concentration intégration socioprofessionnelle

La personne candidate doit détenir un baccalauréat en développement de carrière, en travail social, en relation humaine, en sociologie ou en gestion des ressources humaines, ou dans un domaine pertinent (notamment bac par cumul) de 90 crédits ou, à défaut, détenir un baccalauréat dont au moins 45 crédits sont associés à des cours d'une discipline pertinente ou connexe à la discipline.

Les titulaires d'un baccalauréat dont la discipline ou le domaine de de spécialisation n'est pas directement relié à la concentration et qui disposent d'une expérience personnelle ou professionnelle significative d'intervention éducative auprès d'adultes à la formation générale des adultes ou dans d'autres milieux éducatifs ou en milieu scolaire auprès des jeunes sont également admissibles. La durée de l'expérience d'une durée est d'au moins 2000 heures. Ces personnes devront fournir les attestations d'expérience (professionnelle ou autre) et leur curriculum vitae avec leur demande d'admission.

La personne candidate dont les connaissances disciplinaires seront jugées insuffisantes pourrait se voir imposer des cours d'appoint par le SCAE.

Concentration alphabétisation

La personne candidate doit détenir un baccalauréat de 90 crédits en études française, en littérature, en linguistique, création littéraire, littérature comparée, en linguistique, en philologie, en sémiologie, en philosophie, en traduction vers le français, en communication, en théâtre, en cinéma, en histoire de l'art, en travail social, en sciences de l'éducation, ou dans un autre domaine pertinent (notamment bac par cumul) de ou, à défaut, détenir un baccalauréat dont au moins 45 crédits sont associés à des cours d'une discipline pertinente ou connexe à la concentration.

Les titulaires d'un baccalauréat dont la discipline ou le domaine de spécialisation n'est pas directement relié à la concentration et qui disposent d'une expérience ou professionnelle significative d'intervention éducative auprès d'adultes à la formation générale des adultes ou dans d'autres milieux éducatifs ou en milieu scolaire auprès des jeunes sont également admissibles. La durée de l'expérience d'une durée est d'au moins 2000 heures. Ces personnes devront fournir les attestations d'expérience (professionnelle ou autre) et leur curriculum vitae avec leur demande d'admission.

La personne candidate dont les connaissances disciplinaires seront jugées insuffisantes pourrait se voir imposer des cours d'appoint par le SCAE.

Connaissance du français

Aucune personne candidate ne peut être admise à ce programme à moins qu'elle ne fasse la preuve qu'elle possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le test de français écrit du ministère de l'Éducation du Québec ou le test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone, celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise et celles ayant effectué leurs études secondaires en français au Québec (diplôme obtenu avec les 4^e et 5^e secondaires réalisées en français), au Canada (diplôme d'études secondaires obtenu avec les 11^e et 12^e années réalisées entièrement en français) ou hors Canada (diplôme d'études secondaires ou son équivalent réalisé en français et obtenu dans un pays réputé francophone).

Méthode et critères de sélection pour l'admission

En plus du dossier de présentation prévu par la demande d'admission qui comprend les diplômes et les relevés de notes académiques, chaque personne qui dépose sa candidature devra fournir les documents suivants :

Une lettre de motivation faisant état des éléments suivants : sa motivation à suivre ce programme; son expérience professionnelle au secteur de la formation générale des adultes (FGA) (durée, tâches, spécialité, employeur, lieu de pratique), son expérience d'intervention éducative auprès d'adultes ou d'enfants dans d'autres secteurs que celui de la FGA, sa capacité à utiliser le numérique et à suivre un programme d'études à distance et, le cas échéant, ses perspectives de développement de carrière à la FGA et, pour la personne titulaire d'un baccalauréat dont la discipline ou le domaine de spécialisation n'est pas directement relié à la concentration, une description des situations extrascolaires lui ayant permis d'acquérir les bases de cette discipline ou de ce domaine.

Un curriculum vitae détaillé. L'expérience professionnelle pertinente sera examinée lors de l'étude du dossier, notamment pour vérifier les possibilités d'inviter les candidats à s'inscrire, dès le début du programme, dans une démarche de reconnaissance des acquis. La candidature sera évaluée selon les critères suivants :

1. Qualité du dossier académique (70%)
2. Lettre de motivation et, le cas échéant, expérience professionnelle (30%)

Advenant la réception de plusieurs candidatures admissibles, le SCAE se réserve le droit de convoquer les personnes candidates en entrevue.

3.3.4 Capacité d'accueil du DESS

Il n'y a pas de contingentement pour le DESS en enseignement à la formation générale des adultes.

3.3.5 Date limite pour les demandes d'admission au DESS

Date limite pour un déposer une demande d'admission au programme	Automne 1 ^{er} août	Hiver 15 novembre	Été
------------------------------------------------------------------	---------------------------------	----------------------	-----

3.3.6 Règlement pédagogiques particuliers au DESS

Les personnes étudiantes du DESS sont tenues de suivre les cours EFA7802 (Étude de la formation générale des adultes, de son environnement et de ses spécificités) et EFA7957 Andragogie et modèles d'enseignement à la formation générale des adultes au début de leur cheminement académique, c'est-à-dire avant de débiter les autres cours obligatoires du programme. Par la suite, dans la mesure du possible, il est suggéré de suivre le programme selon le cheminement proposé. Dans certains cas, pour favoriser la réussite du programme, la direction du programme peut imposer de suivre le programme dans un certain ordre.

Les cours obligatoires du programme sont offerts de soir durant la semaine (du lundi au vendredi), parfois le samedi. Les cours optionnels offerts par le programme se déroulent de soir ou de fin de semaine : certains sont offerts à distance et d'autres en présentiel. Le cours optionnel choisi, après approbation de la direction de programme, peut aussi être suivi de jour, à distance ou en présentiel, parmi les cours offerts à l'UQAM.

Exigences linguistiques

Conformément à la Politique n° 21 sur la langue française de l'UQAM, les programmes conduisant à l'obtention d'une autorisation d'enseigner sont assujettis à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent la qualité

de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Les facultés de l'UQAM ayant sous leur responsabilité les programmes de formation à l'enseignement souscrivent entièrement à la vision du ministère de l'Éducation du Québec en ce qui a trait à l'exigence de qualité des compétences en français écrit et en français oral. Elles ont l'obligation de suivre les directives du Ministère quant à la reconnaissance des tests de certification en français.

Le règlement de l'UQAM concernant les exigences linguistiques en français écrit et oral pour les programmes de formation à l'enseignement se trouve à l'adresse suivante : cafeo-education.uqam.ca/exigences-linguistiques

Remarque : Les personnes étudiantes qui échoueront leur test diagnostique pourront se faire suggérer par la direction de suivre le cours DDL6000 Le soutien en français écrit dans l'enseignement.

Tests de français obligatoires pour l'enseignement

EPREVFR : Test de certification en français écrit pour l'enseignement

Le Test de certification en français écrit pour l'enseignement, le TECFÉE a pour but d'attester de la compétence langagière attendue d'une personne qui poursuit une formation universitaire en enseignement et qui s'apprête à assumer, entre autres, un rôle de « modèle linguistique » auprès des élèves. Ce test répond à la Politique de la langue commune aux programmes de formation à l'enseignement adoptée par l'Association des doyens, des doyennes et directeurs, directrices pour l'étude et la recherche en éducation au Québec (ADEREQ) en 2005, l'obtention d'un diplôme conduisant à une autorisation légale d'enseigner.

DIA0400 : Test diagnostique en français écrit pour l'enseignement

Le test diagnostique en français écrit évalue les connaissances de base en français des personnes étudiantes nouvelles inscrites dans les programmes de formation en enseignement. Le test diagnostique DIA0400 est obligatoire dès le 1er trimestre d'inscription. Il s'agit d'un test de 50 questions, à choix multiples, en ligne. Le test peut conduire la personne étudiante vers l'obligation de suivre un cours d'appoint en français.

XORAL05 : Test de communication orale pour l'enseignement

Le test de communication orale évalue la compétence à s'exprimer oralement auprès des personnes étudiantes des programmes de formation en enseignement. Le test de

communication orale XORAL est également obligatoire dès l'été de la 1^{re} année d'étude. Il couvre quatre volets d'évaluation : la voix et la diction; la langue (morphosyntaxe et lexique); la compétence communicative; la compétence discursive. La personne étudiante s'inscrit à ce test à la fin de sa première année d'études.

Particularités du programme

Autorisations d'enseigner

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec.

De plus, en vertu de dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le permis d'enseigner au Québec, la personne candidate est priée de consulter la section [Travailler dans le réseau de l'éducation](#) du site Web Gouvernement du Québec. Une page est aussi consacrée aux [types d'autorisation d'enseigner](#).

La personne étudiante qui veut réaliser ses activités de formation pratique en situation d'emploi doit détenir un lien d'emploi avec un centre de services scolaire ou un établissement d'enseignement secondaire privé en enseignement au secondaire (être sur la liste de remplacement, avoir un contrat de suppléance) permettant de faire une demande d'autorisation provisoire d'enseigner.

L'expérience en enseignement ne peut avoir pour effet de modifier la durée des stages ou des pratiques supervisées.

3.3.7 Gestion de programme du DESS

Le DESS en enseignement à la formation générale des adultes est un programme départemental impliquant les départements d'Éducation et formation spécialisées, de Didactique des langues, de Didactique, d'Éducation et pédagogie, de Mathématiques et de Linguistique. Ce programme sera sous la responsabilité de l'Unité de programme de 2e cycle du Département d'éducation et formation spécialisées qui gère actuellement les programmes suivants : DESS en intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères (3002) (admissions suspendues)

DESS en intervention éducative auprès des élèves avec un trouble du développement (3170) (anciens 3060-3260)

Propédeutique (DESS en éducation et formation des adultes) (H202)

DESS en éducation et formation des adultes (1703) (ancien 3202)

Propédeutique (Programme court de 2e cycle en éducation et formation des adultes) (H702)

Microprogramme de deuxième cycle en éducation et formation des adultes (9017) (anciens 0702-0703)

Conformément à l'article 2.1 du Règlement des études de cycles supérieures (R8), la gestion du programme sera assurée par un comité de programme et un sous-comité d'admission et d'évaluation, selon leur mandat respectif. Le comité de programme sera composé d'au moins trois et d'au plus six personnes professeures dont la direction du programme, d'un nombre égal de personnes étudiantes du programme, désignées par et parmi les personnes étudiantes du programme. Le comité de programme peut aussi comprendre des personnes extérieures à l'Université dont le nombre doit être inférieur ou égal au quart du nombre total de personnes étudiantes et de personnes professeures. Là où le comité de programme le juge approprié, il peut inviter une personne chargée de cours aux réunions à titre d'observatrice.

3.4 Structure du programme de DESS

Le DESS proposé est structuré sur la base de six concentrations chaque concentration correspondant à un domaine de spécialisation de la profession enseignante à la FGA.

- Français langue d'enseignement

- Français langue seconde
- Alphabétisation
- Mathématiques, sciences et technologies
- Intégration sociale
- Intégration socioprofessionnelle

Pour l'ensemble des concentrations, 10 activités (30 crédits) sont prévues.

Tableau 2 Cours à suivre au DESS

Tronc commun aux six concentrations (15 cr.)
ASC7806 École et société : réussite scolaire et devenir social (3cr.)
EFA7802 Étude de la formation générale des adultes, de son environnement et de ses spécificités (3cr.)
EFA7807 Adultes en formation ayant des besoins particuliers (3cr.)
EFA7957 Andragogie et modèles d'enseignement à la formation générale des adultes (3cr.)
EFA7809 Évaluation des apprentissages et reconnaissance des acquis en formation générale des adultes (3cr.)
Concentration français langue d'enseignement (12 cr.)
DDL8312 Didactique de la lecture et de l'écriture pour l'enseignement à la formation générale des adultes (3 cr.)
DDL8332 Didactique de la grammaire pour l'enseignement à la formation générale des adultes (3 cr.)
DDL8342 Didactique de l'oral pour l'enseignement à la formation générale des adultes (3 cr.)
ASS7110 Orthodidactique de la lecture et de l'écriture en formation générale des adultes (3 cr.)
Concentration mathématiques, sciences et technologies (12 cr.)
MAT7220 Introduction à la didactique des mathématiques et des sciences et technologies en formation générale des adultes (3 cr.)
ASS7178 Enseignement-apprentissage des mathématiques en formation générale des adultes (3 cr.)
DDD8524 Enseignement-apprentissage des sciences et technologies dans la formation générale des adultes (3 cr.)
DDD8545 Intégration des mathématiques et des sciences et technologies à la formation générale aux adultes (3 cr.)
Concentration français langue seconde (12 cr.)
DDL8214 Didactique de la lecture et de l'écriture en français langue seconde à la formation générale des adultes (3 cr.)
DDL8234 Didactique de la grammaire et du vocabulaire en français langue seconde à la FGA (3 cr.)
DDL8264 Didactique de la compréhension et de la production orales en français langue seconde à la formation générale des adultes (3 cr.)
LIN8115 Grammaire pour l'enseignement du français (3 cr.)
Concentration intégration sociale (12 cr.)
EFA7804 Participation sociale : fondements, orientations et cadre d'intervention (3 cr.)
EFA7805 Participation sociale et adultes marginalisées (3 cr.)
EFA7810 Accompagnement de personnes apprenantes (3 cr.)
EFA7815 Collaboration et développement professionnel en intégration sociale et intégration socioprofessionnelle (3 cr.)

Concentration intégration socioprofessionnelle (12 cr.)
CAR7010 Ressources en intégration socioprofessionnelle et profils d'adultes (3 cr.)
EFA7005 Intégration socioprofessionnelle : fondements, orientations et cadre d'intervention (3 cr.)
EFA7810 Accompagnement de personnes apprenantes (3 cr.)
EFA7815 Collaboration et développement professionnel en intégration sociale et intégration socioprofessionnelle (3 cr.)
Concentration alphabétisation (12 cr.)
EFA7220 L'alphabétisation à la formation générale des adultes I (3 cr.)
EFA7221 L'alphabétisation à la formation générale des adultes II (3 cr.)
EFA7222 L'alphabétisation et le pouvoir d'agir (3 cr.)
EFA7810 Accompagnement de personnes apprenantes (3 cr.)
Activité de synthèse (3 cr.)
EFA7999 Activité de synthèse sur la formation et le développement personnel de l'adulte

3.5 Cheminement du DESS

Le programme de DESS permet un cheminement d'une durée de deux années à temps partiel, bien que la durée puisse être plus courte dans le cas où des cours feront l'objet d'une reconnaissance des acquis (RAC). Les personnes étudiantes du DESS en éducation et formation des adultes cohabiteront dans tous leurs cours avec des personnes de la maîtrise. Le cheminement peut débuter au trimestre d'automne ou au d'hiver. Au trimestre d'automne, une fois admise dans le programme, chaque personne sera systématiquement invitée à participer à un atelier sur la reconnaissance des acquis d'une durée de 2 heures. Cet atelier non crédité l'aidera à ainsi amorcer une demande de RAC auprès de la FSE-UQAM si elle le souhaite. Cette manière d'entamer le cursus permettra à la Faculté des sciences de l'éducation d'organiser systématiquement et efficacement le travail de traitement des demandes de RAC.

Comme le montrent les tableaux 3 à 8, le cheminement du DESS a été dessiné de manière à ce que les cours soient suivis, avec une certaine alternance entre des cours de tronc commun qui portent sur le contexte de la FGA, ses fondements et ses aspects pédagogiques, et d'autres cours de didactique ou de spécialisation. Le cheminement pour chacune des concentrations est similaire. Vers la fin du cheminement, la personne étudiante suit une activité de synthèse. Ainsi, les personnes étudiantes suivent leur parcours académique en suivant les cours prévus dans le bloc tronc commun, le bloc didactique ou de spécialisation et le bloc Activité Synthèse. Cette manière d'organiser le cursus devrait faciliter la conciliation des études avec la vie personnelle ou professionnelle.

Tableau 3 : Grille de cheminement – DESS - Français langue seconde - 30 crédits

Début à l'automne

Année 1			Année 2		
<i>Test diagnostic</i>			<i>TECFÉE + test oral</i>		
Session 1 – A	Session 2 - H	Session 3 - E	Session 4 - A	Session 5 - H	Session 6 - E
EFA7802 (3 cr.) Étude de la FGA, de son environnement et de ses spécificités	EFA7957 (3 cr.) Andragogie et modèles d'enseignement à la FGA	EFA7807 (3 cr.) Adultes en formation ayant des besoins particuliers	EFA7809 (3 cr.) Évaluation des apprentissages et reconnaissance des acquis en FGA	DDL8234 (3 cr.) Didactique de la grammaire et du vocabulaire en FLS à la FGA	ASC7806 (3 cr.) École et société : réussite scolaire et devenir social
	DDL8264 (3 cr.) Didactique de la compréhension et de la production orales en FLS à la FGA		DDL8214 (3 cr.) Didactique de la lecture et de l'écriture en FLS à la FGA	LIN8115 (3 cr.) Grammaire pour l'enseignement du français	EFA7999 (3 cr.) Activité de synthèse sur la formation et le développement personnel de l'adulte

Légende: En bleu: cours communs aux différentes concentrations, En jaune : cours de spécialité, En vert : activité de synthèse.

Note : Le cours au choix peut aussi s'effectuer aux sessions 3 et 6.

Début à l'hiver

Année 1			Année 2		
<i>Test diagnostic</i>			<i>TECFÉE + test oral</i>		
Session 1 – H	Session 2 - E	Session 3 - A	Session 4 - H	Session 5 - E	Session 6 - A
EFA7802 (3 cr.) Étude de la FGA, de son environnement et de ses spécificités	EFA7957 (3 cr.) Andragogie et modèles d'enseignement à la FGA	DDL8214 (3 cr.) Didactique de la lecture et de l'écriture en FLS à la FGA	DDL8234 (3 cr.) Didactique de la grammaire et du vocabulaire en FLS à la FGA	ASC7806 (3 cr.) École et société : réussite scolaire et devenir social	EFA7809 (3 cr.) Évaluation des apprentissages et reconnaissance des acquis en FGA
DDL8264 (3 cr.) Didactique de la compréhension et de la production orales en FLS à la FGA		EFA7807 (3 cr.) Adultes en formation ayant des besoins particuliers	LIN8115 (3 cr.) Grammaire pour l'enseignement du français		EFA7999 (3 cr.) Activité de synthèse sur la formation et le développement personnel de l'adulte

Légende: En bleu: cours communs aux différentes concentrations, En jaune : cours de spécialité, En vert : activité de synthèse.

Note : Le cours au choix peut aussi s'effectuer aux sessions 5 et 6.

Tableau 4: Grille de cheminement – DESS - Français langue d'enseignement - 30 crédits

Début à l'automne

Année 1			Année 2		
<i>Test diagnostic</i>			<i>TECFÉE + test oral</i>		
Session 1 – A	Session 2 - H	Session 3 - E	Session 4 - A	Session 5 - H	Session 6 - E
EFA7802 (3 cr.) Étude de la FGA, de son environnement et de ses spécificités	EFA7957 (3 cr.) Andragogie et modèles d'enseignement à la FGA	EFA7807 (3 cr.) Adultes en formation ayant des besoins particuliers	EFA7809 (3 cr.) Évaluation des apprentissages et reconnaissance des acquis en FGA	ASS7110 (3 cr.) Orthodidactique de la lecture et de l'écriture en FGA	ASC7806 (3 cr.) École et société : réussite scolaire et devenir social
	DDL8342 (3 cr.) Didactique de l'oral pour l'enseignement à la FGA		DDL8312 (3 cr.) Didactique de la lecture et de l'écriture pour l'enseignement à la FGA	DDL8332 (3 cr.) Didactique de la grammaire pour l'enseignement à la FGA	EFA7999 (3 cr.) Activité de synthèse sur la formation et le développement personnel de l'adulte

Légende: En bleu: cours communs aux différentes concentrations, En jaune : cours de spécialité, En vert : activité de synthèse.

Note : Le cours au choix peut aussi s'effectuer aux sessions 3 et 6.

Début à l'hiver

Année 1			Année 2		
<i>Test diagnostic</i>			<i>TECFÉE + test oral</i>		
Session 1 – H	Session 2 - E	Session 3 - A	Session 4 - H	Session 5 - E	Session 6 - A
EFA7802 (3 cr.) Étude de la FGA, de son environnement et de ses spécificités	EFA7957 (3 cr.) Andragogie et modèles d'enseignement à la FGA	DDL8312 (3 cr.) Didactique de la lecture et de l'écriture pour l'enseignement à la FGA	ASS7110 (3 cr.) Orthodidactique de la lecture et de l'écriture en FGA	ASC7806 (3 cr.) École et société : réussite scolaire et devenir social	EFA7809 (3 cr.) Évaluation des apprentissages et reconnaissance des acquis en FGA
DDL8342 (3 cr.) Didactique de l'oral pour l'enseignement à la FGA		EFA7807 (3 cr.) Adultes en formation ayant des besoins particuliers	DDL8332 (3 cr.) Didactique de la grammaire pour l'enseignement à la FGA		EFA7999 (3 cr.) Activité de synthèse sur la formation et le développement personnel de l'adulte

Légende: En bleu: cours communs aux différentes concentrations, En jaune : cours de spécialité, En vert : activité de synthèse.

Note : Le cours au choix peut aussi s'effectuer aux sessions 5 et 6.

Tableau 5 : Grille de cheminement – DESS - Concentration mathématiques, sciences et technologies - 30 crédits

Début à l'automne

Année 1			Année 2		
<i>Test diagnostic</i>			<i>TECFÉE + test oral</i>		
Session 1 – A	Session 2 - H	Session 3 - E	Session 4 - A	Session 5 - H	Session 6 - E
EFA7802 (3 cr.) Étude de la FGA, de son environnement et de ses spécificités	EFA7957 (3 cr.) Andragogie et modèles d'enseignement à la FGA	EFA7807 (3 cr.) Adultes en formation ayant des besoins particuliers	EFA7809 (3 cr.) Évaluation des apprentissages et reconnaissance des acquis en FGA	DDD8524(3 cr.) Enseignement-apprentissage des sciences et de la technologie à la FGA	ASC7806 (3 cr.) École et société : réussite scolaire et devenir social
	MAT7220 (3 cr.) Introduction à la didactique des mathématiques et des sciences et technologies à la FGA		ASS7178 (3cr.) Enseignement-apprentissage des mathématiques à la FGA	DDD8545 (3 cr.) Intégration des mathématiques et des sciences et technologies à la FGA	EFA7999 (3 cr.) Activité de synthèse sur la formation et le développement personnel de l'adulte

Légende: En bleu: cours communs aux différentes concentrations, En jaune : cours de spécialité, En vert : activité de synthèse.

Note : Le cours au choix peut aussi s'effectuer aux sessions 3 et 6.

Début à l'hiver

Année 1			Année 2		
<i>Test diagnostic</i>			<i>TECFÉE + test oral</i>		
Session 1 – H	Session 2 - E	Session 3 - A	Session 4 - H	Session 5 - E	Session 6 - A
EFA7802 (3 cr.) Étude de la FGA, de son environnement et de ses spécificités	EFA7957 (3 cr.) Andragogie et modèles d'enseignement à la FGA	ASS7178 (3cr.) Enseignement-apprentissage des mathématiques à la FGA	DDD8524 (3 cr.) Enseignement-apprentissage des sciences et de la technologie à la FGA	ASC7806 (3 cr.) École et société : réussite scolaire et devenir social	EFA7809 (3 cr.) Évaluation des apprentissages et reconnaissance des acquis en FGA
MAT7220 (3 cr.) Introduction à la didactique des mathématiques et des sciences et technologies à la FGA		EFA7807 (3 cr.) Adultes en formation ayant des besoins particuliers	DDD8545 (3 cr.) Intégration des mathématiques et des sciences et technologies à la FGA		EFA7999 (3 cr.) Activité de synthèse sur la formation et le développement personnel de l'adulte

Légende: En bleu: cours communs aux différentes concentrations, En jaune : cours de spécialité, En vert : activité de synthèse.

Note : Le cours au choix peut aussi s'effectuer aux sessions 5 et 6.

Tableau 6 - Grille de cheminement – DESS - Concentration intégration sociale - 30 crédits

Début à l'automne

Année 1			Année 2		
Test diagnostic			TECFÉE + test oral		
Session 1 – A	Session 2 - H	Session 3 - E	Session 4 - A	Session 5 - H	Session 6 - E
EFA7802 (3 cr.) Étude de la FGA, de son environnement et de ses spécificités	EFA7957 (3 cr.) Andragogie et modèles d'enseignement à la FGA	EFA7807 (3 cr.) Adultes en formation ayant des besoins particuliers	EFA7809 (3 cr.) Évaluation des apprentissages et reconnaissance des acquis en FGA	EFA7810 (3 cr.) Accompagnement de personnes apprenantes	ASC7806 (3 cr.) École et société : réussite scolaire et devenir social
	EFA7804 (3 cr.) Participation sociale : fondements, orientations et cadre d'intervention		EFA7805 (3 cr.) Participation sociale et adultes marginalisés	EFA7815 (3 cr.) Collaboration et développement professionnel en Intégration sociale et Intégration socioprofessionnelle	EFA7999 (3 cr.) Activité de synthèse sur la formation et le développement personnel de l'adulte

Légende: En bleu: cours communs aux différentes concentrations, En jaune : cours de spécialité, En vert : activité de synthèse.

Note : Le cours au choix peut aussi s'effectuer aux sessions 3 et 6.

Début à l'hiver

Année 1			Année 2		
Test diagnostic			TECFÉE + test oral		
Session 1 – H	Session 2 - E	Session 3 - A	Session 4 - H	Session 5 - E	Session 6 - A
EFA7802 (3 cr.) Étude de la FGA, de son environnement et de ses spécificités	EFA7957 (3 cr.) Andragogie et modèles d'enseignement à la FGA	EFA7805 (3 cr.) Participation sociale et adultes marginalisés	EFA7810 (3 cr.) Accompagnement de personnes apprenantes	ASC7806 (3 cr.) École et société : réussite scolaire et devenir social	EFA7809 (3 cr.) Évaluation des apprentissages et reconnaissance des acquis en FGA
EFA7804 (3 cr.) Participation sociale : fondements, orientations et cadre d'intervention		EFA7807 (3 cr.) Adultes en formation ayant des besoins particuliers	EFA7815 (3 cr.) Collaboration et développement professionnel en Intégration sociale et Intégration socioprofessionnelle		EFA7999 (3 cr.) Activité de synthèse sur la formation et le développement personnel de l'adulte

Légende: En bleu: cours communs aux différentes concentrations, En jaune : cours de spécialité, En vert : activité de synthèse.

Note : Le cours au choix peut aussi s'effectuer aux sessions 5 et 6.

Tableau 7: Grille de cheminement – DESS - Concentration intégration socioprofessionnelle - 30 crédits

Début à l'automne

Année 1			Année 2		
Test diagnostic			TECFÉE + test oral		
Session 1 – A	Session 2 - H	Session 3 - E	Session 4 - A	Session 5 - H	Session 6 - E
EFA7802 (3 cr.) Étude de la FGA, de son environnement et de ses spécificités	EFA7957 (3 cr.) Andragogie et modèles d'enseignement à la FGA	EFA7807 (3 cr.) Adultes en formation ayant des besoins particuliers	EFA7809 (3 cr.) Évaluation des apprentissages et reconnaissance des acquis en FGA	EFA7810 (3 cr.) Accompagnement de personnes apprenantes	ASC7806 (3 cr.) École et société : réussite scolaire et devenir social
	EFA7005 (3 cr.) Intégration socioprofessionnelle : fondements, orientations et cadre d'intervention		CAR7010 (3 cr.) Ressources en intégration socioprofessionnelle et profils d'adultes	EFA7815 (3 cr.) Collaboration et développement professionnel en Intégration sociale et Intégration socioprofessionnelle	EFA7999 (3 cr.) Activité de synthèse sur la formation et le développement personnel de l'adulte

Légende: En bleu: cours communs aux différentes concentrations, En jaune : cours de spécialité, En vert : activité de synthèse.

Note : Le cours au choix peut aussi s'effectuer aux sessions 3 et 6.

Début à l'hiver

Année 1			Année 2		
Test diagnostic			TECFÉE + test oral		
Session 1 – H	Session 2 - E	Session 3 - A	Session 4 - H	Session 5 - E	Session 6 - A
EFA7802 (3 cr.) Étude de la FGA, de son environnement et de ses spécificités	EFA7957 (3 cr.) Andragogie et modèles d'enseignement à la FGA	CAR7010 (3 cr.) Ressources en intégration socioprofessionnelle et profils d'adultes	EFA7810 (3 cr.) Accompagnement de personnes apprenantes	ASC7806 (3 cr.) École et société : réussite scolaire et devenir social	EFA7809 (3 cr.) Évaluation des apprentissages et reconnaissance des acquis en FGA
EFA7005 (3 cr.) Intégration socioprofessionnelle : fondements, orientations et cadre d'intervention		EFA7807 (3 cr.) Adultes en formation ayant des besoins particuliers	EFA7815 (3 cr.) Collaboration et développement professionnel en Intégration sociale et Intégration socioprofessionnelle		EFA7999 (3 cr.) Activité de synthèse sur la formation et le développement personnel de l'adulte

Légende: En bleu: cours communs aux différentes concentrations, En jaune : cours de spécialité, En vert : activité de synthèse.

Note : Le cours au choix peut aussi s'effectuer aux sessions 5 et 6.

Tableau 8: Grille de cheminement – DESS - Concentration alphabétisation - 30 crédits

Début à l'automne

Année 1			Année 2		
<i>Test diagnostic</i>			<i>TECFÉE + test oral</i>		
Session 1 – A	Session 2 - H	Session 3 - E	Session 4 - A	Session 5 - H	Session 6 - E
EFA7802 (3 cr.) Étude de la FGA, de son environnement et de ses spécificités	EFA7957 (3 cr.) Andragogie et modèles d'enseignement à la FGA	EFA7807 (3 cr.) Adultes en formation ayant des besoins particuliers	EFA7809 (3 cr.) Évaluation des apprentissages et reconnaissance des acquis en FGA	EFA7810 (3 cr.) Accompagnement de personnes apprenantes	ASC7806 (3 cr.) École et société : réussite scolaire et devenir social
	EFA7220 (3 cr.) Alphabétisation à la FGA I		EFA7221 (3 cr.) Alphabétisation à la FGA II	EFA7222 (3 cr.) Alphabétisation et pouvoir d'agir	EFA7999 (3 cr.) Activité de synthèse sur la formation et le développement personnel de l'adulte

Légende: En bleu: cours communs aux différentes concentrations, En jaune : cours de spécialité, En vert : activité de synthèse.

Note : Le cours au choix peut aussi s'effectuer aux sessions 3 et 6.

Début à l'hiver

Année 1			Année 2		
<i>Test diagnostic</i>			<i>TECFÉE + test oral</i>		
Session 1 – H	Session 2 - E	Session 3 - A	Session 4 - H	Session 5 - E	Session 6 - A
EFA7802 (3 cr.) Étude de la FGA, de son environnement et de ses spécificités	EFA7957 (3 cr.) Andragogie et modèles d'enseignement à la FGA	EFA7221 (3 cr.) Alphabétisation à la FGA II	EFA7810(3 cr.) Accompagnement de personnes apprenantes	ASC7806 (3 cr.) École et société : réussite scolaire et devenir social	EFA7809 (3 cr.) Évaluation des apprentissages et reconnaissance des acquis en FGA
EFA7220 (3 cr.) Alphabétisation à la FGA I		EFA7807 (3 cr.) Adultes en formation ayant des besoins particuliers	EFA7222(3 cr.) Alphabétisation et pouvoir d'agir		EFA7999 (3 cr.) Activité de synthèse sur la formation et le développement personnel de l'adulte

Légende: En bleu: cours communs aux différentes concentrations, En jaune : cours de spécialité, En vert : activité de synthèse.

Note : Le cours au choix peut aussi s'effectuer aux sessions 5 et 6.

Si l'on décrit succinctement le cheminement prévu, on voit que **l'an 1** est axé sur l'acquisition ou l'approfondissement des connaissances de l'environnement éducatif et du contexte de la FGA, ainsi que des repères de base permettant de se situer professionnellement, de se familiariser avec les courants théoriques en andragogie et de développer la compétence à intervenir auprès des adultes ayant des besoins particuliers. Comme trois cours de tronc commun sont offerts lors de l'an 1, les personnes étudiantes fréquenteront dans leurs classes des personnes issues d'univers disciplinaires différents, ce qui procurera de riches échanges. Selon que le cheminement débutera au trimestre d'automne ou d'hiver, les personnes étudiantes, quelque que soit leur concentration, auront participé dès l'an 1 à un cours ou deux cours de spécialisation ou disciplinaire. La formation se poursuit au cours de **l'an 2** avec un certain équilibre entre les cours de tronc commun et les cours disciplinaires ou de spécialités. La formation se termine avec un cours traitant du développement de l'adulte et qui prévoit une activité de synthèse des apprentissages.

3.6 Activités du programme de DESS

- Cours offerts, approches pédagogiques et finalités

Pour toutes les concentrations, les activités du DESS sont constituées de cours pour un total de 30 crédits. Les personnes étudiantes inscrites au programme étant déjà détentrices d'un baccalauréat disciplinaire, elles sont familières avec la base de connaissances théoriques propres à leur champ d'expertise ainsi qu'avec la matière à enseigner. Cependant, elles ne sont pas nécessairement familières avec les sciences de l'éducation, ni avec la didactique disciplinaire. Il s'agit alors d'assurer dans les cours un apprentissage des théories à la base en sciences de l'éducation et de ses différents sous- champs scientifiques – fondements de l'éducation, andragogie, didactique, aspects socioculturels –, dont les membres du corps professoral sont experts. Le fait que chaque personne professeure structurera chacun des cours du programme en se référant au Référentiel de compétences (MEQ, 2020) permettra un premier ancrage de la théorie avec les dimensions pratiques de l'enseignement. Puis, comme la plupart des membres du corps professoral investis dans le nouveau programme dispose d'une expertise en recherche appliquée en enseignement de la FGA, il leur sera possible de mobiliser autant des connaissances théoriques récentes que des référents empiriques porteurs de sens pour les personnes étudiantes. Quant aux personnes professeures qui ont surtout investi leur recherche en didactique sans avoir réalisé la recherche auprès de la population adulte, elles pourront recourir à des modalités de soutien – conférences, assistantat d'enseignement, consultation de pairs – pour se familiariser progressivement avec les dimensions pratiques de l'enseignement à la FGA et permettre une contextualisation des contenus enseignés. Puis, grâce à la posture andragogique adoptée par le corps professoral, laquelle suscite les échanges et le partage, les personnes étudiantes contribueront à l'anticipation du transfert de leur formation dans la pratique.

4. PRÉSENTATION DE LA MAITRISE EN ENSEIGNEMENT À LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

4.1 Identification du programme de Maitrise

Type du programme	Maîtrise 45 crédits
Nom du programme	Maîtrise en enseignement à la formation générale des adultes
CAFF (Indiquer un CAFF pour chacun des profils ou concentrations s'il y a lieu)	Concentration français langue d'enseignement : 7502 Concentration mathématiques, sciences et technologies : 7502 Concentration français langue seconde : 7502 Concentration intégration sociale : 7502 Concentration intégration socioprofessionnelle : 6805 Concentration alphabétisation : 7502
Grade et abréviation	Maitrise en éducation, M.Ed
Appellation du diplôme	Maîtrise en enseignement à la formation générale des adultes
Nombre de crédits	45
Unité(s) de rattachement du programme :	Unité de programmes de deuxième cycle en éducation et en formation spécialisées
Régime du programme :	Temps partiel
Durée du programme :	12 trimestres
Modalités d'enseignement :	À distance, principalement en mode synchrone
Date de mise en œuvre prévue :	Hiver 2026
Lieux où le programme sera offert :	À distance. Toutefois, quelques cours optionnels faisant parties d'autres programmes sont offerts en présence à l'Université du Québec à Montréal.

4.2 Objectifs du programme de Maitrise

4.2.1 Objectifs généraux du programme de Maitrise

Le programme de maitrise en enseignement à la formation générale des adultes, offert à distance et en mode synchrone, mène au brevet d'enseignement délivré par le ministère de l'Éducation du Québec. Ce programme vise à former des personnes qui seront professionnels de l'enseignement à la formation générale des adultes. Puisque les personnes candidates sont déjà détentrices d'un baccalauréat spécialisé acquis antérieurement, la maitrise est une formation complémentaire.

L'objectif général de la maitrise est de développer des personnes professionnelles de l'enseignement détentrices de la qualification légale, spécialisées dans leur discipline d'enseignement et en accompagnement des adultes en FGA. En plus des contenus spécialisés sur l'enseignement à la FGA, le programme offre des bases génériques sur la profession enseignante. Le nouveau programme permet aux personnes détentrices d'un baccalauréat disciplinaire directement lié à la concentration choisie ou d'un baccalauréat d'un domaine pertinent qui disposent, ou non, d'une expérience d'enseignement de développer l'ensemble des compétences professionnelles prescrites aux orientations ministérielles et nécessaires à l'enseignement et à l'accompagnement des adultes conformément.

Les personnes inscrites à ce programme, qui disposent de la formation académique requise et d'une expérience d'enseignement auprès d'un public adulte sans avoir à leur actif la qualification légale, pourront développer l'ensemble des compétences professionnelles requises pour pratiquer dans le système scolaire québécois.

Plus spécifiquement, le programme vise l'acquisition de connaissances générales sur le système d'éducation du Québec, sur le cadre réglementaire propre à la profession enseignante, sur la mission, l'organisation et les services éducatifs de la FGA et de son environnement, sur l'éthique professionnelle en plus de développer des connaissances spécialisées nécessaires à l'intervention éducative auprès des apprenants adultes (programmes d'études, approches, modèles théoriques, concepts, méthodes et stratégies d'enseignement et d'évaluation). Globalement, le programme vise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles de la profession enseignante et l'acquisition des moyens de répondre aux exigences des conditions de la pratique enseignante à la FGA.

4.2.2 Objectifs spécifiques du programme de Maitrise

Au terme du programme maîtrise, les personnes étudiantes auront, dans une perspective réflexive, développé l'ensemble des compétences énoncées par le ministère de l'Éducation du Québec et elles auront fait la démonstration qu'elles sont en mesure de tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

2. Maîtriser la langue d'enseignement
3. Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage
4. Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage
5. Évaluer les apprentissages
6. Gérer le fonctionnement du groupe-classe
7. Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves
8. Soutenir le plaisir d'apprendre
9. S'impliquer activement au sein de l'équipe-école
10. Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté
11. S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession
12. Mobiliser le numérique
13. Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

4.3 Cadre règlementaire de Maitrise

4.3.1 Régime d'études de la Maitrise

Le programme de maîtrise sera offert sous un régime à temps partiel uniquement. En effet, un nombre important de personnes étudiantes inscrites au programme de maîtrise en enseignement à la formation générale des adultes seront en situation d'emploi.

4.3.2 Durée maximale des études de la Maitrise

Conformément à l'article 7.1.3 du Règlement numéro 8 des études de cycles supérieurs, la durée maximale des études permise sous un régime à temps partiel est de douze (12) trimestres. Une prolongation est possible conformément à l'article 4.8 du même règlement.

4.3.3 Condition d'admission de la Maitrise

Conditions générales d'admission (des conditions spécifiques s'appliquent pour chaque concentration) :

Admission à l'automne et à l'hiver.

SÉ (Rév. 02-2025)

Les personnes candidates doivent :

- soit détenir un baccalauréat (ou l'équivalent), obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent),
- soit avoir obtenu un baccalauréat (ou l'équivalent) avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 2,7 sur 4,3 (ou l'équivalent). Auquel cas, la candidate, le candidat peut être admis après étude de son dossier par le SCAE
- soit avoir obtenu un tel baccalauréat (ou l'équivalent) avec une moyenne cumulative inférieure à 2,7 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent). Auquel cas, la candidate, le candidat peut être admis après étude de son dossier par le SCAE, à la condition de posséder, au moment de l'admission, une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent) complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent);
- Très exceptionnellement, les candidates ou les candidats ayant obtenu un diplôme de baccalauréat avec une moyenne inférieure à 2,5 ou l'équivalent peuvent être admis après étude de leur dossier par le SCAE, à la condition de posséder les connaissances requises, une formation autre et appropriée ainsi qu'une expérience jugée pertinente. Cette expérience est d'une durée d'au moins deux années.

Concentrations français langue d'enseignement et français langue seconde

La personne candidate doit détenir un baccalauréat en études française, en littérature, en linguistique, création littéraire, littérature comparée, en linguistique, en philologie, en sémiologie, en philosophie, en traduction vers le français, en communication, en théâtre, en cinéma, en histoire de l'art, ou dans un autre domaine pertinent (notamment par cumul) ou, à défaut, détenir un baccalauréat dont au moins 45 crédits sont associés à des cours d'une discipline pertinente ou connexe à la concentration.

La personne candidate dont les connaissances disciplinaires seront jugées insuffisantes pourrait se voir imposer des cours d'appoint par le SCAE.

Concentration mathématiques, sciences et technologies

La personne candidate doit détenir un baccalauréat en mathématiques, en ingénierie, en comptabilité, en informatique, en actuariat, en physique, en statistiques, en économie, en sciences de l'environnement, en sciences de la terre et de l'atmosphère, en médecine, en pharmacologie, en géologie, en architecture, en design industriel, en physiothérapie ou, à défaut, détenir l'équivalent d'un baccalauréat dont 90 crédits sont associés à des cours d'une ou des disciplines mentionnées plus haut.

La personne candidate dont les connaissances disciplinaires seront jugées insuffisantes pourrait se voir imposer des cours d'appoint par le SCAE. De plus, selon les cas, la

direction de programme se réserve le droit d'imposer de suivre un cours traitant de l'une ou l'autre des disciplines associées à cette concentration en remplacement du cours optionnel.

Concentration intégration sociale

La personne candidate doit détenir un baccalauréat en travail social, en communication humaine et organisationnelle, en relation humaine, en animation et en recherche culturelle, en action culturelle, en psychologie, en sociologie, en sciences de l'éducation, en psychoéducation ou dans un domaine pertinent (notamment bac par cumul) ou, à défaut, détenir un baccalauréat dont au moins 45 crédits sont associés à des cours d'une discipline pertinente ou connexe à la concentration.

Les titulaires d'un baccalauréat dont la discipline ou le domaine de spécialisation n'est pas directement relié à la concentration et qui disposent d'une expérience personnelle ou professionnelle significative d'intervention éducative auprès d'adultes à la formation générale des adultes ou dans d'autres milieux éducatifs ou en milieu scolaire auprès des jeunes sont également admissibles. La durée de l'expérience d'une durée est d'au moins 2000 heures. Ces personnes devront fournir les attestations d'expérience (professionnelle ou autre) et leur curriculum vitae avec leur demande d'admission.

La personne candidate dont les connaissances disciplinaires seront jugées insuffisantes pourrait se voir imposer des cours d'appoint par le SCAE.

Concentration intégration socioprofessionnelle

La personne candidate doit détenir un baccalauréat en développement de carrière, en travail social, en relation humaine, en sociologie ou en gestion des ressources humaines, ou dans un domaine pertinent (notamment bac par cumul) de 90 crédits ou, à défaut, détenir un baccalauréat dont au moins 45 crédits sont associés à des cours d'une discipline pertinente ou connexe à la discipline.

Les titulaires d'un baccalauréat dont la discipline ou le domaine de spécialisation n'est pas directement relié à la concentration et qui disposent d'une expérience personnelle ou professionnelle significative d'intervention éducative auprès d'adultes à la formation générale des adultes ou dans d'autres milieux éducatifs ou en milieu scolaire auprès des jeunes sont également admissibles. La durée de l'expérience d'une durée est d'au moins 2000 heures. Ces personnes devront fournir les attestations d'expérience (professionnelle ou autre) et leur curriculum vitae avec leur demande d'admission.

La personne candidate dont les connaissances disciplinaires seront jugées insuffisantes pourrait se voir imposer des cours d'appoint par le SCAE.

Concentration alphabétisation

La personne candidate doit détenir un baccalauréat de 90 crédits en études française, en littérature, en linguistique, création littéraire, littérature comparée, en linguistique, en philologie, en sémiologie, en philosophie, en traduction vers le français, en communication, en théâtre, en cinéma, en histoire de l'art, en travail social, en sciences de l'éducation, ou dans un autre domaine pertinent (notamment bac par cumul) de ou, à défaut, détenir un baccalauréat dont au moins 45 crédits sont associés à des cours d'une discipline pertinente ou connexe à la concentration.

Les titulaires d'un baccalauréat dont la discipline ou le domaine de spécialisation n'est pas directement relié à la concentration et qui disposent d'une expérience ou professionnelle significative d'intervention éducative auprès d'adultes à la formation générale des adultes ou dans d'autres milieux éducatifs ou en milieu scolaire auprès des jeunes sont également admissibles. La durée de l'expérience d'une durée est d'au moins 2000 heures. Ces personnes devront fournir les attestations d'expérience (professionnelle ou autre) et leur curriculum vitae avec leur demande d'admission.

La personne candidate dont les connaissances disciplinaires seront jugées insuffisantes pourrait se voir imposer des cours d'appoint par le SCAE.

Trimestre d'admission

Admission au trimestre d'automne et au trimestre d'hiver.

Connaissance du français

Aucune personne candidate ne peut être admise à ce programme à moins qu'elle ne fasse la preuve qu'elle possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le test de français écrit du ministère de l'Éducation du Québec ou le test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone, celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise et celles ayant effectué leurs études secondaires en français au Québec (diplôme obtenu avec les 4^e et 5^e secondaires réalisées en français), au Canada (diplôme d'études secondaires obtenu avec les 11^e et 12^e années réalisées entièrement en français) ou hors Canada (diplôme d'études secondaires ou son équivalent réalisé en français et obtenu dans un pays réputé francophone).

Méthode et critères de sélection

En plus du dossier de présentation prévu par la demande d'admission qui comprend les diplômes et les relevés de notes académiques, chaque personne qui dépose sa candidature devra fournir les documents suivants :

- Une lettre de motivation faisant état des éléments suivants : sa motivation à suivre ce programme; son expérience professionnelle au secteur de la formation générale des adultes (FGA) (durée, tâches, spécialité, employeur, lieu de pratique), son expérience d'intervention éducative auprès d'adultes ou d'enfants dans d'autres secteurs que celui de la FGA, sa capacité à utiliser le numérique et à suivre un programme d'études à distance et, le cas échéant, ses perspectives de développement de carrière à la FGA et, pour la personne titulaire d'un baccalauréat dont la discipline ou le domaine de spécialisation n'est pas directement relié à la concentration, une description des situations extrascolaires lui ayant permis d'acquérir les bases de cette discipline ou de ce domaine.
- Un curriculum vitae détaillé. Bien que l'expérience professionnelle ne soit pas une condition d'admission pour toutes les personnes candidates, l'expérience professionnelle pertinente sera examinée lors de l'étude du dossier, notamment pour vérifier les possibilités d'inviter les candidats à s'inscrire, dès le début du programme, dans une démarche de reconnaissance des acquis.

La candidature sera évaluée selon les critères suivants :

1- Qualité du dossier académique (70%)

2- Lettre de motivation et, le cas échéant, expérience professionnelle (30%)

Advenant la réception de plusieurs candidatures admissibles, le SCAE se réserve le droit de convoquer les personnes candidates en entrevue.

4.3.4 Capacité d'accueil de la Maîtrise

Il n'y a pas de contingentement dans le programme de maîtrise en enseignement à la formation générale des adultes.

4.3.5 Date limite pour les demandes d'admission à la Maîtrise

Date limite pour un déposer une demande d'admission au programme	Automne 1 août	Hiver 15 novembre	Été
------------------------------------------------------------------	-------------------	----------------------	-----

4.3.6 Règlement pédagogiques particuliers à la Maîtrise

Les personnes étudiantes de la maîtrise sont tenues de suivre les cours EFA7802 (Étude de la formation générale des adultes, de son environnement et de ses spécificités) et EFA7957 Andragogie et modèles d'enseignement à la formation générale des adultes au début de leur cheminement académique, c'est-à-dire avant de débiter les autres cours obligatoires du programme. Par la suite, dans la mesure du possible, il est suggéré de suivre le programme selon le cheminement proposé. Dans certains cas, pour favoriser la réussite du programme, la direction du programme peut imposer de suivre le programme dans un certain ordre.

Les cours obligatoires du programme sont offerts de soir durant la semaine (du lundi au vendredi), parfois le samedi. Les cours optionnels offerts par le programme se déroulent de soir ou de fin de semaine : certains sont offerts à distance et d'autres en présentiel. Le cours optionnel choisi, après approbation de la direction de programme, peut aussi être suivi de jour, à distance ou en présentiel, parmi les cours offerts à l'UQAM.

Les activités de la formation pratique (pratiques supervisées ou stages) ne peuvent pas faire l'objet d'une reconnaissance d'acquis sur la base de l'expérience.

Les stages et les pratiques supervisées se font de jour ou de soir, du lundi au vendredi, selon le calendrier scolaire habituel à la formation générale des adultes au Québec. Les rencontres en lien avec les stages et les pratiques supervisées ont lieu habituellement le vendredi soir et le samedi.

Exigences linguistiques

Conformément à la Politique n° 21 sur la langue française de l'UQAM, les programmes conduisant à l'obtention d'une autorisation d'enseigner sont assujettis à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Les facultés de l'UQAM ayant sous leur responsabilité les programmes de formation à l'enseignement souscrivent entièrement à la vision du ministère de l'Éducation du Québec en ce qui a trait à l'exigence de qualité des compétences en français écrit et en français oral. Elles ont l'obligation de suivre les directives du Ministère quant à la reconnaissance des tests de certification en français.

Le règlement de l'UQAM concernant les exigences linguistiques en français écrit et oral pour les programmes de formation à l'enseignement se trouve à l'adresse suivante : cafeo-education.uqam.ca/exigences-linguistiques

Remarque : Les personnes étudiantes qui échoueront leur test diagnostique pourront se faire suggérer par la direction de suivre le cours DDL6000 Le soutien en français écrit dans l'enseignement.

Tests de français obligatoires pour l'enseignement

EPREVFR : Test de certification en français écrit pour l'enseignement

Le Test de certification en français écrit pour l'enseignement, le TECFÉE a pour but d'attester de la compétence langagière attendue d'une personne qui poursuit une formation universitaire en enseignement et qui s'apprête à assumer, entre autres, un rôle de « modèle linguistique » auprès des élèves. Ce test répond à la Politique de la langue commune aux programmes de formation à l'enseignement adoptée par l'Association des doyens, des doyennes et directeurs, directrices pour l'étude et la recherche en éducation au Québec (ADEREQ) en 2005, l'obtention d'un diplôme conduisant à une autorisation légale d'enseigner.

DIA0400 : Test diagnostique en français écrit pour l'enseignement

Le test diagnostique en français écrit évalue les connaissances de base en français des personnes étudiantes nouvelles inscrites dans les programmes de formation en enseignement. Le test diagnostique DIA0400 est obligatoire dès le 1^{er} trimestre d'inscription. Il s'agit d'un test de 50 questions, à choix multiples, en ligne. Le test peut conduire la personne étudiante vers l'obligation de suivre un cours d'appoint en français.

XORAL05 : Test de communication orale pour l'enseignement

Le test de communication orale évalue la compétence à s'exprimer oralement auprès des personnes étudiantes des programmes de formation en enseignement. Le test de communication orale XORAL est également obligatoire dès l'été de la 1^{re} année d'étude. Il couvre quatre volets d'évaluation : la voix et la diction; la langue (morphosyntaxe et lexic); la compétence communicative; la compétence discursive. La personne étudiante s'inscrit à ce test à la fin de sa première année d'études.

La personne étudiante qui veut réaliser ses activités de formation pratique en situation d'emploi doit détenir un lien d'emploi avec un centre de services scolaire ou un établissement d'enseignement secondaire privé en enseignement au secondaire (être sur la liste de remplacement, avoir un contrat de suppléance) permettant de faire une demande d'autorisation provisoire d'enseigner.

L'expérience en enseignement ne peut avoir pour effet de modifier la durée des stages ou des pratiques supervisées.

Particularités du programme

Autorisations d'enseigner

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec.

De plus, en vertu de dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le permis d'enseigner au Québec, la personne candidate est priée de consulter la section [Travailler dans le réseau de l'éducation](#) du site Web Gouvernement du Québec. Une page est aussi consacrée aux [types d'autorisation d'enseigner](#).

La personne étudiante qui veut réaliser ses activités de formation pratique en situation d'emploi doit détenir un lien d'emploi avec un centre de services scolaire ou un établissement d'enseignement secondaire privé en enseignement au secondaire (être sur la liste de remplacement, avoir un contrat de suppléance) permettant de faire une demande d'autorisation provisoire d'enseigner.

L'expérience en enseignement ne peut avoir pour effet de modifier la durée des stages ou des pratiques supervisées.

4.3.7 Gestion du programme de la maîtrise

Le programme de maîtrise en enseignement à la formation générale des adultes est un programme départemental impliquant les départements d'Éducation et formation spécialisées, de Didactique des langues, de Didactique, d'Éducation et pédagogie, de Mathématiques et de Linguistique. Ce programme sera sous la responsabilité de l'Unité de programme de 2^e cycle du Département d'éducation et formation spécialisées qui gère actuellement les programmes suivants : *DESS en intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères (3002) (admissions suspendues)*

DESS en intervention éducative auprès des élèves avec un trouble du développement (3170) (anciens 3060-3260)

Propédeutique (DESS en éducation et formation des adultes) (H202)

DESS en éducation et formation des adultes (1703) (ancien 3202)

Propédeutique (Programme court de 2e cycle en éducation et formation des adultes) (H702)

SÉ (Rév. 02-2025)

Microprogramme de deuxième cycle en éducation et formation des adultes (9017)
(anciens 0702-0703)

Conformément à l'article 2.1 du Règlement des études de cycles supérieures (R8), la gestion du programme sera assurée par un comité de programme et un sous-comité d'admission et d'évaluation, selon leur mandat respectif. Le comité de programme sera composé d'au moins trois et d'au plus six personnes professeures dont la direction du programme, d'un nombre égal de personnes étudiantes du programme, désignées par et parmi les personnes étudiantes du programme. Le comité de programme peut aussi comprendre des personnes extérieures à l'Université dont le nombre doit être inférieur ou égal au quart du nombre total de personnes étudiantes et de personnes professeures. Là où le comité de programme le juge approprié, il peut inviter une personne chargée de cours aux réunions à titre d'observatrice.

4.4 Structure du programme de maîtrise

Le programme proposé est structuré sur la base de six concentrations chaque concentration correspondant à un domaine de spécialisation de la profession enseignante à la FGA.

- Français langue d'enseignement
- Français langue seconde
- Alphabétisation
- Mathématiques, sciences et technologies
- Intégration sociale
- Insertion socioprofessionnelle

Pour l'ensemble des concentrations, 15 activités (45 crédits) sont prévues.

Tableau 9: Cours à suivre à la maîtrise

Tronc commun aux six concentrations (15 crédits)
ASC7806 École et société : réussite scolaire et devenir social (3 cr.)
EFA7802 Étude de la formation générale des adultes, de son environnement et de ses spécificités (3 cr.)
EFA7807 Adultes en formation ayant des besoins particuliers (3 cr.)
EFA7957 Andragogie et modèles d'enseignement à la formation générale des adultes (3 cr.)
EFA7809 Évaluation des apprentissages et reconnaissance des acquis en formation générale des adultes (3 cr.)
Concentration français langue d'enseignement
Bloc Didactique (12 crédits)

DDL8312 Didactique de la lecture et de l'écriture pour l'enseignement à la formation générale des adultes (3 cr.)
DDL8332 Didactique de la grammaire pour l'enseignement à la formation générale des adultes (3 cr.)
DDL8342 Didactique de l'oral pour l'enseignement à la formation générale des adultes (3 cr.)
ASS7110 Orthodidactique de la lecture et de l'écriture en formation générale des adultes (3 cr.)
Bloc de Formation pratique (15 crédits)
Pratiques supervisées
EFA7880 Pratique supervisée I : Regard sur sa pratique (6 cr.)
EFA7885 Pratique supervisée II : Développement de sa pratique par une approche investigatrice (9 cr.)
Ou Stages
EFA7878 Stage I : Initiation à l'enseignement-apprentissage en FGA (3 cr.)
EFA7888 Stage II : Fonctionnement du groupe-classe et suivi individualisé en formation générale des adultes (5 cr.)
DLS7883 Stage III : Prise en charge et enseignement du français langue d'enseignement en formation générale des adultes (7 cr.)
Concentration mathématiques, sciences et technologies
Bloc Didactique (12 crédits)
MAT7220 Introduction à la didactique des mathématiques et des sciences et technologies en formation générale des adultes (3 cr.)
ASS7178 Enseignement-apprentissage des mathématiques en formation générale des adultes (3 cr.)
DDD8524 Enseignement-apprentissage des sciences et technologies dans la formation générale des adultes (3 cr.)
DDD8545 Intégration des mathématiques et des sciences et technologies à la formation générale aux adultes (3 cr.)
Bloc de Formation pratique (15 crédits)
Pratiques supervisées
EFA7880 Pratique supervisée I : Regard sur sa pratique (6 cr.)
EFA7885 Pratique supervisée II : Développement de sa pratique par une approche investigatrice (9 cr.)
Ou Stages
EFA7878 Stage I : Initiation à l'enseignement-apprentissage en FGA (3 cr.)
EFA7888 Stage II : Fonctionnement du groupe-classe et suivi individualisé en formation générale des adultes (5 cr.)
ASS7800 Stage III : Prise en charge et enseignement des mathématiques et des sciences et technologies en formation générale des adultes (7 cr.)
Concentration français langue seconde
Bloc Didactique (12 crédits)
DDL8214 Didactique de la lecture et de l'écriture en français langue seconde à la formation générale des adultes (3 cr.)
DDL8234 Didactique de la grammaire et du vocabulaire en français langue seconde à la FGA (3 cr.)
DDL8264 Didactique de la compréhension et de la production orales en français langue seconde à la formation générale des adultes (3 cr.)
LIN8115 Grammaire pour l'enseignement du français (3 cr.)
Bloc de Formation pratique (15 crédits)
Pratiques supervisées

EFA7880 Pratique supervisée I : Regard sur sa pratique (6 cr.)
EFA7885 Pratique supervisée II : Développement de sa pratique par une approche investigatrice (9 cr.)
Ou Stages
EFA7878 Stage I : Initiation à l'enseignement-apprentissage en FGA (3 cr.)
EFA7888 Stage II : Fonctionnement du groupe-classe et suivi individualisé en formation générale des adultes (5 cr.)
DLS7884 Stage III : Prise en charge et enseignement du français langue seconde en formation générale des adultes (7 cr.)
Concentration intégration sociale
Bloc Cours de spécialité (12 crédits)
EFA7804 Participation sociale : fondements, orientations et cadre d'intervention (3 cr.)
EFA7805 Participation sociale et adultes marginalisées (3 cr.)
EFA7810 Accompagnement de personnes apprenantes (3 cr.)
EFA7815 Collaboration et développement professionnel en intégration sociale et intégration socioprofessionnelle (3 cr.)
Bloc de Formation pratique (15 crédits)
Pratiques supervisées
EFA7880 Pratique supervisée I : Regard sur sa pratique (6 cr.)
EFA7885 Pratique supervisée II : Développement de sa pratique par une approche investigatrice (9 cr.)
Ou Stages
EFA7878 Stage I : Initiation à l'enseignement-apprentissage en FGA (3 cr.)
EFA7888 Stage II : Fonctionnement du groupe-classe et suivi individualisé en formation générale des adultes (5 cr.)
EFA7889 Stage III : Prise en charge et enseignement en intégration sociale à la formation générale des adultes (7 cr.)
Concentration intégration socioprofessionnelle
Bloc Cours de spécialité (12 crédits)
CAR7010 Ressources en intégration socioprofessionnelle et profils d'adultes (3 cr.)
EFA7005 Intégration socioprofessionnelle : fondements, orientations et cadre d'intervention (3 cr.)
EFA7810 Accompagnement de personnes apprenantes (3 cr.)
EFA7815 Collaboration et développement professionnel en intégration sociale et intégration socioprofessionnelle (3 cr.)
Bloc de Formation pratique (15 crédits)
Pratiques supervisées
EFA7880 Pratique supervisée I : Regard sur sa pratique (6 cr.)
EFA7885 Pratique supervisée II : Développement de sa pratique par une approche investigatrice (9 cr.)
Ou Stages
EFA7878 Stage I : Initiation à l'enseignement-apprentissage en FGA (3 cr.)
EFA7888 Stage II : Fonctionnement du groupe-classe et suivi individualisé en formation générale des adultes (5 cr.)
EFA7890 Stage III : Prise en charge et enseignement en intégration socioprofessionnelle à la formation générale des adultes (7 cr.)

Concentration alphabétisation
Bloc Cours de spécialité (12 crédits)
EFA7220 L'alphabétisation à la formation générale des adultes I (3 cr.)
EFA7221 L'alphabétisation à la formation générale des adultes II (3 cr.)
EFA7222 L'alphabétisation et le pouvoir d'agir (3 cr.)
EFA7810 Accompagnement de personnes apprenantes (3 cr.)
Bloc de Formation pratique (15 crédits)
Pratiques supervisées
EFA7880 Pratique supervisée I : Regard sur sa pratique (6 cr.)
EFA7885 Pratique supervisée II : Développement de sa pratique par une approche investigatrice (9 cr.)
Ou Stages
EFA7878 Stage I : Initiation à l'enseignement-apprentissage en FGA (3 cr.)
EFA7888 Stage II : Fonctionnement du groupe-classe et suivi individualisé en formation générale des adultes (5 cr.)
EFA7891 Stage III : Prise en charge et enseignement en alphabétisation à la formation générale des adultes (7 cr.)
Cours optionnels (3 crédits) – pour toutes les concentrations
Un cours parmi ceux de la liste suivante ou un autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme :
ASC7002 Stratégies d'intervention en milieux pluriethniques ou défavorisés
ASS7121 Troubles du développement : observer et connaître l'élève, favoriser l'apprentissage
ASS7302 Intégration de la personne en difficulté d'adaptation
ASS7318 L'individu en situation d'échec
DDL8276 Interventions spécifiques à la classe de langue seconde
DDL8243 L'approche interculturelle en didactique de la langue seconde
EFA790X Séminaire thématique en éducation et formation des adultes
FPT8003 Atelier de reconnaissance des acquis et des compétences et d'analyse des besoins de formation
EFA7910 Formation et développement personnel de l'adultes à tous les âges de la vie
EFA7970 Mesure et développement des compétences
FPE7221 Cognition, développement et éducation
FPT7757 L'analyse ergonomique au service de la formation professionnelle
TRS8305 Dynamique de l'exclusion sociale

4.5 Cheminement dans la maîtrise

Le nouveau programme a été conçu pour permettre un cheminement d'une durée de trois années à temps partiel, bien que la durée du cheminement puisse être plus courte dans le cas où des cours feront l'objet d'une reconnaissance des acquis et des compétences (RAC). Précisons que les personnes étudiantes de la maîtrise cohabiteront dans leur cours avec des personnes inscrites au DESS en éducation et formation des adultes, sauf

pour les stages et les activités de formation pratiques. Le cheminement peut débuter au trimestre d'automne ou au trimestre d'hiver. Au trimestre d'automne, une fois admise dans le programme, à la mi-août, chaque personne étudiante sera systématiquement invitée à participer, dans le cadre d'un cours optionnel Atelier de reconnaissance des acquis et des compétences et d'analyse des besoins de formation (FPT 8003), à une démarche d'analyse de ses compétences professionnelles et besoins de formation, lui permettant ainsi d'amorcer une demande de RAC. Chaque personne, si elle le veut, profitera aussi de cette démarche pour identifier ses besoins de formation. En offrant cette activité optionnelle au tout début du cursus, par une activité intensive, à distance, les personnes étudiantes nouvellement admises seront très rapidement exposées au Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020). Elles pourront procéder ensuite à une demande formelle de RAC. Cette manière d'entamer le cursus permettra à la personne responsable à la Faculté des sciences de l'éducation d'organiser systématiquement et efficacement le travail de traitement des demandes. Il est à noter qu'il est prévu que le premier cours obligatoire (EFA7802) Étude de la formation générale des adultes, de son environnement et de ses spécificités) du cursus traite également du référentiel de compétence pour permettre à l'ensemble des personnes étudiantes de bien le connaître.

Le cheminement du nouveau programme a été dessiné afin que les cours soient suivis avec une certaine alternance entre des cours de tronc commun qui portent sur le contexte de la FGA, ses fondements et ses aspects pédagogiques, et d'autre cours de didactique ou de spécialisation. Comme le montrent les tableaux 10 à 16, le schéma général du cheminement est le même pour chacune des six concentrations. Aussi, le cheminement proposé laisse le loisir aux personnes étudiantes de prendre leur cours optionnel à différents moments du parcours. Dans la même veine, le stage I peut être suivi dès l'an 1 au cours du trimestre d'été, les centres d'éducation des adultes étant ouverts en période estivale. Le fait de ne pas imposer les cours à tous au même moment est prévu de manière à ne pas poser d'obstacle aux personnes étudiantes qui n'arriveraient pas à suivre la progression suggérée. Ainsi, les personnes étudiantes suivent leur parcours académique en suivant les cours prévus dans les quatre blocs : le bloc *tronc commun* (bloc A), le bloc *didactique ou de spécialisation* (bloc B), le bloc *formation pratique* (bloc C), le bloc *cours optionnel* (bloc D). Cette manière d'organiser le cursus devrait faciliter la conciliation des études avec la vie personnelle ou professionnelle.

Tableau 10 : Grille de cheminement – Maitrise – Concentration français langue seconde - 45 crédits

Début à l'automne

Année 1			Année 2			Année 3		
<i>Test diagnostic</i>			<i>TECFÉE + test oral</i>					
Session 1 – A	Session 2 - H	Session 3 - E	Session 4 - A	Session 5 - H	Session 6 - E	Session 7 – A	Session 8 - H	Session 9 - E
EFA7802 (3 cr.) Étude de la FGA, de son environnement et de ses spécificités	EFA7957 (3 cr.) Andragogie et modèles d'enseignement à la FGA	EFA7807 (3 cr.) Adultes en formation ayant des besoins particuliers	DDL8214 (3 cr.) Didactique de la lecture et de l'écriture en FLS à la FGA	DDL8234 (3 cr.) Didactique de la grammaire et du vocabulaire en FLS à la FGA	Possibilité de cours au choix (3 cr.)	EFA7809 (3 cr.) Évaluation des apprentissages et RAC en FGA	LIN8115 (3 cr.) Grammaire pour l'enseignement du français	ASC7806 (3 cr.) École et société : réussite scolaire et devenir social
Possibilité de cours au choix (3 cr.)	DDL8264 (3 cr.) Didactique de la compréhension et de la production orales en FLS à la FGA		EFA7880 (6 cr.) Pratique supervisée I : Regard sur sa pratique	EFA7888 (5 cr.) Stage II Fonctionnement du groupe-classe et suivi individualisé en FGA		EFA7885 (9 cr.) Pratique supervisée II : Développement de sa pratique par une approche investigatrice		
			EFA7878 (3 cr.) Stage I Initiation à l'enseignement-apprentissage en FGA			DLS7884 (7 cr.) Stage III : Prise en charge et enseignement du français langue seconde en FGA		

Légende: En bleu: cours communs aux différentes concentrations (Bloc A), En jaune : cours de spécialité (Bloc B), En vert : formation pratique (Bloc C), En rose : cours au choix (Bloc D)

Note : Le stage 1 (S1) peut aussi s'effectuer à la session 3. Le stage 2 (S2) peut aussi s'effectuer à la session 6. Le stage 3 (S3) peut aussi s'effectuer à la session 8. La pratique supervisée 1 (PS1) peut aussi s'effectuer aux sessions 5 ou 6. La pratique supervisée 2 (PS2) se déroulent sur deux sessions (7 et 8). Le cours au choix peut s'effectuer aux sessions suivantes : 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8 ou 9.

Début à l'hiver

Année 1			Année 2			Année 3		
<i>Test diagnostic</i>			<i>TECFÉE + test oral</i>					
Session 1 – H	Session 2 - E	Session 3 - A	Session 4 - H	Session 5 - E	Session 6 - A	Session 7 – H	Session 8 - E	Session 9 - A
EFA7802 (3 cr.) Étude de la FGA, de son environnement et de ses spécificités	EFA7957 (3 cr.) Andragogie et modèles d'enseignement à la FGA	EFA7807 (3 cr.) Adultes en formation ayant des besoins particuliers	DDL8234 (3 cr.) Didactique de la grammaire et du vocabulaire en FLS à la FGA	Possibilité de cours au choix (3 cr.)	DDL8214 (3 cr.) Didactique de la lecture et de l'écriture en FLS à la FGA	LIN8115 (3 cr.) Grammaire pour l'enseignement du français	ASC7806 (3 cr.) École et société : réussite scolaire et devenir social	EFA7809 (3 cr.) Évaluation des apprentissages et RAC en FGA
DDL8264 (3 cr.) Didactique de la compréhension et de la production orales en FLS à la FGA		Possibilité de cours au choix (3 cr.)	EFA7880 (6 cr.) Pratique supervisée I : Regard sur sa pratique		EFA7885 (9 cr.) Pratique supervisée II : Développement de sa pratique par une approche investigatrice			
			EFA7878 (3 cr.) Stage I Initiation à l'enseignement-apprentissage en FGA		EFA7888 (5 cr.) Stage II Fonctionnement du groupe-classe et suivi individualisé en FGA	DLS7884 (7 cr.) Stage III : Prise en charge et enseignement du français langue seconde en FGA		

Légende: En bleu: cours communs aux différentes concentrations (Bloc A), En jaune : cours de spécialité (Bloc B), En vert : formation pratique (Bloc C), En rose : cours au choix (Bloc D)

Note : Le stage 1 (S1) peut aussi s'effectuer à la session 3. Le stage 2 (S2) peut aussi s'effectuer à la session 5. Le stage 3 (S3) peut aussi s'effectuer aux sessions 8 ou 9. La pratique supervisée 1 (PS1) peut aussi s'effectuer aux sessions 3 ou 5. La pratique supervisée 2 (PS2) se déroulent sur deux sessions (6 et 7). Le cours au choix peut s'effectuer aux sessions suivantes : 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 ou 9.

Tableau 11: Grille de cheminement – Maitrise – Concentration français langue d’enseignement - 45 crédits

Début à l’automne

Année 1			Année 2			Année 3		
Test diagnostic			TECFÉE + test oral					
Session 1 – A	Session 2 - H	Session 3 - E	Session 4 - A	Session 5 - H	Session 6 - E	Session 7 – A	Session 8 - H	Session 9 - E
EFA7802 (3 cr.) Étude de la FGA, de son environnement et de ses spécificités	EFA7957 (3 cr.) Andragogie et modèles d’enseignement à la FGA	EFA7807 (3 cr.) Adultes en formation ayant des besoins particuliers	DDL8312 (3 cr.) Didactique de la lecture et de l’écriture pour l’enseignement à la FGA	ASS7110 (3 cr.) Orthodidactique de la lecture et de l’écriture en FGA	Possibilité de cours au choix (3 cr.)	EFA7809 (3 cr.) Évaluation des apprentissages et RAC en FGA	DDL8332 (3 cr.) Didactique de la grammaire pour l’enseignement à la FGA	ASC7806 (3 cr.) École et société : réussite scolaire et devenir social
Possibilité de cours au choix (3 cr.)	DDL8342 (3 cr.) Didactique de l’oral pour l’enseignement à la FGA		EFA7880 (6 cr.) Pratique supervisée I : Regard sur sa pratique	EFA7888 (5 cr.) Stage II Fonctionnement du groupe-classe et suivi individualisé en FGA		EFA7885 (9 cr.) Pratique supervisée II : Développement de sa pratique par une approche investigatrice		
			EFA7878 (3 cr.) Stage I Initiation à l’enseignement-apprentissage en FGA			DDL7883 (7 cr.) Prise en charge et enseignement du français langue d’enseignement en FGA		

Légende: En bleu: cours communs aux différentes concentrations (Bloc A), En jaune : cours de spécialité (Bloc B), En vert : formation pratique (Bloc C), En rose : cours au choix (Bloc D)

Note : Le stage 1 (S1) peut aussi s’effectuer à la session 3. Le stage 2 (S2) peut aussi s’effectuer à la session 6. Le stage 3 (S3) peut aussi s’effectuer à la session 8. La pratique supervisée 1 (PS1) peut aussi s’effectuer aux sessions 5 ou 6. La pratique supervisée 2 (PS2) se déroulent sur deux sessions (7 et 8). Le cours au choix peut s’effectuer aux sessions suivantes : 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8 ou 9.

Début à l’hiver

Année 1			Année 2			Année 3		
Test diagnostic			TECFÉE + test oral					
Session 1 – H	Session 2 - E	Session 3 - A	Session 4 - H	Session 5 - E	Session 6 - A	Session 7 – H	Session 8 - E	Session 9 - A
EFA7802 (3 cr.) Étude de la FGA, de son environnement et de ses spécificités	EFA7957 (3 cr.) Andragogie et modèles d’enseignement à la FGA	EFA7807 (3 cr.) Adultes en formation ayant des besoins particuliers	ASS7110 (3 cr.) Orthodidactique de la lecture et de l’écriture en FGA	Possibilité de cours au choix (3 cr.)	DDL8312 (3 cr.) Didactique de la lecture et de l’écriture pour l’enseignement à la FGA	DDL8332 (3 cr.) Didactique de la grammaire pour l’enseignement à la FGA	ASC7806 (3 cr.) École et société : réussite scolaire et devenir social	EFA7809 (3 cr.) Évaluation des apprentissages et RAC en FGA
DDL8342 (3 cr.) Didactique de l’oral pour l’enseignement à la FGA		Possibilité de cours au choix (3 cr.)	EFA7880 (6 cr.) Pratique supervisée I : Regard sur sa pratique		EFA7885 (9 cr.) Pratique supervisée II : Développement de sa pratique par une approche investigatrice			
			EFA7878 (3 cr.) Stage I Initiation à l’enseignement-apprentissage en FGA		EFA7888 (5 cr.) Stage II Fonctionnement du groupe-classe et suivi individualisé en FGA	DDL7883 (7 cr.) Prise en charge et enseignement du français langue d’enseignement en FGA		

Légende: En bleu: cours communs aux différentes concentrations (Bloc A), En jaune : cours de spécialité (Bloc B), En vert : formation pratique (Bloc C), En rose : cours au choix (Bloc D)

Note : Le stage 1 (S1) peut aussi s’effectuer à la session 3. Le stage 2 (S2) peut aussi s’effectuer à la session 5. Le stage 3 (S3) peut aussi s’effectuer aux sessions 8 ou 9. La pratique supervisée 1 (PS1) peut aussi s’effectuer aux sessions 3 ou 5. La pratique supervisée 2 (PS2) se déroulent sur deux sessions (6 et 7). Le cours au choix peut s’effectuer aux sessions suivantes : 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 ou 9.

Tableau 12: Grille de cheminement – Maitrise – Concentration mathématiques, sciences et technologies - 45 crédits

Début à l'automne

Année 1			Année 2			Année 3		
Test diagnostic			TECFÉE + test oral					
Session 1 – A	Session 2 - H	Session 3 - E	Session 4 - A	Session 5 - H	Session 6 - E	Session 7 – A	Session 8 - H	Session 9 - E
EFA7802 (3 cr.) Étude de la FGA, de son environnement et de ses spécificités	EFA7957 (3 cr.) Andragogie et modèles d'enseignement à la FGA	EFA7807 (3 cr.) Adultes en formation ayant des besoins particuliers	ASS7178 (3 cr.) Enseignement-apprentissage des mathématiques à la FGA	DDD8524 (3 cr.) Enseignement-apprentissage des sciences et de la technologie à la FGA	Possibilité de cours au choix (3 cr.)	EFA7809 (3 cr.) Évaluation des apprentissages et RAC en FGA	DDD8545 (3 cr.) Intégration des mathématiques et des sciences et technologies à la FGA	ASC7806 (3 cr.) École et société : réussite scolaire et devenir social
Possibilité de cours au choix (3 cr.)	MAT7220 (3 cr.) Introduction à la didactique des mathématiques et des sciences et technologies à la FGA		EFA7880 (6 cr.) Pratique supervisée I : Regard sur sa pratique	EFA7888 (5 cr.) Stage II Fonctionnement du groupe-classe et suivi individualisé en FGA		EFA7885 (9 cr.) Pratique supervisée II : Développement de sa pratique par une approche investigatrice		
			EFA7878 (3 cr.) Stage I Initiation à l'enseignement-apprentissage en FGA			ASS7800 (7 cr.) Prise en charge et enseignement des mathématiques et des sciences et technologies en FGA		

Légende: En bleu: cours communs aux différentes concentrations (Bloc A), En jaune : cours de spécialité (Bloc B), En vert : formation pratique (Bloc C), En rose : cours au choix (Bloc D)

Note : Le stage 1 (S1) peut aussi s'effectuer à la session 3. Le stage 2 (S2) peut aussi s'effectuer à la session 6. Le stage 3 (S3) peut aussi s'effectuer à la session 8. La pratique supervisée 1 (PS1) peut aussi s'effectuer aux sessions 5 ou 6. La pratique supervisée 2 (PS2) se déroulent sur deux sessions (7 et 8). Le cours au choix peut s'effectuer aux sessions suivantes : 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8 ou 9.

Début à l'hiver

Année 1			Année 2			Année 3		
Test diagnostic			TECFÉE + test oral					
Session 1 – H	Session 2 - E	Session 3 - A	Session 4 - H	Session 5 - E	Session 6 - A	Session 7 – H	Session 8 - E	Session 9 - A
EFA7802 (3 cr.) Étude de la FGA, de son environnement et de ses spécificités	EFA7957 (3 cr.) Andragogie et modèles d'enseignement à la FGA	EFA7807 (3 cr.) Adultes en formation ayant des besoins particuliers	DDD8524 (3 cr.) Enseignement-apprentissage des sciences et de la technologie à la FGA	Possibilité de cours au choix (3 cr.)	ASS7178 (3 cr.) Enseignement-apprentissage des mathématiques à la FGA	DDD8545 (3 cr.) Intégration des mathématiques et des sciences et technologies à la FGA	ASC7806 (3 cr.) École et société : réussite scolaire et devenir social	EFA7809 (3 cr.) Évaluation des apprentissages et RAC en FGA
MAT7220 (3 cr.) Introduction à la didactique des mathématiques et des sciences et technologies à la FGA		Possibilité de cours au choix (3 cr.)	EFA7880 (6 cr.) Pratique supervisée I : Regard sur sa pratique		EFA7885 (9 cr.) Pratique supervisée II : Développement de sa pratique par une approche investigatrice			
			EFA7878 (3 cr.) Stage I Initiation à l'enseignement-apprentissage en FGA		EFA7888 (5 cr.) Stage II Fonctionnement du groupe-classe et suivi individualisé en FGA	ASS7800 (7 cr.) Prise en charge et enseignement des mathématiques et des sciences et technologies en FGA		

Légende: En bleu: cours communs aux différentes concentrations (Bloc A), En jaune : cours de spécialité (Bloc B), En vert : formation pratique (Bloc C), En rose : cours au choix (Bloc D)

Note : Le stage 1 (S1) peut aussi s'effectuer à la session 3. Le stage 2 (S2) peut aussi s'effectuer à la session 5. Le stage 3 (S3) peut aussi s'effectuer aux sessions 8 ou 9. La pratique supervisée 1 (PS1) peut aussi s'effectuer aux sessions 3 ou 5. La pratique supervisée 2 (PS2) se déroulent sur deux sessions (6 et 7). Le cours au choix peut s'effectuer aux sessions suivantes : 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 ou 9.

Tableau 13: Grille de cheminement – Maitrise – Concentration intégration sociale - 45 crédits

Début à l'automne

Année 1			Année 2			Année 3		
Test diagnostic			TECFÉE + test oral					
Session 1 – A	Session 2 - H	Session 3 - E	Session 4 - A	Session 5 - H	Session 6 - E	Session 7 – A	Session 8 - H	Session 9 - E
EFA7802 (3 cr.) Étude de la FGA, de son environnement et de ses spécificités	EFA7957 (3 cr.) Andragogie et modèles d'enseignement à la FGA	EFA7807 (3 cr.) Adultes en formation ayant des besoins particuliers	EFA7805 (3 cr.) Participation sociale et adultes marginalisées	EFA7810 (3 cr.) Accompagnement de personnes apprenantes à la FGA	Possibilité de cours au choix (3 cr.)	EFA7809 (3 cr.) Évaluation des apprentissages et RAC en FGA	EFA7815 (3 cr.) Collaboration et développement professionnel en intégration sociale et intégration socioprofessionnelle	ASC7806 (3 cr.) École et société : réussite scolaire et devenir social
Possibilité de cours au choix (3 cr.)	EFA7804 (3 cr.) Participation sociale : fondements, orientations et cadre d'intervention		EFA7880 (6 cr.) Pratique supervisée I : Regard sur sa pratique	EFA7888 (5 cr.) Stage II Fonctionnement du groupe-classe et suivi individualisé en FGA		EFA7885 (9 cr.) Pratique supervisée II : Développement de sa pratique par une approche investigatrice		
			EFA7878 (3 cr.) Stage I Initiation à l'enseignement-apprentissage en FGA			EFA7889 (7 cr.) Stage III Prise en charge et enseignement en intégration sociale à la FGA		

Légende: En bleu: cours communs aux différentes concentrations (Bloc A), En jaune : cours de spécialité (Bloc B), En vert : formation pratique (Bloc C), En rose : cours au choix (Bloc D)

Note : Le stage 1 (S1) peut aussi s'effectuer à la session 3. Le stage 2 (S2) peut aussi s'effectuer à la session 6. Le stage 3 (S3) peut aussi s'effectuer à la session 8. La pratique supervisée 1 (PS1) peut aussi s'effectuer aux sessions 5 ou 6. La pratique supervisée 2 (PS2) se déroulent sur deux sessions (7 et 8). Le cours au choix peut s'effectuer aux sessions suivantes : 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8 ou 9.

Début à l'hiver

Année 1			Année 2			Année 3		
Test diagnostic			TECFÉE + test oral					
Session 1 – H	Session 2 - E	Session 3 - A	Session 4 - H	Session 5 - E	Session 6 - A	Session 7 – H	Session 8 - E	Session 9 - A
EFA7802 (3 cr.) Étude de la FGA, de son environnement et de ses spécificités	EFA7957 (3 cr.) Andragogie et modèles d'enseignement à la FGA	EFA7807 (3 cr.) Adultes en formation ayant des besoins particuliers	EFA7810 (3 cr.) Accompagnement de personnes apprenantes à la FGA	Possibilité de cours au choix (3 cr.)	EFA7805 (3 cr.) Participation sociale et adultes marginalisées	EFA7815 (3 cr.) Collaboration et développement professionnel en intégration sociale et intégration socioprofessionnelle	ASC7806 (3 cr.) École et société : réussite scolaire et devenir social	EFA7809 (3 cr.) Évaluation des apprentissages et RAC en FGA
EFA7804 (3 cr.) Participation sociale : fondements, orientations et cadre d'intervention		Possibilité de cours au choix (3 cr.)	EFA7880 (6 cr.) Pratique supervisée I : Regard sur sa pratique		EFA7885 (9 cr.) Pratique supervisée II : Développement de sa pratique par une approche investigatrice			
			EFA7878 (3 cr.) Stage I Initiation à l'enseignement-apprentissage en FGA		EFA7888 (5 cr.) Stage II Fonctionnement du groupe-classe et suivi individualisé en FGA	EFA7889 (7 cr.) Stage III Prise en charge et enseignement en intégration sociale à la FGA		

Légende: En bleu: cours communs aux différentes concentrations (Bloc A), En jaune : cours de spécialité (Bloc B), En vert : formation pratique (Bloc C), En rose : cours au choix (Bloc D)

Note : Le stage 1 (S1) peut aussi s'effectuer à la session 3. Le stage 2 (S2) peut aussi s'effectuer à la session 5. Le stage 3 (S3) peut aussi s'effectuer aux sessions 8 ou 9. La pratique supervisée 1 (PS1) peut aussi s'effectuer aux sessions 3 ou 5. La pratique supervisée 2 (PS2) se déroulent sur deux sessions (6 et 7). Le cours au choix peut s'effectuer aux sessions suivantes : 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 ou 9.

Tableau 14: Grille de cheminement – Maitrise – Concentration intégration socioprofessionnelle - 45 crédits

Début à l'automne

Année 1			Année 2			Année 3		
Test diagnostic			TECFÉE + test oral					
Session 1 – A	Session 2 - H	Session 3 - E	Session 4 - A	Session 5 - H	Session 6 - E	Session 7 – A	Session 8 - H	Session 9 - E
EFA7802 (3 cr.) Étude de la FGA, de son environnement et de ses spécificités	EFA7957 (3 cr.) Andragogie et modèles d'enseignement à la FGA	EFA7807 (3 cr.) Adultes en formation ayant des besoins particuliers	CAR7010 (3 cr.) Ressources en intégration socioprofessionnelle et profils d'adulte	EFA7810 (3 cr.) Accompagnement de personnes apprenantes à la FGA	Possibilité de cours au choix (3 cr.)	EFA7809 (3 cr.) Évaluation des apprentissages et RAC en FGA	EFA7815 (3 cr.) Collaboration et développement professionnel en intégration sociale et intégration socioprofessionnelle	ASC7806 (3 cr.) École et société : réussite scolaire et devenir social
Possibilité de cours au choix (3 cr.)	EFA7005 (3 cr.) Intégration socioprofessionnelle : fondements, orientations et cadre d'intervention		EFA7880 (6 cr.) Pratique supervisée I : Regard sur sa pratique	EFA7888 (5 cr.) Stage II Fonctionnement du groupe-classe et suivi individualisé en FGA		EFA7885 (9 cr.) Pratique supervisée II : Développement de sa pratique par une approche investigatrice		
			EFA7878 (3 cr.) Stage I Initiation à l'enseignement-apprentissage en FGA			EFA7890 (7 cr.) Stage III Prise en charge et enseignement en intégration socioprofessionnelle à la FGA		

Légende: En bleu: cours communs aux différentes concentrations (Bloc A), En jaune : cours de spécialité (Bloc B), En vert : formation pratique (Bloc C), En rose : cours au choix (Bloc D)

Note : Le stage 1 (S1) peut aussi s'effectuer à la session 3. Le stage 2 (S2) peut aussi s'effectuer à la session 6. Le stage 3 (S3) peut aussi s'effectuer à la session 8. La pratique supervisée 1 (PS1) peut aussi s'effectuer aux sessions 5 ou 6. La pratique supervisée 2 (PS2) se déroulent sur deux sessions (7 et 8). Le cours au choix peut s'effectuer aux sessions suivantes : 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8 ou 9.

Début à l'hiver

Année 1			Année 2			Année 3		
Test diagnostic			TECFÉE + test oral					
Session 1 – H	Session 2 - E	Session 3 - A	Session 4 - H	Session 5 - E	Session 6 - A	Session 7 – H	Session 8 - E	Session 9 - A
EFA7802 (3 cr.) Étude de la FGA, de son environnement et de ses spécificités	EFA7957 (3 cr.) Andragogie et modèles d'enseignement à la FGA	EFA7807 (3 cr.) Adultes en formation ayant des besoins particuliers	EFA7810 (3 cr.) Accompagnement de personnes apprenantes à la FGA	Possibilité de cours au choix (3 cr.)	CAR7010 (3 cr.) Ressources en intégration socioprofessionnelle et profils d'adulte	EFA7815 (3 cr.) Collaboration et développement professionnel en intégration sociale et intégration socioprofessionnelle	ASC7806 (3 cr.) École et société : réussite scolaire et devenir social	EFA7809 (3 cr.) Évaluation des apprentissages et RAC en FGA
EFA7005 (3 cr.) Intégration socioprofessionnelle : fondements, orientations et cadre d'intervention		Possibilité de cours au choix (3 cr.)	EFA7880 (6 cr.) Pratique supervisée I : Regard sur sa pratique		EFA7885 (9 cr.) Pratique supervisée II : Développement de sa pratique par une approche investigatrice			
			EFA7878 (3 cr.) Stage I Initiation à l'enseignement-apprentissage en FGA		EFA7888 (5 cr.) Stage II Fonctionnement du groupe-classe et suivi individualisé en FGA	EFA7890 (7 cr.) Stage III Prise en charge et enseignement en intégration socioprofessionnelle à la FGA		

Légende: En bleu: cours communs aux différentes concentrations (Bloc A), En jaune : cours de spécialité (Bloc B), En vert : formation pratique (Bloc C), En rose : cours au choix (Bloc D)

Note : Le stage 1 (S1) peut aussi s'effectuer à la session 3. Le stage 2 (S2) peut aussi s'effectuer à la session 5. Le stage 3 (S3) peut aussi s'effectuer aux sessions 8 ou 9. La pratique supervisée 1 (PS1) peut aussi s'effectuer aux sessions 3 ou 5. La pratique supervisée 2 (PS2) se déroulent sur deux sessions (6 et 7). Le cours au choix peut s'effectuer aux sessions suivantes : 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 ou 9.

Tableau 15: Grille de cheminement – Maitrise – Concentration alphabétisation - 45 crédits

Début à l'automne

Année 1			Année 2			Année 3		
Test diagnostic			TECFÉE + test oral					
Session 1 – A	Session 2 - H	Session 3 - E	Session 4 - A	Session 5 - H	Session 6 - E	Session 7 – A	Session 8 - H	Session 9 - E
EFA7802 (3 cr.) Étude de la FGA, de son environnement et de ses spécificités	EFA7957 (3 cr.) Andragogie et modèles d'enseignement à la FGA	EFA7807 (3 cr.) Adultes en formation ayant des besoins particuliers	EFA7221 (3 cr.) L'alphabétisation à la FGA II	EFA7810 (3 cr.) Accompagnement de personnes apprenantes à la FGA	Possibilité de cours au choix (3 cr.)	EFA7809 (3 cr.) Évaluation des apprentissages et RAC en FGA	EFA7222 (3 cr.) L'alphabétisation et le pouvoir d'agir	ASC7806 (3 cr.) École et société : réussite scolaire et devenir social
Possibilité de cours au choix (3 cr.)	EFA7220 (3 cr.) L'alphabétisation à la FGA I		EFA7880 (6 cr.) Pratique supervisée I : Regard sur sa pratique	EFA7888 (5 cr.) Stage II Fonctionnement du groupe-classe et suivi individualisé en FGA		EFA7885 (9 cr.) Pratique supervisée II : Développement de sa pratique par une approche investigatrice		
			EFA7878 (3 cr.) Stage I Initiation à l'enseignement-apprentissage en FGA			EFA7891 (7 cr.) Stage III Prise en charge et enseignement en alphabétisation à la FGA		

Légende: En bleu: cours communs aux différentes concentrations (Bloc A), En jaune : cours de spécialité (Bloc B), En vert : formation pratique (Bloc C), En rose : cours au choix (Bloc D)

Note : Le stage 1 (S1) peut aussi s'effectuer à la session 3. Le stage 2 (S2) peut aussi s'effectuer à la session 6. Le stage 3 (S3) peut aussi s'effectuer à la session 8. La pratique supervisée 1 (PS1) peut aussi s'effectuer aux sessions 5 ou 6. La pratique supervisée 2 (PS2) se déroulent sur deux sessions (7 et 8). Le cours au choix peut s'effectuer aux sessions suivantes : 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8 ou 9.

Début à l'hiver

Année 1			Année 2			Année 3		
Test diagnostic			TECFÉE + test oral					
Session 1 – H	Session 2 - E	Session 3 - A	Session 4 - H	Session 5 - E	Session 6 - A	Session 7 – H	Session 8 - E	Session 9 - A
EFA7802 (3 cr.) Étude de la FGA, de son environnement et de ses spécificités	EFA7957 (3 cr.) Andragogie et modèles d'enseignement à la FGA	EFA7807 (3 cr.) Adultes en formation ayant des besoins particuliers	EFA7810 (3 cr.) Accompagnement de personnes apprenantes à la FGA	Possibilité de cours au choix (3 cr.)	EFA7221 (3 cr.) L'alphabétisation à la FGA II	EFA7222 (3 cr.) L'alphabétisation et le pouvoir d'agir	ASC7806 (3 cr.) École et société : réussite scolaire et devenir social	EFA7809 (3 cr.) Évaluation des apprentissages et RAC en FGA
EFA7220 (3 cr.) L'alphabétisation à la FGA I		Possibilité de cours au choix (3 cr.)	EFA7880 (6 cr.) Pratique supervisée I : Regard sur sa pratique		EFA7885 (9 cr.) Pratique supervisée II : Développement de sa pratique par une approche investigatrice			
			EFA7878 (3 cr.) Stage I Initiation à l'enseignement-apprentissage en FGA		EFA7888 (5 cr.) Stage II Fonctionnement du groupe-classe et suivi individualisé en FGA	EFA7891 (7 cr.) Stage III Prise en charge et enseignement en alphabétisation à la FGA		

Légende: En bleu: cours communs aux différentes concentrations (Bloc A), En jaune : cours de spécialité (Bloc B), En vert : formation pratique (Bloc C), En rose : cours au choix (Bloc D)

Note : Le stage 1 (S1) peut aussi s'effectuer à la session 3. Le stage 2 (S2) peut aussi s'effectuer à la session 5. Le stage 3 (S3) peut aussi s'effectuer aux sessions 8 ou 9. La pratique supervisée 1 (PS1) peut aussi s'effectuer aux sessions 3 ou 5. La pratique supervisée 2 (PS2) se déroulent sur deux sessions (6 et 7). Le cours au choix peut s'effectuer aux sessions suivantes : 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 ou 9.

Si l'on décrit succinctement le cheminement prévu, on voit que **l'an 1** est axé sur l'acquisition des connaissances de l'environnement éducatif et du contexte de la FGA, ainsi que des repères de base permettant de se situer professionnellement, de se familiariser avec les courants théoriques en andragogie et de développer la compétence à intervenir auprès des adultes ayant des besoins particuliers. Quelque que soit sa concentration, chaque personne étudiante aura participé dès l'an 1 à un cours de spécialisation ou disciplinaire. Comme trois cours de tronc commun sont offerts lors de l'an 1, elles fréquenteront dans leurs classes des personnes issues d'univers disciplinaires différents, ce qui procurera de riches échanges.

L'an 2 est centré sur l'approfondissement des compétences disciplinaires. Cette période du cheminement permettra aux personnes étudiantes sans lien d'emploi de s'investir dans les premiers stages et aux personnes en emploi de réaliser la première pratique supervisée (PSI) dans leur milieu de travail.

Une part de **l'an 3** se présente comme une période de perfectionnement et de recherche pour les personnes étudiantes en lien d'emploi, puisqu'elles seront invitées à consacrer la moitié de l'année à un projet d'amélioration de leur pratique par une démarche d'investigation inspirée de la recherche-action (Pratique supervisée II). Les personnes étudiantes sans lien d'emploi réaliseront un stage leur offrant de mobiliser leurs compétences disciplinaires (Stage III).

4.6 Activités du programme de maîtrise

Dans la maîtrise en enseignement de la formation générale des adultes, et pour l'ensemble des concentrations, deux types d'activités sont prévues : les cours (30 crédits) et les activités de formation pratique (15 crédits). La présente section décrit les cours. La formation pratique est décrite à la section 4.7.

- Cours offerts, approches pédagogiques et finalités

Pour toutes les concentrations, la majorité des activités du programme sont constituées de cours pour un total de 30 crédits (sur 45). Les personnes étudiantes inscrites au programme étant déjà détentrices d'un baccalauréat disciplinaire sont familières avec la base de connaissances théoriques propres à leur champ d'expertise ainsi qu'avec la matière à enseigner. Cependant, elles ne sont pas nécessairement familières avec les sciences de l'éducation, ni avec la didactique disciplinaire. Il s'agit alors d'assurer dans les cours un apprentissage des théories à la base en sciences de l'éducation et de ses différents sous-champs scientifiques – fondements de l'éducation, andragogie,

didactique, aspects socioculturels –, dont les membres du corps professoral sont experts. Le fait que chaque personne professeure structurera chacun des cours du programme en se référant au Référentiel de compétences permettra un premier ancrage de la théorie avec les dimensions pratiques de l'enseignement. Puis, comme la plupart des membres du corps professoral investis dans le nouveau programme dispose d'une expertise en recherche appliquée en enseignement de la FGA, il leur sera possible de mobiliser autant des connaissances théoriques récentes que des référents empiriques porteurs de sens pour les personnes étudiantes. Quant aux personnes professeures qui ont surtout investi leur recherche en didactique sans avoir réalisé la recherche auprès de la population adulte, elles pourront recourir à des modalités de soutien – conférences, assistantat d'enseignement consultation de pairs – pour se familiariser progressivement avec les dimensions pratiques de l'enseignement à la FGA et permettre une contextualisation des contenus enseignés. Puis, grâce à la posture andragogique adoptée par le corps professoral, laquelle suscite les échanges et le partage, les personnes étudiantes contribueront à l'anticipation du transfert de leur formation dans la pratique. Enfin, le programme prévoit la possibilité de suivre le stage I dès la première année et il permet les autres activités de formation pratique (stages ou pratiques supervisées) dès la deuxième année, cela devrait également favoriser le transfert de la théorie dans la pratique.

4.7. Formation pratique : stages et formation en emploi par la formation pratique

Pour toutes les concentrations de la maîtrise, la formation pratique comporte 15 crédits telle que recommandé par le ministre de l'Éducation, monsieur Bernard Drainville, dans une lettre adressée à la présidente de l'ADEREQ le 7 mai 2024. Dans le programme de maîtrise en enseignement à la formation générale des adultes, la personne étudiante s'inscrit à une activité de formation pratique en fonction de sa réalité professionnelle : 1) personne sans lien d'emploi ou 2) personne avec un lien d'emploi.

La **personne sans lien d'emploi** peut s'inscrire aux stages. Ces stages, non rémunérés, doivent s'effectuer dans son domaine d'expertise ; la tâche d'enseignement doit représenter un minimum de 50% dans le même domaine d'expertise dans lequel elle suit sa formation. Trois stages sont prévus à la formation.

La **personne avec un lien d'emploi** peut s'inscrire aux pratiques supervisées. Inscrite à la maîtrise, elle doit avoir une affectation ou un contrat d'enseignement avec un minimum de 50% de tâche dans le même domaine d'expertise dans lequel elle suit sa formation. Deux pratiques supervisées sont prévues à la formation. Comme pendant les activités de pratiques supervisées, les personnes étudiantes sont en situation d'emploi, elles sont rétribuées par leur employeur.

Le tableau suivant résume l'ensemble des informations.

Tableau 16: Formation pratique : stages et formation pratiques, crédits, durée et modalités

Formation pratique	Nombre de crédits	Durée	Autres modalités
EFA7878 Stage I : Initiation à l'enseignement-apprentissage en FGA	3 cr.	<ul style="list-style-type: none"> 20 jours consécutifs 	<ul style="list-style-type: none"> Sigle commun pour toutes les concentrations (EFA) 25 % à 50% des périodes d'enseignement d'une tâche normale 5 rencontres universitaires Deux supervisions et deux suivis individualisés
EFA7888 Stage II : Fonctionnement du groupe-classe et suivi individualisé en formation générale des adultes	5 cr.	<ul style="list-style-type: none"> 30 journées consécutives 	<ul style="list-style-type: none"> Sigle commun pour toutes les concentrations (EFA) Prise en charge progressive de 50% à 75% des périodes d'enseignement d'une tâche normale 5 rencontres universitaires Trois supervisions et trois suivis individualisés
Stage III Prise en charge et enseignement de sa spécialité en formation générale des adultes : DDM7800, DLS7883, DLS7884, EFA7889, EFA7890, EFA7891	7 cr.	<ul style="list-style-type: none"> 45 journées consécutives 	<ul style="list-style-type: none"> Sigle différent pour chacune des concentrations Prise en charge : 100% des périodes d'une tâche normale d'enseignement 5 rencontres universitaires Trois supervisions et trois suivis individualisés
EFA7880 Pratique supervisée I : Regard sur sa pratique	6 cr.	<ul style="list-style-type: none"> Un semestre 	<ul style="list-style-type: none"> Un seul sigle de cours pour toutes les concentrations (EFA) 5 rencontres universitaires Trois supervisions et trois suivis individualisés.
EFA7885 Pratique supervisée II : Développement de sa pratique par une approche investigatrice	9 cr.	<ul style="list-style-type: none"> Deux semestres 	<ul style="list-style-type: none"> Six séances à distance se dérouleront comme suit : deux séances de 3 heures et une séance de 6 heures au premier semestre ainsi que 3 séances de 6 heures au deuxième semestre. Ces dernières rencontres se feront sous forme de séminaire.
			<ul style="list-style-type: none"> Des rencontres d'accompagnement personnalisé seront également offertes (minimum de 3 rencontres) la plupart du temps à distance. Au besoin, la personne responsable du cours pourrait se rendre dans le milieu.

Notons qu'il est possible, avec l'autorisation écrite de la direction du programme, de passer de stage à une pratique supervisée, et inversement. Toutefois, il est à noter que les crédits supplémentaires obtenus dans la formation pratique ne peuvent pas être crédités (ou remplacés) pour d'autres cours du cheminement.

Modalités d'encadrement, d'accompagnement ou de supervision des étudiantes et étudiants prévues par l'université et le milieu de pratique

Dans le cadre des stages, une personne superviseure (employée de l'UQAM) est engagée pour donner les séances de cours et accompagner les personnes étudiantes inscrites dans leur cours. Des documents existent pour chacun des stages et précisent les objectifs, les critères d'évaluation et les modalités du stage; toutefois, ceux-ci devront être revus et corrigés en fonction du nouveau référentiel de compétences professionnelles et des changements apportés à la formation pratique. Les personnes étudiantes reçoivent ces documents qui leur fourniront des balises précises sur ce qui est attendu d'elles dans le cadre du stage.

Dans le milieu de pratique, une personne accompagnatrice d'un centre d'éducation des adultes accueillera chaque personne étudiante. La personne superviseure entrera en contact avec la personne accompagnatrice afin de préciser son rôle. Un document lui permettant de conserver les traces des progrès des apprentissages liés au développement des compétences professionnelles lui sera fourni. Tout au long du stage, la personne superviseure garde contact avec la personne accompagnatrice. Celle-ci peut également suivre une formation offerte par le Bureau de la formation pratique afin de bien se préparer à recevoir un stagiaire dans sa classe.

Pour chacun des stages, des rencontres de supervision sont prévues alors que certaines seront réalisées à distance, une supervision se fera en présence si possible. Les supervisions à distance nécessitent que la personne étudiante se filme en action. L'enregistrement est ensuite analysé par la personne étudiante et la personne superviseure. Des échanges avec la personne accompagnatrice dans le milieu sont également prévus. Une visite dans la classe est souhaitable, lorsque possible, afin d'observer la personne étudiante en action. Il est en effet considéré fort profitable d'avoir

une visite en présentiel afin de porter un jugement clair et juste sur les apprentissages réalisés et le développement des compétences en situation d'enseignement. Pour réduire les coûts de déplacement que cela pourrait occasionner, l'embauche de personnes superviseuses résidant en région (hors Montréal) est prévue dans la planification du programme.

Modalités de collaboration et de concertation entre l'université et le milieu de stage

La collaboration entre le milieu de stage et l'université est fondamentale pour la réussite de la formation pratique. Une table de concertation entre le Bureau de la formation pratique et les centres de services scolaires de la région de Montréal existe afin de planifier les stages dans les différentes écoles et centres d'éducation des adultes. Toutefois, en ouvrant la maîtrise à l'extérieur de la région métropolitaine, il sera important de pouvoir bénéficier d'une personne coordonnatrice de la formation pratique qui pourra créer des liens avec les différents milieux afin d'ouvrir des milieux de stages. Il est prévu de confier cette tâche à un ou une professeur.e associé.e. Établir d'excellentes relations avec les responsables dans les centres de services scolaires et les directions de centres d'éducation des adultes s'avère une voie à privilégier pour faire connaître le programme et ouvrir des milieux de stage pour nos personnes étudiantes.

Par ailleurs, lors des stages, la personne superviseuse profite de l'occasion pour faire une visite de courtoisie auprès de chaque direction de centre d'éducation des adultes. Ceci est permis de lui remettre le document « Grille d'évaluation de la ou du stagiaire par la personne directrice » afin d'obtenir une appréciation générale de la personne étudiante en stage. Cette appréciation apporte un appui à l'évaluation des compétences professionnelles.

Bien entendu, la personne accompagnatrice contribue grandement à l'évaluation du niveau de maîtrise des compétences professionnelles de la personne étudiante. La personne accompagnatrice est invitée à observer la personne stagiaire en action en colligeant les traces ou des preuves permettant d'obtenir un portrait des compétences professionnelles développées à travers le temps. Des traces nombreuses et variées permettent un portrait plus complet.

Afin de porter un regard sur le développement des compétences en enseignement de la personne stagiaire, le modèle d'acquisition des compétences de Dreyfus est utilisé. Cette échelle permet de porter un regard sur le développement des compétences enseignantes de la personne stagiaire. Les étapes de ce modèle sont les suivantes : Novice, débutant,

avancé, compétent, maîtrise et expert. Toutes les grilles d'évaluation devront être revues et adaptées à ce modèle.

La formation en emploi – Dispositifs mis en place pour les étudiantes et les étudiants en situation d'emploi

Pour les personnes en situation d'emploi dans un CSS inscrites à la maîtrise, une formation pratique dans leur milieu de travail est proposée. La pratique supervisée I veut offrir la possibilité aux personnes en situation d'emploi de démontrer leurs compétences professionnelles en formation générale des adultes. C'est une occasion privilégiée pour la personne enseignante de porter un regard critique sur ses pratiques d'enseignement en lien avec le développement des compétences professionnelles et de le faire en collaboration avec une collègue et la personne superviseure de l'université.

Cette formation pratique, à distance, d'une durée d'un semestre, comprend trois séances de supervision (deux à distance et une en présence). Avec la collaboration de la direction d'établissement, une personne enseignante est invitée à identifier un ou une collègue (personne accompagnatrice) qui viendra l'observer et avec qui elle pourra discuter de ses pratiques d'enseignement. Il existe un document d'accompagnement qui est fourni à la personne accompagnatrice pour la guider dans l'observation de la personne stagiaire, mais celui-ci devra être revu et corrigé. Après chacune des supervisions, la personne superviseure rencontre la personne accompagnatrice ainsi que l'étudiant et l'étudiante pour discuter des observations et de l'évolution du développement des compétences de la personne stagiaire. C'est une opportunité de favoriser et de valoriser les échanges entre collègues sur les compétences professionnelles. Un accompagnement individuel de la personne stagiaire est également prévu avec la personne superviseure de l'université.

En troisième année, la pratique supervisée II intitulée Développement de sa pratique par une approche investigatrice veut permettre à la personne étudiante en lien d'emploi dans un CSS d'élaborer un projet au service de son enseignement à partir d'une approche inspirée de la recherche-action. Ce projet, mis en place dans sa propre classe, s'inscrit dans le développement de sa pratique pédagogique et dans sa capacité à résoudre des problèmes par la réflexion sur et dans l'action. Cette pratique supervisée permet la familiarisation avec les phases d'une recherche basée sur la pratique ainsi qu'avec le rôle des différentes personnes impliquées. L'élaboration du projet porte sur l'un ou l'autre des aspects suivants : un aspect de la gestion de classe ou du suivi individualisé des adultes apprenants ou encore au développement des compétences ou à l'évaluation en aide à l'apprentissage. Ce sont des sujets ou thèmes abordés dans le cadre des cours du tronc commun ou de spécialisation et champ disciplinaire qui permettront de faire des liens entre la théorie et la pratique. Le projet est construit progressivement et prend en compte

les principes et phases itératives d'une recherche basée sur la pratique (O'Brien, 2001) : planifier, agir, observer, transcrire, analyser et réfléchir. La production d'un court rapport faisant état de l'ensemble de la démarche entreprise présentera les apprentissages réalisés et les savoirs construits dans le cadre de ce projet.

La formation pratique II, offerte à distance, s'échelonne sur deux sessions en six séances à : deux séances de 3 heures et une séance de 6 heures lors du premier trimestre ainsi que 3 séances de 6 heures au trimestre suivant. Ces dernières rencontres se feront sous forme de séminaire afin que les personnes inscrites puissent partager l'évolution de leur projet et offrir de la rétroaction à leurs collègues sur leur projet. Des rencontres d'accompagnement personnalisé seront également offertes (minimum de 3 rencontres) la plupart du temps à distance. Lorsque possible, la personne responsable du cours se rend dans le milieu.

5. APPROCHES PÉDAGOGIQUES

Comme le DESS et la maîtrise sont des programmes gigognes, et que les classes seront composées de personnes étudiantes des deux programmes dans tous les cours (autres que ceux de formation pratique), les éléments présentés dans les sections suivantes qui concernent les approches pédagogiques sont présentés pour les deux programmes.

5.1 Adéquation des activités du programme

Le DESS de 30 crédits et la maîtrise de 45 crédits ont été élaborés en fonction du Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020) tout en tenant compte des besoins des personnes enseignantes non légalement qualifiées (ENLQ) avec un lien d'emploi, des futures personnes enseignantes (sans lien d'emploi) pour la maîtrise ainsi que des besoins du milieu de la FGA et ce, tout en s'appuyant sur les avancées des recherches en andragogie et en didactique. Pour la maîtrise, les connaissances actuelles sur l'accompagnement professionnel et la formation pratique ont également été pris en compte.

5.1.1 DESS : correspondance entre les compétences, les cours et les activités de formation pratique

Le tableau 17 présente la correspondance entre les compétences et les cours prévu pour le DESS.

Celui-ci donne une première vue d'ensemble de la correspondance entre les compétences visées dans le programme et les cours pour l'ensemble des six concentrations du DESS. La lecture de ce tableau permet de constater, tout d'abord, que le DESS traitera de l'ensemble des 13 compétences prescrites par le ministère, en plus d'une compétence associée aux perspectives autochtones. Pour chaque cours du DESS, des compétences particulières sont visées. Ainsi, des cours abordent les compétences en considérant que la personne étudiante est en début de développement, alors que d'autres cours traitent de compétences de manière à ce que la personne professeure en favorise un développement plus élaboré et en garde des traces pour l'évaluation. En d'autres termes, selon les cours, des compétences sont abordées ou traitées, alors que dans d'autres cours, la personne étudiante doit fournir des traces de sa compréhension à travers de travaux pour l'évaluation. Le programme comprend aussi une activité de synthèse (EFA 7999). Comme il sera indiqué plus précisément à la section suivante, le niveau de développement et d'appropriation des compétences peut varier : pour certaines

d'entre elles, le cours ne fait que les aborder alors que dans d'autres, la compétence est l'objet d'une plus grande attention. Comme le DESS ne prévoit pas de formation pratique, les compétences établies au référentiel ne sont pas l'objet d'une évaluation du niveau de maîtrise à l'exception de la compétence 2. Effectivement, le DESS prévoit que la compétence 2, « la maîtrise de la langue » doit être en début d'appropriation ou en partie maîtrisée au terme de la formation. Ceci s'effectue à travers des tests obligatoires.

Tableau 17: Adéquation des compétences professionnelles et des activités de formation dans le cadre du DESS en enseignement à la FGA

		C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9	C10	C11	C12	C13
Tronc commun	EFA7802	✓						✓	✓	✓	✓	✓		✓
	EFA7957	✓	○	✓				✓	✓			✓	○	✓
	EFA7807*	✓	○	○			✓	✓		✓	✓		✓	
	EFA7809		○			✓		✓	✓					✓
	ASC7806*	✓	○	○				✓		✓	✓	✓		✓
Concentration L1	ASS7110	✓	✓	✓		✓		✓						✓
	DDL8232	✓	✓	✓		✓			✓				✓	
	DDL8312	✓	✓	✓		✓			✓				✓	
	DDL8342	✓	✓	✓		✓			✓				✓	
Concentration L2	DDL8264	✓	✓	✓		✓						✓	✓	
	DDL8234	✓	✓	✓		✓		✓				✓	✓	
	DDL8214	✓	✓	✓		✓		✓	✓			✓	✓	
	LIN8115	✓	✓									✓		
Concentration Sc Math Techno	ASS7178	✓		✓		✓		✓	○				✓	
	DDD8524	✓		✓	○	✓		✓	○					
	MAT7220	✓	✓	✓		✓		✓	○				✓	

		C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9	C10	C11	C12	C13
	DDD8545	☑		☑				☑	○					
Concentration Alpha	EFA7220	☑	☑	☑				☑	☑		○			
	EFA7221	☑	☑	☑		☑		☑	☑		☑		☑	
	EFA7222	☑	○	☑	☑			☑	○		☑			
* Ces cours abordent aussi une compétence associée aux perspectives autochtones: CDFM Wendat Conseil en éducation des Premières Nations Institut Tshakapesh. (s.d.). <i>Compétence 15. Valoriser et promouvoir les savoirs, la vision du monde, la culture et l'histoire des Autochtones.</i> Conseil en éducation des Premières Nations. Récupéré de https://cepn-fnec.ca/wp-content/uploads/2021/01/Compétence-15.pdf														
Concentration IS	EFA7804	☑		☑		☑		☑	☑		○			
	EFA7805	☑		☑				☑			☑			○
Concentration ISP	CAR7010	☑	☑					☑	○		☑			☑
	EFA7810	☑		☑			☑	☑	☑				☑	
	EFA7815	☑								☑	☑	☑		☑
	EFA7005	☑		☑		☑		○						
Synthèse	EFA7999	☑						☑	☑			☑		☑
Tests : Qualité de la langue	Test Diagnostic		☑											
	TECFÉE		☑											
	Test oral		☑											

Légende :



signifie que le cours aborde cette compétence et que celle-ci est en développement.



signifie que des traces du développement de la compétence seront recueillies dans le cadre de ce cours



signifie que le cours permet la démonstration de la compétence. Elle a atteint le niveau attendu par le référentiel de compétences soit **en début d'appropriation ou en partie maîtrisée.**



signifie que le cours permet la démonstration de la compétence. Elle a atteint le niveau attendu par le référentiel de compétences soit **en large partie maîtrisée**

5.1.2 Maîtrise : correspondance entre les compétences, les cours et les activités de formation pratique

Le tableau 18 présenté ci-après reprend en grande partie ce qui a été décrit dans le tableau précédent pour le DESS, en y ajoutant les activités de la formation pratique. Le tableau, tout d'abord, que la maîtrise traitera de l'ensemble des 13 compétences prescrites par le ministère, en plus d'une compétence associée aux perspectives autochtones. En plus des cours, le tableau révèle ensuite que la majorité des activités de formation pratique sont prévues afin que les personnes étudiantes puissent faire la démonstration de la maîtrise des compétences. Il s'agit de l'avantage du programme de maîtrise, comparativement au DESS, de permettre aux personnes étudiantes de mobiliser les compétences requises dans l'action en situation réelle de classe avec un accompagnement universitaire qui en valide la maîtrise. À l'intérieur de ces activités (stages ou pratiques supervisées), il sera attendu des personnes étudiantes que certaines compétences soient en début d'appropriation alors que d'autres seront en partie maîtrisées. Comme l'illustre bien le bas du tableau, en fin de formation, la personne étudiante aura atteint le niveau attendu par le référentiel de compétences, avec des compétences qui sont, en début d'appropriation, soient en partie maîtrisées, soient en large partie maîtrisées. Soulignons qu'il n'est pas attendu que les personnes maîtrisent totalement l'ensemble des compétences à travers la formation universitaire, les orientations ministérielles ayant établies, avec raison, qu'une pleine maîtrise se déploie aussi par la formation continue et au fil de la carrière individuelle (MEQ, 2020). La maîtrise prévoit également des tests visant l'évaluation de la qualité de la langue. Cette façon de présenter la correspondance entre les compétences visées et les activités de la maîtrise sous forme de tableau étant quelque peu statique, on trouve une description plus dynamique du développement des compétences à la section consacrée à l'alignement pédagogique (5.4) en exposant plus en détail comment individuellement les personnes peuvent se les approprier au cours de leur formation.

Tableau 18: Adéquation des compétences professionnelles et des activités de formation dans le cadre de la maîtrise en enseignement à la FGA

		C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9	C10	C11	C12	C13
Tronc commun	EFA7802	☑						☑	☑	☑	☑	☑		☑
	EFA7957	☑	○	☑				☑	☑			☑	○	☑
	EFA7807*	☑	○	○			☑	☑		☑	☑		☑	
	EFA7809		○			☑		☑	☑					☑
	ASC7806*	☑	○	○				☑		☑	☑	☑		☑

		C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9	C10	C11	C12	C13
Concentration L1	ASS7110	✓	✓	✓		✓		✓						✓
	DDL8232	✓	✓	✓		✓			✓				✓	
	DDL8312	✓	✓	✓		✓			✓				✓	
	DDL8342	✓	✓	✓		✓			✓				✓	
Concentration L2	DDL8264	✓	✓	✓		✓						✓	✓	
	DDL8234	✓	✓	✓		✓		✓				✓	✓	
	DDL8214	✓	✓	✓		✓		✓	✓			✓	✓	
	LIN8115	✓	✓									✓		
Concentration Math Sc Techno	ASS7178	✓		✓		✓		✓	○				✓	
	DDD8524	✓		✓	○	✓		✓	○					
	MAT7220	✓	✓	✓		✓		✓	○				✓	
	DDD8545	✓		✓				✓	○					
Concentration Alpha	EFA7220	✓	✓	✓				✓	✓		○			
	EFA7221	✓	✓	✓		✓		✓	✓		✓		✓	
	EFA7222	✓	○	✓	✓			✓	○		✓			
* Ces cours abordent aussi une compétence associée aux perspectives autochtones: CDFM Wendat Conseil en éducation des Premières Nations Institut Tshakapesh. (s.d.). <i>Compétence 15. Valoriser et promouvoir les savoirs, la vision du monde, la culture et l'histoire des Autochtones.</i> Conseil en éducation des Premières Nations. Récupéré de https://cepn-fnec.ca/wp-content/uploads/2021/01/Competence-15.pdf														
Concentration IS	EFA7804	✓		✓		✓		✓	✓		○			
	EFA7805	✓		✓				✓			✓			○
Concentration ISP	CAR7010	✓	✓					✓	○		✓			✓
	EFA7810	✓		✓			✓	✓	✓				✓	
	EFA7815	✓								✓	✓	✓		✓
	EFA7005	✓		✓		✓		○						

		C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9	C10	C11	C12	C13
Formation pratique : stages et pratiques supervisées	EFA7878	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		☐	☐	☐
	EFA7888	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	DDL7883	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️
	DLS7884	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️
	ASS7800	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️
	EFA7891	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️
	EFA7889	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️
	EFA7890	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️
	EFA7880	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	EFA7885	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️
Tests : Qualité de la langue	Test Diagnostic		☐											
	TECFÉE		⚙️											
	Test oral		⚙️											

Légende :



signifie que le cours aborde cette compétence et que celle-ci est en développement.



signifie que des traces du développement de la compétence seront recueillies dans le cadre de ce cours



signifie que le cours permet la démonstration de la compétence. Elle a atteint le niveau attendu par le référentiel de compétences soit **en début d'appropriation ou en partie maîtrisée**.



signifie que le cours permet la démonstration de la compétence. Elle a atteint le niveau attendu par le référentiel de compétences soit **en large partie maîtrisée**

5.2 L'approche-programme

Dès les premiers travaux préparatoires réalisés en vue de la création du DESS et de la maîtrise, une approche-programme a été adoptée. Pour s'approprier une telle approche, il s'agit principalement de créer des programmes basés sur une vision commune de leurs fondements et finalités. Cette vision doit être partagée par toutes les personnes intervenantes impliquées (responsable de la direction; personnes professeures et chargées de cours, professionnelles en soutien) afin que celles-ci s'y engagent dans un

esprit de collégialité. Le fait que la vision soit partagée permet d'accentuer la cohérence et la pertinence de la formation (Basque et Rogozan, 2013). Cette collégialité se manifeste à travers des échanges réguliers tout le long du processus dans le but explicite de fournir un bon alignement curriculaire, non pas uniquement au bénéfice de la direction du programme et du corps professoral, mais également au bénéfice des personnes étudiantes inscrites dans les programmes (Prégent et al, 2009). Comme le DESS et la maîtrise sont prévus en mode gigogne, à quelques différences, la même approche est employée pour les deux programmes.

Jusqu'au moment du dépôt du présent projet, certains moyens ont déjà été mis en place:

- Identification de profils d'entrée et de profils de sortie des personnes étudiantes;
- Consultations à différentes étapes du processus du personnel enseignant qui sera investi dans les programmes avec échanges sur les finalités;
- Consultations par groupe de discussion des nouveaux publics visés (IS, ISP, Alphabétisation, Mathématiques /sciences) sur les orientations des programmes et des cours à offrir;
- Sondage et consultations précises pour repérer et anticiper les lacunes potentielles des innovations et discussions autour des préoccupations;
- Travail d'ordonnement des cours, selon les différentes catégories, et vérification des possibilités pour un apprentissage graduel;
- Repérage et vérification de la charge de travail des principaux intervenants à court terme (démarrage avec le DESS) et à plus long terme (une fois les deux programmes implantés);
- Désignation de personnes professeures responsables pour chacune des concentrations.

D'autres stratégies seront déployées afin de poursuivre les travaux dans l'esprit de l'approche-programme tout en maintenant l'adhésion de toutes les personnes investies dans les deux programmes. Une attention particulière sera portée à l'alignement curriculaire. Les stratégies suivantes sont prévues:

- Mise en place de rencontres biannuelles de l'équipe enseignante ;
- Vérification, dans les plans de cours, des relations entre les compétences visées et les contextes d'utilisation des savoirs ;
- Rencontres de discussion afin d'assurer une cohérence, pour chacun de cours, entre les méthodes d'évaluation des apprentissages et la vision du programme.

L'adoption d'une approche-programme exige également le recours à des ressources et des pratiques d'accompagnement des personnes chargées de cours, surtout celles nouvellement embauchées et qui n'ont pas participé à la démarche de consultation. Il s'agit principalement de leur offrir des moments pour s'enquérir des orientations du DESS et de la maîtrise, pour leur permettre de s'investir dans le développement des premières phases de son développement ainsi que pour que l'ensemble de l'équipe enseignante profite de leur expérience du terrain. Les ressources et activités indiquées dans les prochaines sections seront mises à la disposition de personnes chargées de cours en amont de la phase de démarrage des deux programmes et à la suite de son démarrage.

Comme toutes les personnes chargées de cours ne sont pas dans la même situation et qu'elles n'occupent pas les mêmes fonctions dans les programmes, les activités prévues pour elles sont présentées en trois catégories :

- Activités pour les nouvelles personnes chargées de cours qui enseigneront dans les trois nouvelles concentrations ;
- Accueil et activité d'intégration systématique pour chaque recrue et remise d'une documentation portant sur le DESS et la maîtrise ;
- Rencontre d'encadrement (au moins 1 fois par an) réunissant chaque personne chargée de cours et chaque responsable de cours pour discussion autour du plan de cours (ex : orientation générale, contenus des cours, mise à jour de la bibliographie) ;
- Formation sur la création d'activités de formation à distance et sur les quatre environnements numériques utilisés à l'UQAM (Moodle, Panopto, Zoom, Teams) ;
- Participation à des rencontres biannuelles de l'équipe enseignante ;
- Possibilité de participation aux formations offertes par le Carrefour technopédagogique de l'UQAM.

Activités pour toutes les personnes chargées de cours (celles déjà investies dans l'actuelle maîtrise et les recrues) :

- Participation aux rencontres régulières, biannuelles, de l'équipe enseignante ;
- Rencontre annuelle d'encadrement réunissant chaque personne chargée de cours et chaque responsable de cours ;
- Formation sur la création d'activités de formation à distance ;
- Contribution d'une personne chargée de cours au comité de programme.

Activités spécialement destinées aux personnes chargées de cours qui supervisent la formation pratique à la maîtrise

- Formation offerte par la FSE-UQAM traitant des rôles et fonctions d'accompagnement de la personne superviseure de stage, les rôles des personnes actrices de l'UQAM investies en formation pratique ainsi que des rôles de la personne accompagnatrice dans le milieu et de la direction de centre ;
- Formation à développer, qui sera organisée par une personne professeure du Département d'éducation et formation spécialisées, sur l'accompagnement et la pratique supervisée dans une approche investigatrice ;
- Soutien par une personne coordonnatrice de la formation pratique en FGA ;
- Création d'un espace Moodle pour les personnes superviseures avec forum de discussion et de nouvelles animé par la personne coordonnatrice de la formation pratique à la FGA.

Par ailleurs, l'adoption de l'approche-programme privilégie l'anticipation de certains défis en vue de prévoir ses éléments de régulation pour les surmonter. Quatre défis peuvent être identifiés.

Défi n° 1 : Prendre le virage « formation à distance » dans un délais relativement court pour le DESS

Bien qu'une part des personnes qui seront investies dans l'enseignement du DESS et de la maîtrise sont déjà familières avec la formation à distance en mode synchrone, et bien que certains cours aient déjà été donnés avec cette modalité, un nombre assez important d'activités doivent prendre le virage de la formation à distance. Le fait que les trois premiers cours du tronc commun prévus lors de la première année du cheminement (EFA7802, EFA7957 et EFA7807) aient déjà été données à distance aidera à surmonter le défi pour le démarrage des programmes. En effet, et bien que pour ces trois cours une mise à jour soit nécessaire, une telle situation laissera le temps aux personnes de l'équipe enseignante investies dans les autres cours de développer leur cours à distance. En outre, les personnes responsables des cours de spécialisation pouvant être suivis dès la première année (langue d'enseignement, langue seconde, mathématiques/science et technologie, intégration sociale, intégration socioprofessionnelle et alphabétisation) auront à adapter leur cours à la modalité à distance. Ceci sera particulièrement exigeant pour certains cours associés aux nouvelles concentrations (intégration sociale, intégration socioprofessionnelle, alphabétisation, mathématique/sciences et technologies) puisque les responsables devront procéder, dans certains cas, à la création complète des cours ou, dans d'autres cas, à des adaptations. Pour assurer la mise en place des premiers cours de spécialisation dès l'ouverture du DESS, les responsables sont invités à procéder à la préparation de leurs cours sur les aspects de contenu (plan de cours) et sur la modalité à distance, dès le printemps 2025. Pour cela, ces personnes travailleront de concert avec les spécialistes du Carrefour pédagogique et technopédagogique (CPT).

En outre, puisque l'expérience en matière technopédagogique peut varier d'une personne à l'autre, et parce qu'il est important d'assurer une qualité de prestation en enseignement à distance, des mécanismes de régulation de l'offre de cours sont prévus. En particulier, les rencontres de partage d'expertises auxquelles participeront les membres de l'équipe enseignante et un membre du CPT sont prévues.

Défi no 2 : Assurer la visibilité des deux nouveaux programmes et des concentrations

À raison, les institutions publiques se préoccupent de la viabilité de chacun des programmes d'études. Forte de l'expérience acquise avec l'actuelle maîtrise en enseignement, profil formation générale des adultes, et dorénavant mieux positionnée pour assurer la gestion du DESS et de la maîtrise grâce à son rattachement à l'unité de programme de 2^e cycle du Département d'éducation et formation spécialisées, l'équipe de création verra à assurer la viabilité de l'ensemble des concentrations à l'aide de différentes stratégies sont prévues pour y parvenir.

Stratégies communes à l'ensemble des concentrations :

- Promouvoir de manière systématique, sur une base annuelle, les programmes offerts, notamment dans deux congrès professionnels, celui de l'AQIFGA et celui de la TREA ;
- Tisser des liens avec les directions au service de la formation générale des adultes des CSS, et dans certains cas, des directions et des professionnelles des CEA afin que celles-ci encouragent l'inscription de leur personnel, dont le personnel non légalement qualifié, dans les deux programmes ;
- Mettre en place, avec la collaboration de la faculté, un site web (ou page web) portant spécifiquement sur la MES-FGA ;
- Inviter les personnes candidates intéressées à des séances d'informations annuelles;
- Assurer une visibilité lors des portes ouvertes de l'UQAM;
- Inclure les liens vers les sites web des programmes sur les diverses plateformes gouvernementales telles que *J'obtiens mon brevet*;
- Diffuser la nouvelle offre de formation aux personnes membre de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec.

Stratégies différenciées par concentration :

- Intégration sociale, Intégration socioprofessionnelle et Alphabétisation : réaliser une promotion ciblée compte tenu du caractère complètement nouveau de l'offre ;
- Mathématiques sciences et technologies : informer le milieu du caractère innovant d'un programme qui s'adapte aux réalités de la FGA en combinant deux disciplines d'enseignement et promouvoir de manière ciblée ;
- Français, langue d'enseignement : stimuler la demande hors Montréal par la promotion, compte tenu de la modalité à distance ;
- Français, langue seconde : stimuler la demande hors Montréal par la promotion compte tenu de la modalité à distance.

Défi no 3 : Offrir un accompagnement plus individualisé pour assurer l'attraction et la rétention des personnes étudiantes dans le programme

La promotion des programmes pour attirer de nouvelles personnes étudiantes ne peut suffire à assurer de manière continue l'attraction et la rétention des personnes admises dans le programme. Une étude récente sur la participation aux études dans les programmes de formation à l'enseignement (Tardif, Lakhal, Sirois et al., 2025) révèle la grande complexité de l'expérience vécue par les personnes étudiantes. Ces résultats valident ce qui a été entendu par le comité de création de programmes lors des consultations auprès des personnes étudiantes et finissantes, notamment le besoin de reconnaissance des acquis expérientiels, le besoin de pouvoir cheminer de façon souple dans le programme, le besoin de considération à l'égard des contraintes de conciliation études, travail, famille.

Dès l'ouverture du DESS, les mesures de régulation prévues pendant la mise en œuvre sont:

- Collaborer de manière pertinente et efficace au processus de reconnaissance des acquis et des compétences au début de la formation et en cours de formation (voir section x) ;
- Accentuer le caractère individualisé et personnalisé du traitement des demandes d'admission (entrevue au besoin) et du service aux personnes étudiantes (secrétariat de l'AGE) afin de pouvoir réagir rapidement aux besoins exprimés.

Défis no 4 : Assurer le recrutement d'un personnel enseignant – personnes professeures et chargées de cours – pour les nouvelles concentrations

Comme le DESS et la maîtrise intègrent de nouvelles concentrations, l'embauche de nouveau personnel est prévue, ce qui implique des recrues chez les personnes chargées

de cours. Des spécialistes de la FGA ont déjà été identifiés et sollicités afin que ceux-ci puissent offrir leurs services dès le démarrage du DESS. Ainsi, une banque de candidatures potentielles est en train d'être constituée.

Une autre mesure priorisée consistera à valoriser le recrutement de personnes chargées de cours dont le lieu de travail (ou de résidence) se situe, non seulement dans la région de Montréal mais aussi dans toutes les régions du Québec. Effectivement, comme la formation se donnera à distance, le lieu de travail ou de résidence, n'est plus un obstacle, ce qui permet d'élargir le bassin de recrutement des personnes chargées de cours.

5.3 L'alignement curriculaire

5.3.1 Cohérence entre l'organisation des contenus des cours et la logique de leur enchaînement pour favoriser le développement des compétences professionnelles enseignantes

Il est possible de percevoir l'alignement curriculaire d'un autre point de vue, c'est-à-dire en examinant le parcours académique. Bien que le DESS et la maîtrise se différencient par le fait que le premier soit plus court (2 ans) et ne comporte aucune formation pratique et que le second s'étend sur 3 ans et compte plusieurs activités d'accompagnement pour la formation pratique, ces programmes sont basés sur le même enchaînement. Il faut ainsi retenir que la principale différence entre les deux programmes concerne le fait que la maîtrise offre un accompagnement - individualisé et de groupe - permettant une mise en pratique, progressive de ses compétences en enseignement ainsi que la démonstration de la maîtrise des compétences en situation réelle.

Alors, dans les deux programmes, au cours de la première année, les personnes inscrites plongent dans l'univers de l'éducation et de la formation générale des adultes grâce à trois cours du tronc commun. Un premier cours disciplinaire est également offert pour la maîtrise; alors qu'un deuxième l'est également pour le DESS selon le semestre du début du parcours. Cette année-là, un cours au choix peut également être suivi. Le programme donne ainsi accès aux nouvelles personnes étudiantes aux caractéristiques du contexte et à des éléments théoriques fondamentaux, tout en les sensibilisant aux orientations du programme qu'ils ou elles doivent enseigner.

La deuxième année, pour la maîtrise, les contenus des cours portent principalement sur le champ disciplinaire ou la spécificité de la concentration choisie. Il paraît logique de leur fournir à ce moment des contenus centrés sur l'enseignement de leur discipline, afin que les personnes étudiantes puissent approfondir et commencer à expérimenter ce qui

concernent les savoirs à enseigner. C'est également au cours de cette deuxième année que, pour la maîtrise, la formation pratique débute permettant ainsi de faire des liens directs entre la théorie et la pratique. Pour le DESS, une part des cours suivis en deuxième année portent sur le champ disciplinaire ou la spécificité de la concentration choisie et une part concerne les cours de tronc commun, l'un sur l'évaluation des apprentissages et la reconnaissance des acquis et des compétences en FGA et l'autre, d'orientation plus sociologique, sur l'institution scolaire et les enjeux de la réussite. Le DESS se termine avec une activité de synthèse.

À la maîtrise, les deux cours du tronc commun mentionnés précédemment, celui l'évaluation des apprentissages et la reconnaissance des acquis et des compétences en FGA et l'autre, d'orientation plus sociologique, sur l'institution scolaire et les enjeux de la réussite, sont offerts lors de la troisième année. À cette étape de leur formation, les personnes étudiantes ont suffisamment de connaissances dans leur discipline ou spécialisation pour porter un regard averti sur l'évaluation des apprentissages. Comme elles sont suivies des cours de formation pratique, elles sont devenues familières avec la profession enseignante pour suivre un cours qui ouvre les discussions sur les enjeux complexes auxquels l'institution scolaire est confrontée dans la société contemporaine. C'est une ouverture pour améliorer les interventions éducatives et créer un environnement inclusif et équitable répondant aux besoins de toutes les personnes apprenantes. C'est au cours de cette dernière année que la maîtrise propose le stage III ou la pratique supervisée II, fournissant alors un réel approfondissement de la pratique enseignante au secteur de la FGA. C'est l'occasion de parfaire les six compétences spécialisées au cœur du travail fait avec et pour les adultes apprenants (champ 1). Dans ces activités de formation pratique, les personnes apprenantes sont amenées à mobiliser et à démontrer les autres compétences professionnelles abordées dans les cours du tronc commun ainsi que dans les cours de didactique disciplinaire ou de spécialisation.

5.3.2 Fondements et répartition des connaissances spécialisées

Une des orientations fondamentales ayant aidé à établir l'alignement curriculaire des deux programmes de formation, le DESS et la maîtrise, repose sur l'adhésion aux principes andragogiques plaçant la personne étudiante au centre de sa démarche d'apprentissage. Si l'un des programmes s'adresse autant à des personnes avec ou sans un lien d'emploi dans un CSS qu'aux personnes sans expérience et que le DESS est destiné seulement à des personnes en lien d'emploi, nous savons que la grande majorité des personnes candidates disposeront d'une expérience de travail. La structure des deux programmes veut permettre un cheminement flexible en fonction de la réalité de chaque personne inscrite. Tout au long de la formation, la personne étudiante sera invitée à parler de son expérience de travail – que celle-ci soit associée à la FGA ou non – et à faire des liens

entre celle-ci et la théorie présentée. Dans tous les cours, l'expérience de la personne étudiante sera sollicitée et les travaux demandés auront un lien direct avec son milieu de pratique ou avec celui auquel elle aspire. De plus, comme le souligne le Référentiel de compétences professionnelles : « La formation à l'enseignement doit comporter une part importante d'analyse réflexive visant l'appropriation et la compréhension des valeurs qui guident la profession » (MEQ, 2020, p. 3). Il s'agit d'un autre fondement important lié à l'organisation des connaissances du programme. En effet, les responsables du programme estiment que le développement d'une pratique réflexive doit occuper une part importante dans la formation à l'enseignement. Réfléchir dans et sur sa pratique constitue un incontournable pour mieux comprendre sa pratique, y apporter un changement de façon consciente et développer les compétences professionnelles. De tels apprentissages procureront une base solide qui pourra se parfaire dans la pratique quotidienne et dans la formation continue. Les cours susciteront ainsi la pensée réflexive en offrant un cadre de référence et des grilles d'analyse qui permettront le regard critique de situations (réelles ou fictives) pour orienter ou guider l'agir professionnel.

Les cours des deux programmes sont répartis, pour la maîtrise, en quatre blocs offrant des connaissances spécialisées particulières tant au plan psychopédagogique, didactique que pratique. Pour le DESS, ils sont répartis en trois blocs puisqu'il n'y a pas de formation pratique. Le premier bloc est constitué des cours du tronc commun regroupant les personnes de toutes les concentrations. Ces cours apportent les contenus spécialisés sur l'éducation des adultes, en général, et l'enseignement au secteur de la formation générale des adultes (FGA), en particulier. C'est l'occasion de mieux saisir les réalités du contexte de la FGA, de porter un regard sur les repères de base permettant de se situer professionnellement, de se familiariser avec l'andragogie et les courants théoriques en sciences de l'éducation, mais aussi de développer des compétences pour intervenir auprès des adultes ayant des besoins particuliers.

Le deuxième bloc concerne les cours de la discipline d'enseignement et la spécialité de chaque concentration. Pour le DESS, comme pour la maîtrise, ces cours visent l'approfondissement des connaissances liées à un champ disciplinaire ou à une spécialité. Le développement des compétences disciplinaires ou de spécialités constitue un élément important des deux programmes apportant un regard pointu sur les connaissances liées directement au contenu de son enseignement en FGA.

Pour les deux programmes, on offre à chacun un cours optionnel pouvant répondre aux besoins ou intérêts des personnes étudiantes à différents moments du parcours. Ces cours peuvent être choisis en lien avec le champ disciplinaire ou la spécialité ou encore pour approfondir un aspect psychopédagogique en lien avec la pratique. Le cours de reconnaissance des acquis et des compétences permettra aux personnes ayant une expérience professionnelle significative de s'engager dans une démarche pouvant mener

à la reconnaissance de compétences déjà acquises sur le terrain ou en milieu académique.

Pour la maîtrise, un autre bloc concerne la formation pratique (stages ou pratiques supervisées). Il s'agit de cours d'accompagnement qui favoriseront l'établissement de liens étroits entre la théorie et la pratique. Le programme permet une formation pratique avec ou sans lien d'emploi.

5.4 L'alignement pédagogique

Alignement pédagogique au DESS et à la maîtrise

Comme l'indique le référentiel des compétences du MEQ (2020 : 86), les compétences professionnelles en enseignement sont développées au cours de la formation universitaire, mais également de façon continue au fil de la carrière enseignante. Au cours de leur formation au DESS et à la maîtrise, le développement individuel des compétences se fera de manière progressive au fur et à mesure où les personnes étudiantes chemineront dans leur programme. La manière de développer les compétences du référentiel peut varier selon différents facteurs, l'un d'eux est l'expérience variable des personnes candidates. Un autre facteur concerne le fait que la maîtrise offre un accompagnement supervisé, par la formation pratique, de manière continue tout le long du programme alors qu'avec le DESS, la mise en application des nouveaux savoirs s'effectue principalement dans les travaux sans un accompagnement particulier de l'université sur le terrain.

Profils d'entrée pour le DESS et pour la maîtrise

Si la détention d'un baccalauréat disciplinaire avant l'entrée dans leur programme est un élément commun à l'ensemble des personnes candidates visées par le présent projet, nous reconnaissons des distinctions dans les profils d'entrée des personnes candidates des deux programmes. Pour le **DESS**, le profil d'entrée est celui de personnes enseignantes déjà en emploi dans un CSS et qui est l'objet d'une recommandation de son employeur. Toutes ces personnes disposeront d'un bagage d'expérience à la FGA. Pour la **maîtrise**, il y a deux profils d'entrée. Le premier concerne des personnes ayant pratiqué l'enseignement en milieu scolaire, à la formation générale des adultes ou autre, ou en milieu communautaire. Compte tenu de leur expérience, ces personnes ont possiblement déjà développé une certaine connaissance de la profession, elles ont pu mobiliser, partiellement, une ou plusieurs des compétences du référentiel. Le deuxième profil d'entrée pour la maîtrise comprend des personnes sans lien d'emploi à la FGA et/ou sans expérience professionnelle en enseignement.

Les figures 1 et 2 illustrent comment l'équipe de création de programmes a réfléchi à l'alignement pédagogique et a anticipé le mode général de développement des compétences dans la perspective des personnes étudiantes des deux programmes. Ainsi, les schémas montrent que les nouveaux programmes se veulent une contribution de l'université à plusieurs étapes du processus de professionnalisation de chaque personne inscrite et qui sera l'objet d'une reconnaissance au terme de la réussite du programme, avec la diplomation. Lors de la réussite du DESS, l'université attestera que chaque personne étudiante a pris connaissance de l'ensemble des compétences décrites au référentiel prescrit par le ministère. Avec la réussite de la maîtrise, il est prévu que chaque personnes étudiante maîtrise les compétences indiquées au profil de sortie puisque cela aura été validé durant la formation pratique. En étroite correspondance aux indications ministérielles, les profils de sortie qui ont été élaborés par l'équipe de conception du programme pour le DESS comme pour la maîtrise montrent que certaines compétences sont en « larges parties maîtrisées » alors que d'autres sont seulement « en parties maîtrisées » alors que d'autres sont plutôt l'objet d'un « début d'appropriation » (MEQ, 2020, p. 86). Effectivement, si le programme de maîtrise vise un niveau optimal (avec l'atteinte du niveau nommé professionnel compétent), il est entendu qu'une atteinte de l'expertise se réalise, dans le temps, à travers des activités formelles ou informelles de formation continue pouvant être suivies tout au long de l'insertion professionnelle et de la carrière (MEQ, 2020, p. 86). Dans la même veine, le programme de DESS qui est de plus courte durée permet d'amorcer une entrée à ce même niveau nommé « professionnel »

Pour traduire le fait que la progression des compétences se réalise dans le temps, les deux nouveaux programmes sont structurés autour de contenus et de démarches pédagogiques qui incitent à un développement individuel des compétences qui se veut fluide et progressif. Cependant, comme le DESS est un programme court de 30 crédits, le développement des compétences s'effectue, comme suggéré, en accéléré sur deux années. Pour la maîtrise, ce développement se fait sur un rythme plus lent, sur trois années, avec la possibilité de pratiquer les savoirs nouvellement acquis, de manière accompagnée, sur le terrain de la pratique. La progression proposée pour la maîtrise est en quelque sorte optimale. Malgré les différences de rythme entre les parcours des personnes étudiantes du DESS et ceux de maîtrise, il est possible d'anticiper une certaine similitude dans la progression du développement des compétences puisque les cours de tronc commun et les cours disciplinaires ou de spécialités sont proposés sensiblement selon la même structure.

Effectivement, les orientations de chaque cours ont été structurées sur trois niveaux de progression, anticipant qu'une personne étudiante passe au niveau nommé « novice », vers un autre niveau celui de « l'apprenti », et ensuite, vers un niveau supérieur, celui de la « compétence » et ce, au fur et à mesure où elle traverse des phases de développement professionnel comme cela est illustré à la figure 1 et la figure 2. Bien que

cette manière de situer la progression des compétences au cours du cheminement semble de prime abord linéaire ou rigide, la gestion du programme verra à permettre la souplesse dans le cheminement. Effectivement, il est entendu que la progression des compétences peut varier selon les individus. D'ailleurs, on sait que différents facteurs interfèrent dans le cheminement des personnes étudiantes (Tardif, Lakhali, Sirois, et al. 2025), ce qui peut influencer la progression des compétences : l'expérience, la motivation aux études, les conditions d'études, par exemples. Chaque membre du corps professoral investi dans le nouveau programme aura conçu son ou ses cours en considération des trois niveaux de progression visés et verra à établir des critères d'évaluation des compétences conséquents. Il s'agit de bien distinguer les niveaux d'attente pour chacun des cours et d'éviter d'évaluer les prestations de personnes étudiantes inscrites à un cours de la phase 1 (niveau novice) pareillement aux prestations réalisées dans les activités du niveau optimal, celui de la phase 3 (niveau compétent).

Ainsi, pour le DESS et pour la maîtrise, les cours de la première année, sont principalement destinés à permettre une familiarisation avec le contexte scolaire de la FGA ainsi qu'à prendre connaissances des courants et théories en éducation ainsi que des programmes d'études de la FGA. Durant cette première phase, les personnes étudiantes sont surtout situées à un niveau novice au regard du savoir propre aux sciences de l'éducation : à ce niveau, elles collectent et rassemblent les connaissances nouvelles et cherchent surtout à faire des liens entre elles (Mehay et Burns, 2009). Cela se fait principalement en suivant trois cours de tronc commun (EFA7802 Étude de la formation générale des adultes, de son environnement et de ses spécificités, EFA7957 Andragogie et modèles d'enseignement à la formation générale des adultes, EFA7807 Adultes en formation ayant des besoins particuliers) et un cours de didactique qui traite notamment des programmes d'études. Dans le cas du DESS où les personnes cheminent plus rapidement, un deuxième cours de didactique ou de spécialité est suivi pour les personnes ayant débuté au trimestre d'hiver. Si elles le désirent – selon leur intérêt ou leurs disponibilités -, les personnes de la maîtrise, à ce niveau novice, peuvent entamer leur stage 1 pour observer et prendre connaissance des réalités concrètes du terrain. Au terme du Stage 1, chaque compétence est évaluée, avec des indicateurs précis, en prenant en compte le fait que chacune est en début d'appropriation ou commence à être en partie maîtrisée (voir tableaux 17 et 18). Puis, dès la première année, tout comme les autres années, les personnes étudiantes de la maîtrise ont la possibilité de suivre un cours optionnel. Spécifions à ce sujet, que dès l'entrée dans le programme, les personnes étudiantes de la maîtrise peuvent suivre un cours optionnel. Parmi la variété de cours au choix, certains privilégieront le cours FPT8003 Atelier de reconnaissance des acquis et des compétences et d'analyse des besoins de formation qui permet une réflexion sur ses acquis expérientiel et académiques ce qui peut les aider à progresser adéquatement dans leurs cours. Ce cours leur permet également de se situer face aux compétences professionnelles et d'entamer une démarche de reconnaissance des acquis en lien avec

les compétences déjà acquises. Spécifions que les personnes étudiantes du DESS auront aussi la possibilité de faire une demande de reconnaissance des acquis sans cependant que le cours FPT8003 soit offert à leur programme.

Dans une phase suivante, les personnes étudiantes de la maîtrise sont tout particulièrement invitées à commencer à intégrer les connaissances acquises dans des aspects plus pratiques. En fait, dans cette phase, que nous associons au niveau « apprenti » toutes les personnes étudiantes, celles du DESS comme celles de la maîtrise, approfondissent leur champ disciplinaire ou de spécialité tout en continuant avec des cours de tronc commun. À la maîtrise, le programme les invite à se mettre en action pour expérimenter et démontrer progressivement leurs compétences du champ I nommé au cœur du travail fait avec et pour les élèves. Effectivement, celles-ci développeront cela à travers deux cours de didactique disciplinaire ou de spécialité, comme dans le cours DDL (8214) Didactique de la lecture et de l'écriture en FLS à la FGA, par exemple, et s'investiront dans les activités de formation pratique. Ainsi, elles sont appelées à approfondir et à interpréter ce qu'elles ont appris sur le plan théorique en mettant en application les modèles et les concepts dans des situations d'enseignement vécues en situation réelles. Quant aux personnes issues du DESS, elles complètent aussi les cours de tronc commun : l'un d'eux est à portée principalement analytique, le cours ASC7806 (École et société : réussite scolaire et devenir social), et l'autre traite de l'évaluation des apprentissages (EFA 7809). Puisqu'elles ne sont pas inscrites à des activités de formation pratique, les personnes étudiantes du DESS mettront à profit les nouvelles connaissances autrement. Si elles peuvent mettre en pratique leurs acquis par l'intermédiaire de leurs travaux académiques, il est fort probable qu'elles mettront à l'épreuve leur connaissances de manière spontanée, informellement, au quotidien puisqu'elles sont déjà en situation de travail. Effectivement, elles ont tout de même le loisir de les expérimenter en classe par elles-mêmes. Une fois les derniers cours réalisés, celles-ci sont invitées à procéder à l'activité de synthèse (EFA7999). Abordé sous l'angle du développement adulte, elles y feront un bilan des apprentissages réalisés sur les compétences en enseignement, tout en réfléchissant au rapport à l'apprentissage de leurs apprenants. Le cours permet aussi de se projeter dans l'avenir en considérant différents enjeux éducatifs. Conformément, aux objectifs du DESS, les personnes finissantes auront développé une connaissance de toutes les compétences et auront été encouragées à les mobiliser au fil de leur carrière, comme indiqué au profil de sortie de la figure 1. Au terme du DESS, elles auront dépassé le niveau apprenti et elles auront fait leur entrée dans le niveau compétent. Elles auront effectivement acquis suffisamment de connaissances pour développer une pratique professionnelle réfléchie. La formation du DESS aura fourni aux personnes étudiantes suffisamment de connaissances pour leur permettre de faire des choix judicieux pour guider leurs actions.

Pour la maîtrise, lors de la deuxième année, c'est véritablement par les stages et les activités de formation pratique qu'elles peuvent démontrer concrètement le déploiement de plusieurs compétences en situation réelle, en particulier, celles liées au champ d'intervention indiqués au référentiel. L'évaluation qui est faite dans les activités de formation pratique permet de saisir les traces ou les manifestations concrètes de la progression des compétences. Des outils d'évaluation des apprentissages seront développés pour les apprécier. Précisons que l'évaluation des Stages 1 et 2 et que celle de la Pratique supervisée 1 permettront aux personnes étudiantes d'avoir un portrait juste du développement de leurs compétences. Pour chaque stage et pratique supervisée, des indicateurs clairs sont précisés (attentes de fin de cours); ils présentent une progression pour chaque compétence au fil de la formation pratique pour atteindre progressivement le profil de sortie attendue. Les tableaux 17 et 18 font référence au fait que des indicateurs précis sont établis pour la progression des compétences. Les personnes étudiantes de la maîtrise ont l'avantage d'obtenir une rétroaction sur le développement de leurs compétences leur permettant ainsi de se situer et d'apporter, au besoin, des ajustements dans l'accomplissement de leur travail d'enseignante.

Lorsque les personnes apprenantes de la maîtrise entament les cours du troisième niveau du programme, elles cheminent pour atteindre un plus haut niveau, celui de la compétence. À ce niveau, les personnes apprenantes de ce programme intègrent leurs apprentissages dans une pratique enseignante concrète, encadrée par l'université, lorsqu'il s'agit des stages et des pratiques supervisées, où des choix conscients guident leurs actions et leurs interventions. Maintenant que les personnes ont suivi la majorité des cours de didactique ou de spécialité, elles sont encore plus en mesure de profiter du cours sur l'évaluation des apprentissages et la reconnaissance des acquis en FGA (EFA7809 Évaluation des apprentissages et reconnaissance des acquis en formation générale des adultes) qui nécessitent une base solide sur les programmes d'études et la discipline ou spécialité à enseigner. À cette étape de leur parcours, le cours ASC7806 (École et société : réussite scolaire et devenir social) s'avère approprié pour les personnes étudiantes, car il permet de réfléchir aux enjeux sociaux, politiques et éthiques de l'institution scolaire en plus de les aider à ouvrir leurs perspectives. À la fin du stage 3 et de la pratique supervisée 2, les personnes étudiantes de la maîtrise démontrent leurs capacités à mobiliser les ressources les plus pertinentes et à agir de façon de plus en plus efficace, efficiente et récurrente dans un contexte professionnel réel de la FGA. Elles démontrent leurs compétences dans une pratique de plus en plus réfléchie. Elles font des choix conscients qui guident leurs pratiques et leurs interventions et elles sont en mesure de les justifier. Comme le montre les tableaux 17 et 18, les compétences fondatrices et la majorité des compétences d'intervention (3 à 6) sont en large partie maîtrisées tout comme la compétence 12. Celle-ci auront été démontrées concrètement à travers la formation pratique. Certaines compétences d'intervention (7 et 8), la compétence liée à l'implication dans le milieu (9) et celle liée à l'éthique seront, pour leur part, en partie

maitrisées. Elles aussi auront été démontrées également de façon tangible dans les stages et les pratiques supervisées. D'autres compétences (10 et 12) en seront surtout au début de leur appropriation. Lors cette dernière phase du parcours à la maitrise, les activités de formation permettent, encore une fois, au corps professoral et aux personnes étudiantes de saisir les manifestations tangibles du déploiement des compétences. Dans cette ultime phase du parcours de la maitrise, les critères d'évaluation comprennent des indicateurs précis (et sont fondés sur le profil de sortie visé. Pour ces personnes étudiantes, le profil de sortie indique clairement que la démonstration des compétences a été réalisées.

Figure 1: Processus de développement des compétences dans le DESS en enseignement à la formation générale des adultes

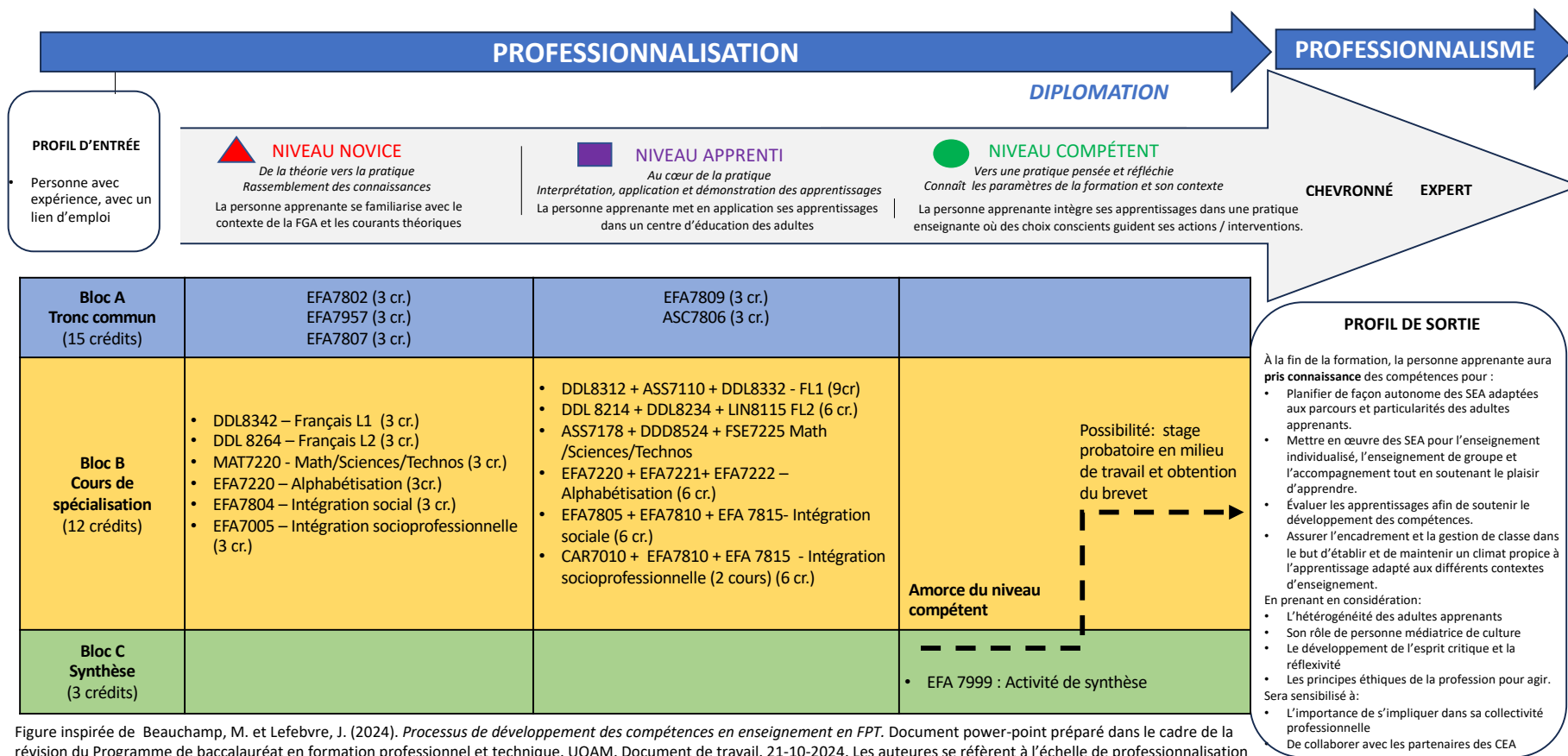


Figure inspirée de Beauchamp, M. et Lefebvre, J. (2024). *Processus de développement des compétences en enseignement en FPT*. Document power-point préparé dans le cadre de la révision du Programme de baccalauréat en formation professionnelle et technique. UQAM. Document de travail. 21-10-2024. Les auteures se réfèrent à l'échelle de professionnalisation de Dreyfus et Dreyfus (1980) adaptée par Faucher (2009), aux travaux de Le Boterf (2018), du parcours de professionnalisation tel que représenté par le Service de soutien à la formation (SSF) de l'Université de Sherbrooke. Le profil de sortie reprend en partie les Indicateurs de profils de sortie du *Référentiel de compétences professionnelles - profession enseignante* (MEQ, 2020).

* La figure présente le cheminement type débutant au trimestre d'automne. De légères variantes existent pour le cheminement débutant au trimestre d'hiver.

Figure 2: Processus de développement des compétences dans la maîtrise en enseignement à la formation générale des adultes

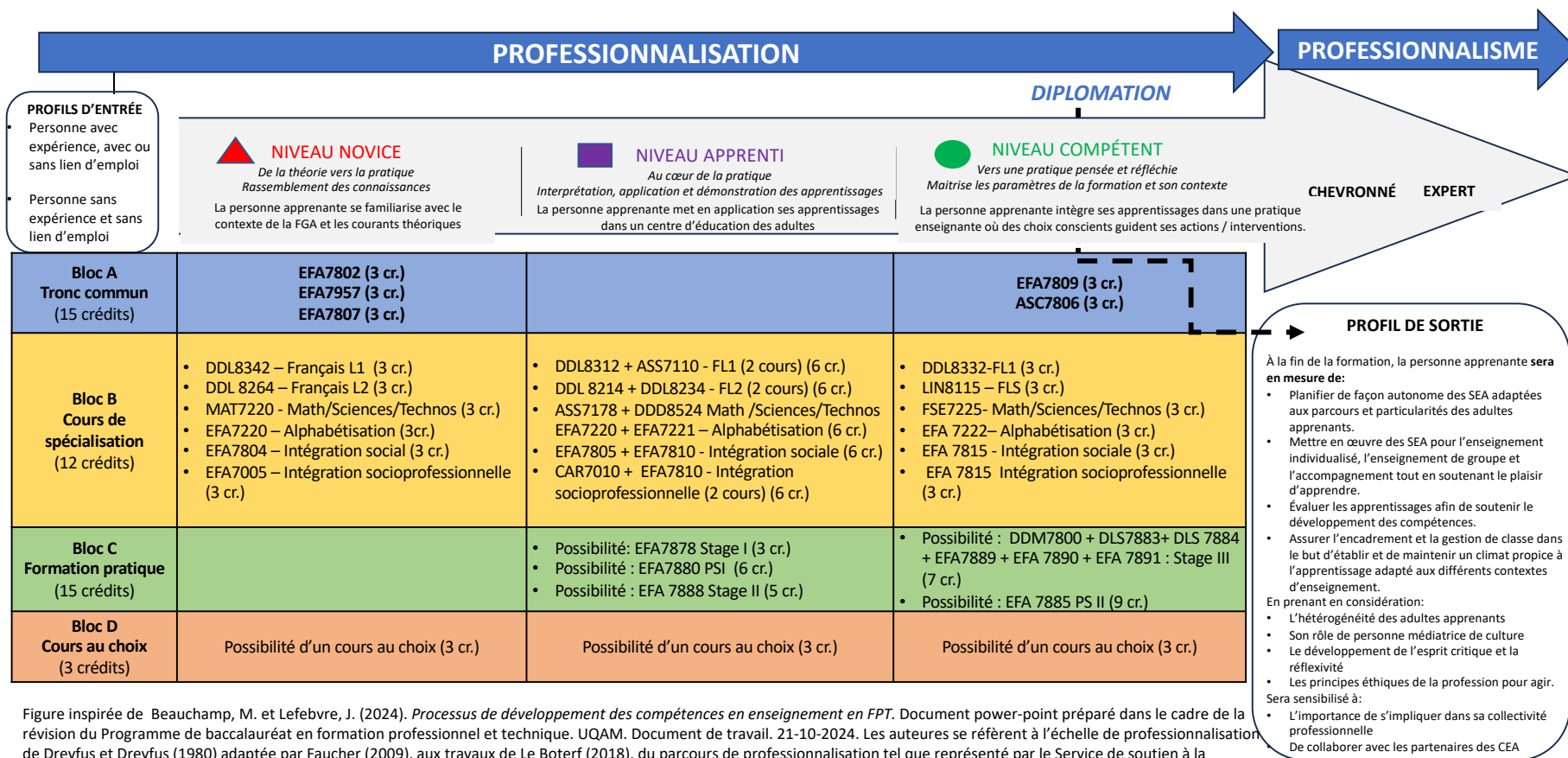


Figure inspirée de Beauchamp, M. et Lefebvre, J. (2024). *Processus de développement des compétences en enseignement en FPT*. Document power-point préparé dans le cadre de la révision du Programme de baccalauréat en formation professionnelle et technique. UQAM. Document de travail. 21-10-2024. Les auteurs se réfèrent à l'échelle de professionnalisation de Dreyfus et Dreyfus (1980) adaptée par Faucher (2009), aux travaux de Le Boterf (2018), du parcours de professionnalisation tel que représenté par le Service de soutien à la formation (SSF) de l'Université de Sherbrooke. Le profil de sortie reprend en partie les Indicateurs de profils de sortie du *Référentiel de compétences professionnelles - profession enseignante* (MEQ, 2020).

* La figure présente le cheminement type débutant au trimestre d'automne. De légères variantes existent pour le cheminement débutant au trimestre d'hiver.

5.5 Cohérence entre les méthodes pédagogiques retenues dans les cours et les finalités du programme

Les consultations menées pour bien connaître les besoins du personnel enseignant (voir annexes 6 à 17) ont mises en relief l'importance d'adopter, pour le DESS et la maîtrise, une approche andragogique qui met la personne étudiante au cœur de la démarche d'apprentissage tout en favorisant le partage de leurs expériences ainsi qu'une participation active. Dans l'actuelle maîtrise en enseignement, profil enseignement à la formation générale des adultes (1551 à 1555), plusieurs personnes professeures et chargées de cours privilégient déjà des méthodes pédagogiques actives qui stimulent la réflexion et incitent les personnes étudiantes à s'engager pleinement dans les activités proposées plutôt que de suivre un exposé. Un tel engagement constitue un pilier de l'apprentissage et suscite la curiosité et l'autonomie (Dehaene, 2018). Selon une étude de Deslauriers et al. (2019), les personnes étudiantes peuvent percevoir l'exposé magistral comme plus favorable pour leurs apprentissages, mais elles apprendraient davantage dans un environnement qui suscite leur participation active (DAIP-HEC Montréal, 2024). Bien que les cours prévoient aussi des exposés magistraux, plusieurs avantages peuvent être retirés de l'usage des méthodes actives. Notons entre autres « la motivation, l'autonomie, l'engagement réel pendant les séances de cours, les habiletés de pensée critique, un apprentissage durable et en profondeur, les habiletés interpersonnelles et la résolution de problèmes concrets et vraisemblables (Desjardins et Sénécal, 2016, Dehaene, 2018, Prince, 2004 cités par DAIP-HEC Montréal (2024)). Ces bénéfiques sont tout à fait en cohérence avec les finalités du DESS et de la maîtrise. Ceci est d'autant plus important lorsque la formation est offerte à distance.

Pour s'assurer que l'ensemble des personnes professeures et chargées de cours partagent une vision commune sur les méthodes pédagogiques à privilégier et les finalités des deux programmes, des rencontres seront proposées, sur une base annuelle, pour en discuter et partager les défis rencontrés, ainsi que les bons coups réalisés dans son enseignement. Un travail de collaboration favorisera une plus grande cohésion entre ce qui est enseigné et les finalités des programmes.

Les stratégies d'enseignement mises en œuvre par les personnes professeures et chargées de cours sont variées et choisies en cohérence avec les objectifs d'apprentissage fixés dans les séances de cours. Le DESS et la maîtrise favorisent des méthodes d'enseignement qui se rapprochent de certaines formules valorisées par le ministère de l'Éducation pour l'enseignement des programmes de formation générale des adultes (MEQ, 2022). Lorsque le corps professoral utilisera des méthodes auxquelles les personnes étudiantes auront elles-mêmes recours dans leur pratique d'enseignement, celui-ci pourra plus facilement montrer leur pertinence et les aider à y réfléchir et les

adapter aux réalités de la FGA. En outre, une approche par compétences nécessite des changements dans la façon dont on aborde l'apprentissage et, par conséquent, dans les activités d'enseignement. En effet, une telle approche demande que les contenus abordés mettent en relief les dimensions pratiques et appliquées des connaissances et se réfèrent aux aspects concrets de la pratique d'enseignement. Comme les personnes étudiantes sont déjà familières avec les aspects pratiques, il apparaît indispensable de proposer une diversification d'interactions en favorisant les échanges entre personnes professeures ou chargées de cours et les personnes étudiantes, mais également entre les personnes étudiantes. Du travail en petits groupes favorise le partage de points de vue, de connaissances et permet de construire de nouvelles connaissances. Ainsi, les programmes privilégient l'utilisation dans les cours des méthodes d'enseignement basées sur l'apprentissage par projets, l'apprentissage par la découverte, l'apprentissage coopératif, l'apprentissage par résolution de problème ou encore l'apprentissage expérientiel. La classe inversée est également une méthode d'enseignement explorée par plusieurs personnes professeures ou chargées de cours. Les formules pédagogiques les plus couramment employées ou celles qui seront déployées dans les nouveaux cours sont : les ateliers, les jeux de rôles, les études de cas, l'enseignement par les pairs et le contrat d'apprentissage.

Signalons que les cours obligatoires du DESS et de la maîtrise sont tous offerts en ligne via un logiciel de visioconférence mais que certains cours optionnels de la maîtrise peuvent être suivis en présentiel. Dans tous les cours, les personnes professeures ou chargées de cours développent une plateforme Moodle pour chacun de leur cours afin que les personnes étudiantes puissent avoir accès à toutes les ressources dont elles ont besoin. Cette plateforme est également un lieu favorisant les échanges grâce au forum de discussion. Elle permet aussi aux personnes étudiantes d'y déposer leurs travaux et de recevoir de la rétroaction. Des capsules vidéo et audios sont également mises à leur disposition pour approfondir un sujet. Dans certains cours les personnes étudiantes peuvent également être invitées à se filmer en action et à déposer dans Panopto leur enregistrement. De plus, mentionnons que plusieurs outils numériques sont mis à la disposition des personnes professeures ou chargées de cours pour leur enseignement à distance.

5.6 La sélection, l'encadrement et la réussite des personnes étudiantes

5.5.1 Sélection des personnes étudiantes

La sélection des personnes étudiantes au DESS et à la maîtrise est traitée à la section 3.3.3 sur les conditions d'admission portant sur les conditions d'admission.

5.5.2 Encadrement offert aux étudiantes et étudiants durant la formation pour favoriser la réussite et la persévérance scolaire

Tout au long de leur formation au DESS et à la maîtrise, les personnes étudiantes bénéficieront de différents services institutionnels pour favoriser la réussite et la persévérance scolaires. Comme plusieurs d'entre elles jonglent avec les rôles et responsabilités multiples de la vie adulte, et que plusieurs d'entre elles ont déjà une expérience de travail, les services offerts peuvent apporter un soutien indéniable. Ces services sont présentés autour des pôles suivants : a) l'aide pour la reconnaissance des acquis (CAC) avant le début de la formation ; b) l'aide pour la RAC en cours de formation ; c) l'aide pour les apprentissages et la réalisation des travaux ; d) l'aide financière et psychologique; e) le soutien aux personnes étudiantes parentes – proches aidantes; f) l'intervention en cas de difficulté de développement des compétences et de la maîtrise de la langue et g) le soutien aux étudiants pour la formation à distance

a) Le processus de reconnaissance des acquis scolaires et extrascolaires (RAC) avant le début de la formation et à l'entrée en formation

Pour s'assurer d'une bonne visibilité des possibilités offertes en matière de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) auprès du public visé par le DESS et la maîtrise en enseignement à la formation générale des adultes, il est important que celui-ci en soit informé avant même l'entrée des personnes nouvellement admises dans le programme. Pour cela, le descriptif du programme comprend une information de base à ce sujet ainsi que le site sur la reconnaissance des acquis et des compétences mis sur pied par la Faculté des sciences de l'éducation. Ces indications sur le descriptif du programme et le site web constituent le premier moyen d'information utile à la RAC : elles servent à susciter la demande de formation et constituent un moyen valorisé par le *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue* (MEQ, 2002) et appuyé par la Politique facultaire de reconnaissance des acquis et des compétences (FSE-UQAM, 2021).

En outre, comme cela a été indiqué dans une précédente section, au moment de l'analyse des demandes d'admission, le comité d'admission aura accès à chaque dossier qui comprendra une lettre de motivation, le dossier académique et un curriculum vitae. Au cours de cette étape, une analyse sommaire de l'expérience académique et professionnelle sera effectuée dans le but d'identifier les personnes candidates qui seront susceptibles de bénéficier d'une reconnaissance des acquis (RAC). Dans de tels cas, le comité d'admission proposera à ces personnes candidates admissibles au programme de suivre le cours optionnel intitulé : Atelier de reconnaissance des acquis et des

compétences et d'analyse des besoins de formation (FPT8003). Ce cours les accompagnera dans la préparation d'une demande de RAC extrascolaire. Il sera mis à la disposition des personnes étudiantes pour analyser leur expérience et y réfléchir, dans le but de leur permettre de faire les liens avec les compétences professionnelles visées et d'identifier leurs besoins de formation. Ce cours sera également utile pour connaître les procédures et outils utiles à la constitution d'un dossier RAC. Il servira aussi à développer la compétence à communiquer son expérience avec les outils administratifs en vigueur dans notre institution tout en les aidant à prendre une décision sur la pertinence ou non de déposer une demande de RAC (voir dossier des fiches de cours).

Cette procédure d'identification du potentiel individuel pour une démarche de reconnaissances des acquis sera donc offerte dans les deux nouveaux programmes de manière systématique. Elle sera utile, car il est possible d'anticiper un nombre significatif de personnes candidates détenant déjà une expérience d'enseignement ou une expérience scolaire pertinente avant leur entrée dans leur programme (Sirois, Dembélé et Voyer, 2023; Tardif, Lakhali, Sirois et al., 2025). Comme l'indique la mesure Opération main-d'oeuvre (Gouvernement du Québec, 2021 : 27), la reconnaissance des acquis et des compétences est une mesure à privilégier pour les professions en situation de pénurie, comme c'est le cas en enseignement.

La réalisation de cet examen sommaire avant l'entrée dans le programme sera effectuée lors des rencontres du comité d'admission. En plus de leur connaissance du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs de l'UQAM et de la Politique facultaire de RAC, les membres du comité disposeront des outils suivants pour effectuer l'identification des personnes avec expérience : critères de sélection, définition et critères d'une expérience significative (durée, nature), liste des cours optionnels, feuillet informatif sur la RAC à l'UQAM, lettre d'invitation type. Une fois la liste des personnes référées au cours FPT8003 bien établie, la procédure consistera à acheminer cette liste à la personne professeure responsable du cours. Précisons que l'inscription d'un nom sur la liste des personnes référées à ce cours sera considérée comme une condition d'accès au cours afin d'éviter que des personnes étudiantes sans expérience significative s'inscrivent à ce cours en espérant une reconnaissance de leurs acquis. Cette mesure permet ainsi à la direction de programme de valider le potentiel du dossier de chaque personne étudiante avant le début du cours.

b) Le processus de RAC (en cours de formation)

Conformément au Règlement no 8 des études de cycles supérieurs de l'UQAM et à la Politique facultaire de reconnaissance des acquis et des compétences (UQAM, FSE-

UQAM, 2021), chaque personne étudiante a le droit à la reconnaissance formelle de ses acquis et de ses compétences et peut déposer une demande pour en fournir la preuve.

Comme indiqué précédemment, toutes les personnes déjà admises au DESS et à la maîtrise qui disposent d'une expérience académique et professionnelle significative auront été invitées par le comité d'admission à s'inscrire, si elles le souhaitent, au cours FPT8003.

Un autre moyen mis en place pour informer du processus de la RAC consiste à fournir aux personnes admises des informations complémentaires de base lors des soirées d'accueil. Un descriptif intitulé « Qu'est-ce que la reconnaissance des acquis et des compétences » leur sera fourni de manière systématique. Les personnes intéressées à s'en prévaloir – celles qui auront été identifiées par le comité d'admission ainsi que celles qui n'auraient pas été encore identifiées - seront aussi invitées à explorer le site de la Faculté des sciences de l'Éducation dans lequel se trouvent notamment les outils suivants : politique facultaire, guide RAC pour chaque programme, fiches Descriptif- Critères et preuves pour chaque cours du programme, coordonnées du coordonnateur RAC de la FSE.

Bien qu'il soit difficile à cette étape-ci d'anticiper précisément le nombre de demandes de RAC pouvant être déposées annuellement, le programme verra à inscrire ses actions dans un système de traitement efficace des demandes. Depuis 2019, ce système est en voie d'élaboration à la Faculté. Pour le nouveau programme de la MES-FGA, il s'agira de mettre en place progressivement les mécanismes nécessaires pour traiter les premiers dossiers, soit à la suite de la période d'admission, ce qui comprend :

- Désignation d'une personne responsable de la RAC associée spécifiquement à la MES-FGA
- Rédaction d'un feuillet d'information (2 pages) sur la nature et les objectifs de la RAC
- Rédaction d'un guide complet RAC pour la maîtrise en enseignement à la FGA

Ce travail d'élaboration de nouveaux outils et mécanismes de traitement des demandes RAC se fera avec la collaboration du coordonnateur RAC de la FSE ainsi qu'avec les personnes professeures, Yves De Champlain et Vanessa Rémy, lesquelles travaillent déjà à la mise en place du système RAC pour la Faculté. Une part importante des tâches demeurent sous la responsabilité de la faculté et celles-ci restent à planifier. Du reste, un travail de collaboration sera nécessaire avec les personnes professeures de chacun des cours du programme. Actuellement, trois cours obligatoires du DESS et de la maîtrise ont été l'objet de l'élaboration de fiches Descriptif-Critères et preuves, il s'agit des cours ASC7865, EFA7802 et LIN8115. Il sera alors nécessaire de procéder à la rédaction des

fiches pour les autres cours du programme. La collaboration avec la faculté sera nécessaire également pour les tâches suivantes :

- Participation des personnes professeures responsables des cours obligatoires du DESS et de la maîtrise aux séances d'information sur la RAC organisées par la faculté
- Participation des personnes professeures à l'élaboration des fiches
- Descriptif-Critères et preuves pour chacun des cours obligatoires
- Participation de la direction de programme à la création d'un espace Moodle-RAC et d'une plateforme numérique de reconnaissance et de validation des acquis extrascolaires afin que les nouveautés répondent au besoin des programmes

Précisons que tous les cours du DESS et de la maîtrise sont admissibles à une demande de RAC (scolaires ou extrascolaire) à l'exception des cours de la maîtrise suivants conformément aux décisions prises par les personnes professeures responsables :

- EFA7888 Stage II : Fonctionnement du groupe-classe et suivi individualisé en formation générale des adultes (5 cr.)
- EFA7890 Stage III : Prise en charge et enseignement en intégration socioprofessionnelle à la formation générale des adultes (7 cr.)
- EFA7880 Pratique supervisée I : Regard sur sa pratique (6 cr.)
- EFA7885 Pratique supervisée II : Développement de sa pratique par une approche investigatrice (9 cr.)

Quant au cours suivant, il peut être l'objet d'une demande de la part des personnes étudiantes bien que seulement pour les cas exceptionnels compte tenu de la nature et de l'ampleur de ses objectifs.

- EFA7802 Environnement social, scolaire et éducatif de la formation des adultes au Québec

En outre, chaque demande de RAC est examinée par la direction de programme, en collaboration avec le ou la professeure responsable à partir des critères et modalités indiquées dans la fiche Descriptif-Critères et preuves. Si les pratiques privilégiées pour créditer des cours se feront principalement dès l'entrée au DESS et à la maîtrise, à travers les mécanismes de RAC, les personnes étudiantes pourraient également s'inscrire au cours plus tard dans leur cheminement ou entreprendre des procédures nécessaires à une demande de RAC sans avoir suivi au préalable le cours FPT8003. Cela s'avèrerait pertinent pour les personnes qui étaient réfractaires à la RAC en début de parcours ou

pour celles qui avaient sous-estimé, au début du programme, l'ampleur de leur expérience professionnelle. La pertinence d'un recours plus tardif à une demande de RAC se manifesterait également dans les cas où une personne professeure constaterait une expérience professionnelle particulièrement significative, laquelle rendrait moins pertinent de suivre tel ou tel cours. Dans de tels cas, la personne étudiante prépare sa demande au même titre que celle qui l'aurait fait en début de parcours. De même, il est possible pour une personne qui a suivi le cours FPT8003 en début de parcours de rédiger sa demande de RAC de manière autonome et de le faire plus tard dans son cheminement et non pas immédiatement après la fin du cours. En définitive une demande de RAC demeure accessible en tout temps et peu importe la participation à ce cours.

c) Des services en soutien aux apprentissages et à la réalisation des travaux :

Les personnes étudiantes peuvent obtenir du soutien à la rédaction et la recherche sur le site suivant de l'université : <https://numerique.uqam.ca/redaction-et-recherche/>

Le Centre d'aide en français oral et écrit constitue également une ressource précieuse pour les personnes étudiantes désirant améliorer la qualité de leur français. <https://cafeo-education.uqam.ca>

Pour la création d'un portfolio, un balado ou encore une carte conceptuelle et bien d'autres projets sont envisagés. Le site suivant offre des idées pertinentes et des ressources abondantes : <https://numerique.uqam.ca/creation/>

Pour du soutien à l'apprentissage, le Bureau de l'inclusion et de la réussite scolaire (BIRÉ) offre un service d'accompagnement individualisé aux personnes étudiantes en situation de handicap. Plusieurs autres services de soutien personnalisés pour différentes communautés étudiantes sont offerts pour relever les obstacles qui pourraient nuire à leur réussite universitaire. <https://bire.uqam.ca/services-offerts/soutien-reussite/>

d) Des services d'ordre financier et d'ordre psychologique :

Pour les personnes étudiantes éprouvant des difficultés financières, elles peuvent être orientées vers le Bureau de l'aide financière et des bourses : <https://sve.uqam.ca/nos-services/bureau-aide-financiere-bourses/>

Pour du soutien psychologique, le Bureau des Services-conseil offre un service d'information scolaire et d'insertion professionnelle. Ces services sont offerts sans frais : <https://sve.uqam.ca/nos-services/bureau-des-services-conseils/>

e) Des services de soutien aux personnes étudiantes parentes – proches aidantes :

L'université offre un service aux personnes étudiantes parentes ou proches aidantes afin de les soutenir dans la conciliation famille-études-travail. Il est possible de communiquer avec des personnes conseillères pour obtenir un service personnalisé. Sur le portail étudiant, on trouve la description complète des services disponibles : <https://portailétudiant.uqam.ca/services-offerts/parentes/>

f) Des mécanismes d'intervention en cas de difficulté de développement des compétences et de la maîtrise de la langue

Quatre mécanismes d'intervention sont prévus pour éviter les difficultés de développement des compétences ou pour intervenir si des difficultés de cette nature se manifestent chez les personnes étudiantes en cours de cheminement.

- Au moment de l'admission, à la lecture du dossier et de la lettre de motivation, le comité d'admission prendra soin de d'identifier les candidats ou les candidates ayant des difficultés d'expression du français écrit. Dans un tel cas, il pourra être exigé de passer le test DIA0400 : Test diagnostique en français écrit pour l'enseignement. Ce test diagnostique évalue les connaissances de base en français des personnes étudiantes nouvelles inscrites dans les programmes de formation en enseignement. Le test peut conduire la personne étudiante vers l'obligation de suivre un cours d'appoint en français, ce qui devrait l'aider à développer ses compétences du français écrits.
- Pendant sa formation, l'agente à la gestion des études procède au suivi régulier des dossiers de chaque personne étudiante en vérifiant le résultat académique. Dans le cas où la moyenne académique est inférieure à 2,7, la personne étudiante est invitée à rencontrer la direction de programme qui voit à vérifier la nature des difficultés individuelles. Ensuite, des mesures ciblées sont offertes à la personne étudiante (par exemple des cours d'appoint ou recommandation pour la gestion des études) et, lorsque requis, une restriction à la poursuite des études est prescrite ainsi qu'un suivi individualisé. Selon le Règlement n° 8 (10.1): Toute étudiante, tout étudiant est automatiquement exclu de son programme si sa moyenne cumulative est inférieure à 2,7 sur 4,3 après avoir suivi le tiers des crédits de la scolarité de son programme, sans que ce nombre soit inférieur à neuf crédits. Cette personne en est avisée par le Registrariat.

- Des rencontres de l'équipe programme servent à identifier les enjeux pédagogiques récurrents rencontrés par les personnes étudiantes durant les cours. Ces rencontres servent également à établir les ajustements à effectuer dans les cours concernant des aspects pédagogiques ou institutionnels pouvant contribuer à solutionner les difficultés de développement de compétences ou de maîtrise de la langue.
- Le personnel enseignant sera particulièrement attentif à la maîtrise de la langue française chez les personnes étudiantes, par exemple, lors de la remise de travaux ou d'exposés oraux. Si des difficultés sont identifiées, le personnel enseignant pourrait suggérer aux personnes étudiantes de participer aux activités offertes par le Centre d'aide en français écrit et oral (CAFÉO) de la Faculté des sciences de l'éducation. Le CAFÉO offre des ateliers visant à soutenir le développement de compétences communicationnelles dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit. Il offre aussi du monitorat pour les personnes étudiantes des programmes de formation à l'enseignement. Le service de monitorat consiste à évaluer le niveau de maîtrise de la langue française des personnes pour ensuite établir un bilan d'aide personnalisé, ce qui est suivi de rencontres avec une personne monitrice en français. Le site Web du CAFÉO inclut aussi des ressources linguistiques gratuites afin de soutenir les personnes étudiantes dans le développement de leur maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit.

g) Des mesures de soutien offertes aux étudiants pour la formation à distance (tutorat et soutien technique) :

Les personnes étudiantes inscrites au DESS et à la maîtrise qui s'offriront à distance pourront bénéficier d'un soutien technique; plusieurs ressources sont mises à leur disposition. Il existe, entre autres, la Boîte à outils numérique : <https://numerique.uqam.ca/zone-informatique/>.

Il existe également la page [Instagram@numerique.uqam.ca](https://www.instagram.com/numerique.uqam.ca)

« En complément au site web, la page Instagram @numerique.uqam.ca présente non seulement les ressources numériques uquamiennes, mais aussi proposera prochainement divers contenus sur les enjeux de la citoyenneté numérique. »

6. RESSOURCES DU PROGRAMME

6.1 Ressources humaines

6.1.1 Professeur.e.s

Dans cette section, les ressources professorales ainsi que les personnes chargées de cours qui seront impliquées dans le programme sont présentées dans deux tableaux. Le Tableau 23 présente les caractéristiques individuelles (date d'embauche à l'UQAM, études et champs d'expertise) ainsi que leur lien avec les programmes projetés. Le second tableau (Tableau 24) illustre l'adéquation des ressources professorales et des personnes chargées de cours aux activités du programme ainsi que les prévisions quant à l'évolution de la composition du corps professoral, en matière de croissance et de renouvellement. Tous les *curriculum vitae* des personnes professeures peuvent être consultés à l'annexe 25.

Il est à noter qu'un nouveau poste de professeur.e en éducation et formation des adultes, spécialiste de la formation générale des adultes, a été octroyé au Département d'éducation et formation spécialisées. Le processus de sélection est en cours et la personne embauchée entrera en poste à l'été 2025. Selon le profil de la personne sélectionnée, il est anticipé qu'elle pourra contribuer aux programmes, notamment pour les concentrations Intégration sociale et Intégration socioprofessionnelle.

Tableau 19: Aperçu des caractéristiques des ressources professorales et leur lien disciplinaires avec les programmes

Nom (à l'UQAM depuis)	Formation académique	Champs d'expertise et intérêts en recherche	Lien avec les programmes projetés
Amireault, Valérie Professeure 2011-	Doctorat en éducation, Université McGill (2007)	Apprenants issus de l'immigration; didactique de l'interculturel; didactique du français langue seconde; langue et intégration	Concentration français langue seconde
Barallobres, Gustavo Professeur 2005-	Doctorat en éducation, option didactiques, Université de Montréal (2005)	Apprentissage des mathématiques; didactique de l'algèbre; difficultés d'apprentissage en mathématiques; éducation; formation des enseignants;	Concentration mathématique, sciences et technologies

		interactions didactiques en adaptation scolaire	
Beaudry, Marie-Christine Professeure 2009-	Doctorat en sciences de l'éducation, option didactique, Université de Montréal (2009)	Activités culturelles; didactique de la lecture; didactique des langues; littérature jeunesse; rapport à la lecture littéraire	Concentration français langue d'enseignement
Bergeron, Laurie Professeure 2021-	Doctorat en éducation, Université du Québec à Montréal (2023)	Adaptation scolaire; anthropodidactique; apprentissage des mathématiques; didactique des mathématiques; formation-accompagnement des orthopédagogues; interactions didactiques en adaptation scolaire; orthodidactique; orthopédagogie; rôle et fonctions des orthopédagogues	Concentration mathématiques, sciences et technologies
Bilodeau, Marion Chargée de cours	Maîtrise en enseignement, profil formation générale des adultes, concentration français langue seconde à la, Université du Québec à Montréal (2023)	Francisation; didactique du français langue seconde aux adultes	Concentration français langue seconde et formation pratique
Boily, Vanessa Chargée de cours	Maîtrise en linguistique, profil didactique des langues, Université du Québec à Montréal (2014)	Français langue d'enseignement et langue seconde; communauté autochtone à la FGA; formation pratique	Concentrations français langue seconde et français langue d'enseignement et formation pratique
Charland, Patrick Professeur 2008-	Doctorat en éducation, didactique, Université du Québec à Montréal (2008)	Curriculum; didactique des sciences et technologie; éducation en situations d'urgence; éducation relative à l'environnement; formation des enseignants; intelligence artificielle et éducation; neurosciences de l'éducation; réformes éducatives	Concentration mathématiques, sciences et technologies
Coulombe, Richard Chargé de cours	Diplôme de 2 ^e cycle en administration scolaire, Université de Sherbrooke (2016)	Aspects organisationnels à la FGA, didactique des mathématiques	Toutes les concentrations, cours de tronc commun

Dahl, Audrey Professeure 2016-	Doctorat en études de l'éducation, Université Concordia (2016)	Alphabétisation populaire; andragogie; éducation communautaire; éducation des adultes; mouvements sociaux Perspectives féministes; politiques en éducation des adultes	Concentrations Intégration sociale et alphabétisation
Damoiseau, Valérie Chargée de cours	DESS en technologie éducative, TÉLUQ (2018)	Didactique du français langue seconde; francisation Intégration des nouvelles technologie	Concentration français langue seconde et formation pratique
De Champlain, Yves Professeur 2017-	Doctorat en psychopédagogie, Université Laval (2008)	Apprentissage implicite et explicite; créativité et apprentissage; développement de la pratique réflexive; identité professionnelle; identité sociale; reconnaissance des acquis expérientiels	Responsable du cours FPT8003 Atelier de reconnaissance des acquis et des compétences et d'analyse des besoins de formation
Fortier, Véronique Professeure 2013-	Doctorat en linguistique, Université du Québec à Montréal (2013)	Enseignement en alpha-francisation; réflexion métalinguistique et enseignement; rôle des processus cognitifs dans l'enseignement	Concentrations français langue seconde et alphabétisation
Fryer, Maude Chargée de cours	Doctorat en linguistique, Université de Montréal (2022)	Grammaire pour l'enseignement du français langue second; analyse grammaticale du français écrit; grammaire avancée pour l'enseignement du français; compétence en expression orale : la compétence communicative	Concentration français langue seconde
Gauvin, Isabelle Professeure 2011-	Doctorate en sciences de l'éducation, didactique, Université de Montréal (2011)	Curriculum et programme; didactique de la grammaire; didactique des langues; didactique intégrée des langues d'enseignement et seconde; formation des enseignant.es en didactique du français; savoirs grammaticaux à enseigner; savoirs grammaticaux enseignés et appris	Concentration français langue d'enseignement
Giguère, Marie-Hélène	Doctorat en psychopédagogie et didactique du	Développement professionnel des enseignants;	Concentration français langue d'enseignement

Professeure 2015-	français, Université de Montréal (2015)	enseignement; enseignement de la grammaire; orthodidactique de l'écrit	
Lafortune, Gina Professeure 2014-	Doctorat en sciences de l'éducation (psychopédagogie), Université de Montréal (2012)	Apprenants issus de l'immigration; discrimination en milieu éducatif; éducation interculturelle; expériences scolaires; persévérance et réussite éducatives; racisme; rapport à l'école et aux savoirs; relations école, familles immigrantes et communauté; stratégies identitaires	Toutes les concentrations, responsable du cours ASC7806 École et société : réussite scolaire et devenir social
Lamoureux, Karine Chargée de cours	Scolarité de doctorat en éducation, Université de Sherbrooke (2015-2019)	Didactique de l'écrit, littérature universitaire, français langue seconde, didactique de la lecture	Concentration français langue seconde
Leboeuf, Hélène Chargée de cours	Doctorat en éducation, Université du Québec en Outaouais (2011)	Andragogie; formation pratique	Toutes les concentrations, cours de tronc commun et formation pratique
Longpré, Tania Chargée de cours	Doctorat en éducation, Université du Québec à Montréal (2023)	Enseignement et apprentissage du français langue seconde; apprenants immigrants ou issus de l'immigration; langue, culture et intégration; pédagogie et didactique des langues; enseignement en milieu plurilingue et pluriculturel; formation des maîtres; pratiques enseignantes en milieu interculturel et plurilingue; andragogie et éducation des adultes; classes d'ILSS et soutien linguistique	Concentrations français langue seconde et formation pratique
Mercier, Jean-Pierre Professeur 2017-	Doctorat sciences de l'éducation, Université de Sherbrooke (2015)	Apprentissage à l'âge adulte; conciliation travail-vie privée; éducation des adultes; ethnographie; formation générale des adultes; pratiques de l'écrit; rapports au temps; temporalités	Toutes les concentrations, cours de tronc commun et formation pratique
Pinsonneault, Reine	Doctorat de linguistique,	Description grammaticale du	Concentration français langue seconde,

Professeure 2005-2024	Université du Québec à Montréal (1995)	français; théorie grammaticale; étude des erreurs de syntaxe, d'orthographe grammaticale et d'orthographe lexicale des élèves; articulation grammaire-écriture	responsable du cours LIN8115 Grammaire pour l'enseignement du français
Roussel, Katrine Professeure 2022-	Doctorat en éducation, Université de Montréal (2019)	Articulation grammaire-écriture; didactique de la grammaire, didactique de l'écriture; didactique du français langue première; évaluation des compétences au secondaire; intelligence artificielle et éducation; maturité syntaxique; phrases complexes; processus cognitifs et métacognitifs; stratégies de révision de texte	Concentration français langue d'enseignement
Saboya Mandico, Mireille Professeure 2006-	Doctorat en éducation, spécialité Didactique des mathématiques, Université du Québec à Montréal (2010)	Enseignement des mathématiques; didactique des mathématiques; développement de la pensée algébrique; transition du secondaire au collégial; potentialités de l'algorithmique dans l'enseignement et apprentissage des mathématiques	Concentration mathématiques, sciences et technologies
Savard, Réginald Professeur 2017-	Doctorat, Ph.D. Psychopédagogie, Université de Montréal (1998)	Counseling de carrière; pratiques des conseillers d'orientation; alliance thérapeutique	Concentration intégration socioprofessionnelle, co-responsable du cours CAR7010 Ressources en intégration socioprofessionnelle et profils d'adulte
Thériault, Virginie Professeure 2019-	Doctorat en linguistique, Université de Lancaster, Royaume-Uni (2015)	Éducation des adultes; ethnographie; insertion socioprofessionnelle; littératie des adultes; organismes communautaires; politiques en éducation des adultes	Concentration intégration socioprofessionnelle
Villotti, Patrizia Professeure 2019-	Doctorat en sciences psychologiques et éducation, Département de Psychologie et	Burnout; discrimination au travail; diversité culturelle; insertion professionnelle; intégration des	Concentration intégration socioprofessionnelle, co-responsable du cours CAR7010

	sciences cognitives, Université de Trente (Italie) (2011)	populations vulnérables; psychologie; retour au travail	Ressources en intégration socioprofessionnelle et profils d'adulte
Voyer, Brigitte Professeure 2004-	Doctorat en Fondement de l'éducation, Université de Montréal (2002)	Accompagnement de formation; accompagnement des enseignants; andragogie; approche biographique; éducation des adultes; formateurs; formation; identité professionnelle; métiers de la formation; pratique de formation; précarité d'emploi	Toutes les concentrations, cours de tronc commun
Zuniga, Michael Professeur 2017-	Doctorat en linguistique, Université du Québec à Montréal (2015)	Affects; apprentissage des langues secondes; cognition; didactique de l'oral; didactique des langues secondes; éducation; émotions; production de la parole	Concentration français langue seconde
Nouveau poste à combler en juin 2025			Concentrations Intégration sociale et Intégration socioprofessionnelle

Tableau 20 : Adéquation des ressources professorales aux activités du programme

Activité du programme	Professeur ou chargé de cours apte à donner le cours	Ressources ou expertises supplémentaires requises
COURS DE TRONC COMMUN		
ASC7806 École et société : réussite scolaire et devenir social (3 cr.)	Professeur.e.s : Lafortune, Gina Chargé.e.s de cours : à déterminer	
EFA7802 Étude de la formation générale des adultes, de son environnement et de ses spécificités (3 cr.)	Professeur.e.s : Mercier, Jean-Pierre Chargé.e.s de cours : Coulombe, Richard	
EFA7807 Adultes en formation ayant des besoins particuliers (3 cr.)	Professeur.e.s : Mercier, Jean-Pierre Chargé.e.s de cours : à déterminer	
EFA7809 Évaluation des apprentissages et reconnaissance des acquis en formation générale des adultes (3 cr.)	Professeur.e.s : Mercier, Jean-Pierre Chargé.e.s de cours : Leboeuf, Hélène	
EFA7957 Andragogie et modèles d'enseignement à la formation générale des adultes (3 cr.)	Professeur.e.s : Voyer, Brigitte Chargé.e.s de cours : Leboeuf, Hélène	La professeure Voyer est en préretraite, embauche à prévoir à partir de 2027
COURS DISCIPLINAIRES		
Concentration alphabétisation		
EFA7220 L'alphabétisation à la formation générale des adultes I (3 cr.)	Professeur.e.s : Fortier, Véronique; Mercier, Jean-Pierre Chargé.e.s de cours : à déterminer	
EFA7221 L'alphabétisation à la formation générale des adultes II (3 cr.)	Professeur.e.s : Fortier, Véronique; Mercier, Jean-Pierre Chargé.e.s de cours : à déterminer	
EFA7222 L'alphabétisation et le pouvoir d'agir (3 cr.)	Professeur.e.s : Dahl, Audrey Chargé.e.s de cours : à déterminer	
Concentration français langue d'enseignement		
ASS7110 Orthodidactique de la lecture et de l'écriture en formation générale des adultes (3 cr.)	Professeur.e.s : Giguère, Marie-Hélène; Mercier, Jean-Pierre Chargé.e.s de cours : à déterminer	
DDL8342 Didactique de l'oral pour l'enseignement à la formation générale des adultes (3 cr.)	Professeur.e.s : Beaudry, Marie-Christine, Roussel, Katrine, Gauvin, Isabelle Chargé.e.s de cours : à déterminer	
DDL8332 Didactique de la grammaire pour l'enseignement à la formation générale des adultes (3 cr.)	Professeur.e.s : Beaudry, Marie-Christine, Roussel, Katrine, Gauvin, Isabelle Chargé.e.s de cours : à déterminer	
DDL8312 Didactique de la lecture et de l'écriture pour l'enseignement à la formation générale des adultes (3 cr.)	Professeur.e.s : Beaudry, Marie-Christine, Roussel, Katrine, Gauvin, Isabelle Chargé.e.s de cours : à déterminer	
Concentration français langue seconde		

DDL8234 Didactique de la grammaire et du vocabulaire en français langue seconde à la FGA (3 cr.)	Professeur.e.s : Zuniga, Michael, Amireault, Valérie Chargé.e.s de cours : à déterminer	
DDL8214 Didactique de la lecture et de l'écriture en français langue seconde à la formation générale des adultes (3 cr.)	Professeur.e.s : Zuniga, Michael, Amireault, Valérie Chargé.e.s de cours : Lamoureux, Karine	
DDL8264 Didactique de la compréhension et de la production orales en français langue seconde à la formation générale des adultes (3 cr.)	Professeur.e.s : Zuniga, Michael, Amireault, Valérie Chargé.e.s de cours : à déterminer	
LIN8115 Grammaire pour l'enseignement du français (3 cr.)	Professeur.e.s : Pinsonneault, Reine Chargé.e.s de cours : Fryer, Maude	
Concentration intégration sociale (IS)		
EFA7805 Participation sociale et adultes marginalisées (3 cr.)	Professeur.e.s : Dahl, Audrey Chargé.e.s de cours : à déterminer	
EFA7804 Participation sociale : fondements, orientations et cadre d'intervention (3 cr.)	Professeur.e.s : Dahl, Audrey Chargé.e.s de cours : à déterminer	
Concentration intégration socioprofessionnelle (ISP)		
CAR7010 Ressources en intégration socioprofessionnelle et profils d'adultes (3 cr.)	Professeur.e.s : Villotti, Patrizia; Savard, Réginald Chargé.e.s de cours : à déterminer	
EFA7005 Intégration socioprofessionnelle : fondements, orientations et cadre d'intervention (3 cr.)	Professeur.e.s : Thériault, Virginie Chargé.e.s de cours : à déterminer	
Cours communs Alpha, IS et ISP		
EFA7810 Accompagnement de personnes apprenantes à la formation générale des adultes (3 cr.)	Professeur.e.s : Thériault, Virginie Chargé.e.s de cours : à déterminer	
Cours communs IS et ISP		
EFA7815 Collaboration et développement professionnel en intégration sociale et intégration socioprofessionnelle (3 cr.)	Professeur.e.s : Thériault, Virginie Chargé.e.s de cours : à déterminer	
Concentration mathématiques, sciences et technologies		
ASS7178 Enseignement-apprentissage des mathématiques en formation générale des adultes (3 cr.)	Professeur.e.s : Barallobres, Gustavo; Bergeron, Laurie Chargé.e.s de cours : à déterminer	
DDD8524 Enseignement-apprentissage des sciences et de la technologie dans la formation générale des adultes (3 cr.)	Professeur.e.s : Charland, Patrick Chargé.e.s de cours : à déterminer	
MAT7220 Introduction à la didactique des mathématiques et des sciences et technologies en	Professeur.e.s : Saboya Mandico, Mireille Chargé.e.s de cours : à déterminer	

formation générale des adultes (3 cr.)		
DDD8545 Intégration des mathématiques et des sciences et technologies à la FGA (3 cr.)	Professeur.e.s : Charland, Patrick, Collaboration : Saboya Mandico, Mireille, Barallobres, Gustavo; Bergeron, Laurie Chargé.e.s de cours : à déterminer	
COURS DE FORMATION PRATIQUE (MAÎTRISE UNIQUEMENT)		
EFA7880 Pratique supervisée I : Regard sur sa pratique (6 cr.)	Professeur.e.s : Mercier, Jean-Pierre Chargé.e.s de cours : Leboeuf, Hélène; Longpré, Tania	Pour tous les cours de formation pratique : embauche d'une personne professeure invitée spécialisée à la FGA pour coordonner la formation pratique, au minimum, pour les deux premières années du programme.
EFA7885 Pratique supervisée II : Développement de sa pratique par une approche investigatrice (9 cr.)	Professeur.e.s : Mercier, Jean-Pierre Chargé.e.s de cours : Leboeuf, Hélène; Boily, Vanessa	
EFA7878 Stage I : Initiation à l'enseignement-apprentissage en FGA (3 cr.)	Professeur.e.s : Mercier, Jean-Pierre Chargé.e.s de cours : Leboeuf, Hélène; Bilodeau, Marion	
EFA7888 Stage II : Fonctionnement du groupe-classe et suivi individualisé en formation générale des adultes (5 cr.)	Professeur.e.s : Mercier, Jean-Pierre Chargé.e.s de cours : Leboeuf, Hélène	
EFA7890 Stage III : Prise en charge et enseignement en intégration socioprofessionnelle à la formation générale des adultes (7 cr.)	Professeur.e.s : Thériault, Virginie Chargé.e.s de cours : à déterminer	
EFA7891 Stage III : Prise en charge et enseignement en alphabétisation à la formation générale des adultes (7 cr.)	Professeur.e.s : Dahl, Audrey Chargé.e.s de cours : à déterminer	
EFA7889 Stage III : Prise en charge et enseignement en intégration sociale à la formation générale des adultes (7 cr.)	Professeur.e.s : Dahl, Audrey Chargé.e.s de cours : à déterminer	
DDL7883 Stage III : Prise en charge et enseignement du français langue d'enseignement en formation générale des adultes (7 cr.)	Professeur.e.s : Beaudry, Marie-Christine Chargé.e.s de cours : Boily, Vanessa	
DLS7884 Stage III : Prise en charge et enseignement du français langue seconde en formation générale des adultes (7 cr.)	Professeur.e.s : Amireault, Valérie; Fortier, Véronique; Zuniga, Michael Chargé.e.s de cours : Bilodeau, Marion; Longpré, Tania; Damoiseau, Valérie	
ASS7800 Stage III : Prise en charge et enseignement des mathématiques et des sciences et technologies en formation générale des adultes (7 cr.)	Professeur.e.s : Barallobres, Gustavo; Bergeron, Laurie Chargé.e.s de cours : à déterminer	
ACTIVITÉ DE SYNTHÈSE (DESS UNIQUEMENT)		

EFA7999 Activité de synthèse sur la formation et le développement personnel de l'adulte (3 cr.)	Professeur.e.s : Dahl, Audrey Chargé.e.s de cours : à déterminer	
COURS OPTIONNEL		
FPT8003 Atelier de reconnaissance des acquis et des compétences et d'analyse des besoins de formation (3 cr.)	Professeur.e.s : De Champlain, Yves Chargé.e.s de cours : à déterminer	

6.2 Ressources documentaires, physiques et matérielles

6.2.1 Ressources documentaires

Du fait que la maîtrise en enseignement, profil enseignement des adultes existe déjà, de nombreuses ressources documentaires pertinentes pour le nouveau programme sont déjà disponibles à la bibliothèque des sciences de l'éducation et à la bibliothèque centrale. Durant l'année 2024, à l'initiative des bibliothécaires de la bibliothèque des sciences de l'éducation, la collection d'ouvrages portant sur l'éducation et la formation des adultes, ce qui comprend des ouvrages sur la formation générale des adultes (FGA), a été mise à jour et a été enrichie. Si la bibliothèque a ainsi fait l'acquisition de nouveaux documents – notamment les ressources pratiques et pédagogiques (ex : programmes d'études et guides pédagogiques) – il restera à mettre à jour le besoin d'acquisition d'ouvrages portant sur l'alphabétisation et l'éducation populaire. Les responsables de la bibliothèque des sciences de l'éducation ont prévu poursuivre ce travail avec les spécialistes du Département d'éducation et formation spécialisées au cours de l'année 2025.

6.2.2 Équipements

Aucun équipement particulier n'est requis.

6.2.3 Espaces et locaux

La création du DESS et de la maîtrise n'a pas d'impact particulier sur les espaces et les locaux.

6.3 Budget de démarrage

6.3.1 Contexte

L'introduction de nouvelles concentrations et la mise en ligne des programmes devraient entraîner une augmentation des effectifs étudiants, ce qui nécessitera, à court, moyen et

long terme, le recrutement de nouvelles ressources enseignantes (personnes professeures et chargées de cours). Il convient également de souligner que cette hausse d'effectifs aura des répercussions sur les ressources nécessaires pour assurer le bon déroulement du programme, notamment en ce qui concerne les budgets alloués aux personnes conférencières et aux auxiliaires d'enseignement. Enfin, étant donné que la maîtrise et le DESS seront dispensés à distance, un budget pour la médiatisation des cours est requis.

6.3.2 Personnes conférencières

Une personne conférencière supplémentaire (200\$ par personne annuellement) est requise dans certains cours, soit parce que la personne enseignante estime nécessaire d'établir des liens plus forts entre sa matière et le milieu de la formation générale des adultes, parce qu'un sujet spécifique doit être traité par une personne experte ou parce que le cours présente plus d'une spécialisation (par exemple, mathématiques, sciences et technologies). Voici les cours visés :

- ASC7806 École et société : réussite scolaire et devenir social
- DDD8524 Enseignement-apprentissage des sciences et de la technologie à la formation générale des adultes
- DDL8312 Didactique de la lecture et de l'écriture pour l'enseignement à la formation générale des adultes
- DDD8545 Intégration des mathématiques et des sciences et technologies à la formation générale aux adultes

Pour un cours, il sera nécessaire d'inviter deux personnes conférencières du milieu de la formation générale des adultes (200\$ par personne annuellement) qui interviennent en mathématiques et/ou en sciences et technologies pour présenter leur expertise. Leur expertise est essentielle pour faire part aux étudiants des spécificités du milieu de la formation générale des adultes dans la mise en œuvre d'activités d'apprentissage. Des exemples de parcours d'adultes seront proposés par ces conférenciers pour ancrer de façon concrète les apprentissages dans leur réalité et ainsi expliciter les difficultés, raisonnements mobilisés et gestion du cours. Le cours visé par cette demande est le suivant :

- MAT7220 Introduction à la didactique des mathématiques et des sciences et technologies à la formation générale des adultes

Les coûts récurrents relatifs aux demandes de personnes conférencières additionnelles s'élèvent à 1 200 \$ par année.

6.3.3 Auxiliaires d'enseignement

Un budget additionnel pour l'embauche d'une personne auxiliaire d'enseignement est demandé pour les deux cours suivants :

- ASS7110 Orthodidactique de la lecture et de l'écriture en formation générale des adultes
- EFA7957 Andragogie et modèles d'enseignement à la formation générale des adultes

Puisque ces cours sont offerts en modalité à distance synchrone, une personne auxiliaire sera nécessaire pour gérer la conversation de même que les travaux et ateliers en équipe. Ces deux cours comptent adopter des méthodes d'enseignement participatives qui alourdiront la charge de la personne enseignante et nécessiteront le soutien particulier d'une personne auxiliaire d'enseignement. Sa présence sera requise sur 13 séances de trois heures (39 heures). Une personne étudiante au 2^e cycle pourra s'acquitter de cette tâche, peu importe son champ d'études en éducation ou en enseignement. Sur la base des prédictions salariales disponibles sur le site du Service de la recherche et de la création (<https://src.uqam.ca/subvention/remuneration/>) de l'UQAM (la convention collective du SÉTUE est échue et est présentement en négociation), le taux horaire moyen estimé est de 30,82 \$ au 2^e cycle. Le coût récurrent pour un cours s'élève à 1 201,98 \$.

Le cours ci-dessous nécessitera aussi l'embauche d'une personne auxiliaire d'enseignement additionnelle :

- DDD8524 Enseignement-apprentissage des sciences et de la technologie à la formation générale des adultes

Puisque le cours est dispensé en modalité à distance synchrone, une personne auxiliaire sera nécessaire pour les travaux et ateliers en équipe. Elle devra être présente lors de 13 séances de trois heures (soit 39 heures au total). Étant donné la complexité de la tâche à effectuer, une personne étudiante au 3^e cycle (ou, possiblement, de 2^e cycle) pourra prendre en charge cette tâche. Selon les prévisions salariales accessibles sur le site du Service de la recherche et de la création (<https://src.uqam.ca/subvention/remuneration/>) de l'UQAM, et bien que la convention collective du SÉTUE soit actuellement en négociation, le taux horaire moyen estimé est de 30,82 \$ pour le 2^e cycle et de 33,5 \$ pour le 3^e cycle. Le coût récurrent pour ce cours s'élève à 1 306,50 \$.

Les coûts récurrents relatifs aux demandes d'embauche d'auxiliaire d'enseignement additionnelles s'élèvent à 4 912,44 \$ par année.

6.3.4 Médiatisation des cours

Tous les cours des programmes seront dispensés en ligne selon une modalité synchrone, ce qui implique des rencontres hebdomadaires en ligne en temps réel permettant des interactions régulières entre les personnes étudiantes et le personnel enseignant. Parallèlement, quelques capsules vidéo asynchrones seront intégrées pour présenter des études de cas ou des exemples du terrain, apportant ainsi davantage de dynamisme et de pertinence aux cours.

Ci-dessous, les services requis ainsi que leurs coûts pour la médiatisation des cours sont illustrés, sur la base de l'évaluation des coûts de programme produit par Jean-François Tremblay, directeur du Service de production audiovisuelle et multimédia du Carrefour d'innovation et de pédagogie universitaire (voir annexe 24).

Le travail de techniciens en production audiovisuelle (installation, captation, montage, approbation, archivage) au taux horaire de 50 \$/h sera requis pour la production de 156 capsules vidéo (environ 6 par cours) d'une durée moyenne de 15 minutes chacune.

Afin d'assurer une identité visuelle cohérente et professionnelle pour les deux programmes, les services d'une conceptrice ou d'un concepteur visuel en production multimédia au taux horaire de 75 \$/h sera nécessaire pour le graphisme (bandeaux, gabarits PowerPoint, etc.), 3 heures par cours.

Voici un aperçu des coûts de production par cours :

- 1 capsule = 7 heures x 50 \$/h = 350 \$
- 6 capsules par cours x 350 \$ par capsule = 2 100 \$ par cours
- Graphisme : 3 heures par cours x 75 \$/h = 225 \$ par cours
- Total par cours : 2 100 \$ + 225 \$ = 2 325 \$

Tableau 21 : Calendrier de médiatisation des cours

Trimestre	Cours offerts
Hiv. 2026	1. DDL8264 Didactique de la compréhension et de la production orales en FLS à la FGA 2. DDL8342 Didactique de l'oral pour l'enseignement à la FGA 3. EFA7005 Intégration socioprofessionnelle : fondements, orientations et cadre d'intervention 4. EFA7220 Alphabétisation à la FGA I 5. EFA7802 (Étude de la FGA, de son environnement et de ses spécificités 6. EFA7804 Participation sociale : fondements, orientations et cadre d'intervention 7. MAT7220 Introduction à la didactique des mathématiques et des sciences et technologies à la FGA
Été 2026	8. EFA7957 Andragogie et modèles d'enseignement à la FGA
Aut. 2026	9. ASS7178 Enseignement-apprentissage des mathématiques à la FGA 10. CAR7010 Ressources en intégration socioprofessionnelle et profils d'adultes 11. DDL8214 Didactique de la lecture et de l'écriture en FLS à la FGA 12. DDL8312 Didactique de la lecture et de l'écriture pour l'enseignement à la FGA

	13. EFA7221 Alphabétisation à la FGA II 14. EFA7805 Participation sociale et adultes marginalisés 15. EFA7807 Adultes en formation ayant des besoins particuliers
Hiv. 2027	16. ASS7110 Orthodidactique de la lecture et de l'écriture en FGA 17. DDD8524 Enseignement-apprentissage des sciences et de la technologie à la FGA 18. DDL8234 Didactique de la grammaire et du vocabulaire en FLS à la FGA 19. DDL8332 Didactique de la grammaire pour l'enseignement à la FGA 20. EFA7222 Alphabétisation et pouvoir d'agir 21. EFA7810 Accompagnement de personnes apprenantes 22. EFA7815 Collaboration et développement professionnel en Intégration sociale et Intégration socioprofessionnelle 23. LIN8115 Grammaire pour l'enseignement du français 24. DDD8545 Intégration des mathématiques et des sciences et technologies à la FGA 25. EFA7999 Activité de synthèse
Été 2027	26. ASC7806 École et société : réussite scolaire et devenir social
Aut. 2027	27. EFA7809 Évaluation des apprentissages et reconnaissance des acquis en FGA

Les coûts initiaux totaux relatifs la médiatisation de ces cours sont répartis sur deux ans :

- Production initiale de 162 capsules : 56 700 \$
- Conception graphique : 6 075 \$
- Total : 62 775 \$

Des coûts récurrents sont aussi à prévoir pour la mise à jour des capsules en continu : environ 20% des capsules à mettre à jour par années à partir de l'an 3 (refonte en continu sur 5 ans). Ces coûts récurrents seront de 12 555 \$ par année à partir de l'an 3.

Il est à noter que les personnes pour l'accompagnement technopédagogique et le soutien et l'intégration multimédia sont financées par des règles budgétaires spéciales à la Faculté des sciences de l'éducation. De plus, la coordination de l'équipe de production et la gestion sont financées sur les budgets réguliers au Service de l'audiovisuel.

Afin d'ancrer efficacement les cours dans le cadre de la formation générale des adultes (FGA), nous jugeons essentiel de disposer d'un soutien pour le développement de contenus éducatifs adaptés à la FGA. Une personne contractuelle d'enseignement pourra jouer le rôle d'intermédiaire avec les acteurs et les milieux de la pratique afin d'assurer la liaison pour recueillir les informations nécessaires à la création d'études de cas, de balados et de capsules vidéo. La personne sera également impliquée dans la conception des outils de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) pour ces cours. Nous estimons que certaines étapes de démarchage peuvent être fédérées. Cette ressource partagera ainsi son temps entre les 27 cours mentionnés ci-haut, ce qui justifie le nombre limité d'heures alloué par cours (5h par cours, 135h). Selon la lettre d'entente no 3 de la convention collective SPPEUQAM-UQAM, le taux horaire pour des activités autres que l'enseignement est de 57 \$, ce à quoi s'ajoutent environ 26% d'avantages sociaux pour s'élever à 71.82 \$ par heure (135h x 71.82\$ = 9 995,70 \$). Ces coûts initiaux seront distribués sur deux années.

6.3.5 Poste de professeur invité ou de professeure invitée responsable de la formation pratique

Pour les deux premières années du programme de maîtrise en enseignement à la formation générale des adultes, l'embauche d'un professeur invité ou d'une professeure invitée responsable de la formation pratique sera nécessaire. La pertinence de maintenir ce poste pourra être revue après deux ans, lorsque le programme sera mieux établi. Ce poste impliquera une série de tâches et de responsabilités visant à assurer la qualité et la cohérence de la formation pratique. Le poste s'articulera autour du rayonnement du programme dans les milieux, de la gestion des stages et du soutien aux personnes superviseuses et enseignantes associées. Les cours suivants seront sous la responsabilité de la personne en poste :

- EFA7880 Pratique supervisée I : Regard sur sa pratique (6 cr.)
- EFA7885 Pratique supervisée II : Développement de sa pratique par une approche investigatrice (9 cr.)
- EFA7878 Stage I : Initiation à l'enseignement-apprentissage en FGA (3 cr.)
- EFA7888 Stage II : Fonctionnement du groupe-classe et suivi individualisé en formation générale des adultes (5 cr.)
- DLS7883 Stage III : Prise en charge et enseignement du français langue d'enseignement en formation générale des adultes (7 cr.)
- ASS7800 Stage III : Prise en charge et enseignement des mathématiques et des sciences et technologies en formation générale des adultes (7 cr.)
- DLS7884 Stage III : Prise en charge et enseignement du français langue seconde en formation générale des adultes (7 cr.)
- EFA7889 Stage III : Prise en charge et enseignement en intégration sociale à la formation générale des adultes (7 cr.)
- EFA7890 Stage III : Prise en charge et enseignement en intégration socioprofessionnelle à la formation générale des adultes (7 cr.)
- EFA7891 Stage III : Prise en charge et enseignement en alphabétisation à la formation générale des adultes (7 cr.)

L'une des responsabilités majeures du professeur invité ou de la professeure invitée consistera à harmoniser les pratiques des différentes personnes superviseuses, en veillant à la cohérence des attentes, du nombre de rencontres/visites et des modalités de travail. Cela permettra de garantir que les personnes étudiantes bénéficieront d'une expérience de formation pratique homogène, quelle que soit la personne superviseuse. Ceci est particulièrement pertinent considérant le fait que les stages et les pratiques supervisées auront lieu sur l'ensemble du territoire québécois. À cette fin, le professeur invité ou la professeure invitée organisera des rencontres régulières avec les personnes superviseuses et le Bureau de la formation pratique pour offrir de la formation et échanger sur les attentes et les pratiques, notamment au début de chaque session. Le professeur invité ou la professeure invitée veillera également à ce que toutes les personnes superviseuses et enseignantes associées aient bien accès aux documents nécessaires à la gestion des stages, incluant le référentiel des compétences professionnelles, qui guidera l'évaluation des compétences des personnes stagiaires.

En collaboration étroite avec le Bureau de la formation pratique, le professeur invité ou la professeure invitée fera également la promotion de la formation pratique auprès des milieux de la formation générale des adultes, ce qui permettra de garantir un nombre suffisant de placements et une qualité de stage conforme aux exigences du programme. Comme le programme n'a jamais été offert à l'ensemble du Québec, des actions de démarchage seront nécessaires pour créer des liens avec les milieux de la formation générale des adultes afin de soutenir la formation pratique.

La gestion des documents relatifs aux stages et des pratiques supervisées constituera également une de responsabilités du professeur invité ou de la professeure invitée. Cela inclura la mise à jour des documents relatifs à la formation pratique, leur distribution aux personnes superviseuses et la préparation d'une plateforme Moodle rassemblant tous les documents pertinents pour chaque stage.

En résumé, la personne responsable de la formation pratique aura pour mission de garantir la bonne organisation et la qualité des stages et des pratiques supervisées et leur déploiement sur l'ensemble du territoire québécois. Ce rôle offrira de nombreux avantages, notamment la possibilité d'assurer une vision commune des stages et des pratiques supervisées en cohérence avec l'esprit du programme de maîtrise, de favoriser une communication fluide entre les différentes parties prenantes et d'offrir un soutien concret aux personnes superviseuses.

Selon les dispositions de la convention collective UQAM-SPUQ (2022-2027), le salaire de cette personne pourrait s'élever à 120 633 \$ par année (catégorie 2, échelon 19). Il est à noter que le poste de professeur invité ou de professeure invitée pourrait aussi faire l'objet d'une entente avec un centre de services scolaire qui prendrait la forme d'un prêt de service pour une personne enseignante à la formation générale des adultes. Selon les dispositions de leur convention collective, si cette personne occupe un poste d'enseignant ou d'enseignante, son salaire s'élèverait alors à environ 105 432\$ (échelon 16, selon la convention collective de la FAE). Si la personne embauchée occupe un poste de direction d'établissement scolaire au moment de son embauche, son salaire serait d'environ 126 920 \$ (classe 9, selon les échelles salariales des cadres de l'AMDES).

Pour les deux premières années des programmes, l'embauche du professeur invité ou de la professeure invitée occasionnerait un coût d'environ 126 920 \$ par année sur deux ans (253 840 \$).

6.3.6 Budget de promotion

La promotion du programme constitue une étape clé qui sera menée avec le soutien du Bureau du recrutement et le Service des communications de l'UQAM. Ce programme sera offert à l'ensemble de la province, ce qui en fait une initiative d'envergure. Afin de garantir le succès de cette opération et d'assurer l'implantation effective du programme, un budget de promotion de 2 000\$ est demandé, conformément au barème institutionnel instauré depuis mars 2016.

6.4 Impact sur la commande de cours

La création du DESS et de la maîtrise aura un impact positif sur la commande de cours. Cet impact positif sera perceptible dès le démarrage du DESS, car plusieurs des cours du tronc commun se donnent déjà dans l'actuelle maîtrise en enseignement, profil enseignement de la formation générale des adultes. Effectivement, pour offrir l'actuelle maîtrise en enseignement, profil enseignement à la formation générale des adultes (1551 à 1555), on doit présentement mettre à l'horaire entre 10 et 12 cours par année spécifiques à la FGA (incluant les cours de didactique des langues pour la concentration français langue seconde qui ne sont qu'offerts au profil FGA). Le reste de l'offre de cours est partagé avec le profil enseignement secondaire (jeunes). La création du DESS et de la nouvelle maîtrise à la FGA rendra autonome l'ensemble de la commande de cours en FGA.

Le fait d'accueillir 15 nouveaux étudiants par année dans chacune des six concentrations représente 90 nouveaux inscrits par année. Comme le programme sera offert à travers tout le Québec, le bassin de personnes candidates aidera à assurer des effectifs suffisants. Les deux programmes comportent six cours communs (incluant l'activité de synthèse) à toutes les concentrations. Dans un scénario optimiste où tous les étudiants cheminent jusqu'au bout du programme, à compter de la deuxième année du programme, il faudra prévoir 6 groupes (15 inscrits/groupe) pour chacun des 6 cours. Les autres cours, ceux qui sont propres à chaque concentration, représentent quatre cours supplémentaires par concentration. Comme certaines concentrations partagent des cours, on pourrait réduire le nombre de groupe cours en fonction des inscriptions. Les grilles de cheminement ont été conçues de manière à offrir une fois par année chacun des cours de concentration (alors que le cheminement au tronc commun commence à l'automne et à l'hiver). On parle donc en théorie de 4 groupes-cours par année par concentration, pour un total de 24 groupes-cours. Comme il y a mutualisation de presque tous les cours du DESS et de la maîtrise – sauf pour la formation pratique et le cours de synthèse – la commande de cours pour les deux programmes peut offrir une bonne rentabilité, surtout avec le seuil de démarrage de 15 personnes étudiantes.

Chacun des départements impliqués dans le programme devraient donc offrir le nombre suivant de groupes-cours chaque année :

Éducation et formation spécialisées : $6+7+7+10+9+10$: 49

Didactique des langues : $3+3 = 6$

Didactique : 2

Éducation et pédagogie : 1

Mathématiques : 1

Linguistique : 1

Finalement, le cheminement à la maîtrise est constitué des cours du DESS et d'activités de formation pratique représentant 15 crédits : trois stages respectivement de 3, 5 et 7 crédits ou 2 pratiques supervisées de 6 et 9 crédits. Dans ces activités, la charge d'enseignement sera proportionnelle au nombre d'inscrits.

7. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AQIFGA (Association québécoise des intervenantes et intervenants en formation générale des adultes). (2012). *Recommandations de l'AQIFGA au sous-comité MELS-Universités sur la question des formations initiale et continue des enseignants et des futurs enseignants pour l'enseignement en formation générale des adultes*. <http://www.aqifga.com/spip/IMG/pdf/recom.formationv.finale.pdf>
- Bailey, T. R., Hughes, K. L. et Thornton Moore, D. (2003). *Working Knowledge: Work- Based Learning and Education Reform*. New York : Routledge
- Basque, J. et Rogozan, D. (2013). Vers une méthode d'ingénierie de l'approche- programme en enseignement supérieur. Dans *Actes du VIIe colloque Questions de pédagogies dans l'enseignement supérieur (QPES). Les innovations pédagogiques en enseignements supérieur : Pédagogies actives en présentiel et à distance* (p. 578-588). Sherbrooke, Canada.
- Boeren, E. (2018). The Methodological Underdog: A Review of Quantitative Research in the Key Adult Education Journals. *Adult Education Quarterly: A Journal of Research and Theory*, 68(1), 63-79.
- Bourdon, S. et Bélisle, R. (2015). *Tous ces chemins qui mènent à un premier diplôme. Orientation des adultes sans diplôme dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie*. Rapport de recherche n° 2013-FG-170951 préparé dans le cadre d'une Action concertée MELS, MESS et FRQSC. Sherbrooke/Québec : Centre d'études et de recherches sur les transitions et l'apprentissage (CÉRTA) et Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC).
- Boutinet, J.-P. (2020). *Psychologie de la vie adulte* (6^e édition). Paris : Presses Universitaires de France.
- CDFM Wendat, Conseil en éducation des Premières Nations, Institut Tshakapesh. (s.d.). *Compétence 15. Valoriser et promouvoir les savoirs, la vision du monde, la culture et l'histoire des Autochtones*. Conseil en éducation des Premières Nations. <https://cepn-fnec.ca/competence-15/>
- Crowther, J., Maclachlan, K., & Tett, L. (2010). Adult literacy, learning identities and pedagogic practice. *International Journal of Lifelong Education*, 29(6), 651-664.
- CSÉ (Conseil supérieur de l'éducation). (2019). Les réussites, les enjeux et les défis en matière de formation universitaire au Québec. *Revue des sciences de l'éducation*, 46(3), 219–220. <https://doi.org/10.7202/1075997ar>
- CSÉ (Conseil supérieur de l'éducation). (2023). *Mémoire présenté à la Commission de la culture et de l'éducation dans le cadre des consultations particulières et des auditions publiques sur le projet de loi n°23 : Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation*. <https://www.cse.gouv.qc.ca/publications/consultations-pl23-50-0561/>

- CSÉ (Conseil supérieur de l'éducation). (2023). *Profession enseignante au Québec : voies d'accès actuelles et potentielles, Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2021-2023*, Québec, Le Conseil, 141 p. <https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2023/11/50-0807-RF-acces-profession-enseignante.pdf>
- Dahl, A. et Greason, V. (2024). *L'éducation populaire autonome en mouvement : un recueil de pratiques*. MEPACQ et Services aux collectivités de l'UQAM. <https://mepacq.qc.ca/wp-content/uploads/2024/10/Recueil-de-pratiques-web.pdf>
- DAIP-HEC (Direction de l'apprentissage et de l'innovation- Hautes Études commerciales). (2024). *Enseignement magistral versus enseignement actif*. Montréal, 2024 <https://enseigner.hec.ca/enseignement-magistral-vs-apprentissage-actif/>
- Dehaene, S. (2018). *Apprendre! Les talents du cerveau, le défi des machines*. Paris : Odile Jacob.
- Deslauriers, L. McCarty, L. S., Miller, K. et Callaghan, K. (2019). *Measuring actual learning versus feeling of learning in response to being actively engaged in the classroom. Proceedings of the National Academy of Sciences, 116(39), 19251-19257.*
- Dionne, L. et Petit, M. (2020). Superviser à distance grâce au numérique : le cas des stages. *Le Tableau, 9(1)*.
- Donitsa-Schmidt, S. et Zuzovsky, R. (2016). Quantitative and qualitative teacher shortage and the turnover phenomenon. *International Journal of Educational Research, 77, 83-91.*
- Doray, P. et Bélanger, P. (2014). Retirer à Pierrette pour donner à Alexandre ! Le développement de la formation générale des adultes au Québec. *Revue des sciences de l'éducation, 40(2), 215-251.* <https://www.erudit.org/fr/revues/rse/2014-v40-n2-rse01681/1028420ar/>
- FAE (Fédération autonome de l'enseignement). (2023). *Avis de la FAE au MEQ portant sur la formation qualifiante*. Déposé au ministère de l'éducation. 27 avril 2023.
- FSE-CSQ (Fédération des syndicats de l'enseignement-Centrale des syndicats du Québec). (2024). *Avis sur le projet de règlement modifiant le Règlement sur les autorisations d'enseigner*. <https://fse.lacsq.org/tous-nos-documents/>
- FSE-CSQ (Fédération des syndicats de l'enseignement-Centrale des syndicats du Québec). (2020). *Guide d'insertion professionnelle et syndicale pour les enseignantes et enseignants-Formation générale des adultes*. https://fse.lacsq.org/wp-content/uploads/sites/17/2022/07/Guide_d_insertion_FGA_Novembre_2020.pdf
- FSE-CSQ (Fédération des syndicats de l'enseignement-Centrale des syndicats du Québec). (s.d.). *Précarité*. <https://fse.lacsq.org/rerelations-du-travail/precarite/>
- FSE-UQAM (Faculté des sciences de l'éducation-Université du Québec à Montréal). (2021). *Politique facultaire de reconnaissance des acquis et des compétences. Faculté des sciences de l'éducation*. Université du Québec à Montréal. [Document interne].
- Gaudreault, Z. (2024). Il reste 1957 postes d'enseignants à pourvoir au Québec. *Le Devoir*. SÉ (Rév. 02-2025)

<https://www.ledevoir.com/societe/education/819288/il-reste-1957-postes-enseignants-pouvoir-quebec>. 5 septembre 2024.

- Gouvernement du Québec (2007). *Programme d'études Français langue d'enseignement. Domaine des langues. Formation de base commune*. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Secteur de la formation professionnelle et technique et de la formation continue, Direction de la formation générale des adultes. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/formation-generale-adultes/programmes/FGA-DomLang-francais-enseignement-presecondaire.pdf>
- Gouvernement du Québec. (2021). *Opération main-d'oeuvre. Mesures ciblées pour les secteurs prioritaires*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/documents/RA_operation_mainoeuvre.pdf
- Hager, P. (2004). Conceptions of learning and understanding learning at work. *Studies in continuing education*, 26(1), 3-17.
- Harnois, V. et Sirois, G. (2022). Les enseignantes et enseignants non légalement qualifiés au Québec: état des lieux et perspectives de recherche. *Éducation et francophonie*, 50(2).
- INSPQ (Institut national de santé publique du Québec) (2019). *Milieus ruraux et urbains : Quelles différences de santé au Québec?* Santéscope. <https://www.inspq.qc.ca/santescope/milieus-ruraux-urbains>.
- ISQ (Institut de la statistique du Québec). (2015). *Les compétences en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements technologiques : des clefs pour relever les défis du XXIe siècle. Rapport québécois du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)*. Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/competences-en-litteratie-en-numeratie-et-en-resolution-problemes-dans-environnements-technologiques-clefs-pour-relever-defis-xxie-siecle.pdf>
- Knowles, M. S., Holton III, E. F., Swanson, R. A. et Robinson, P. A. (2020). *The Adult Learner: The Definitive Classic in Adult Education and Human Resource Development* (9e édition). London: Routledge.
- Langlois, P. (2023). Estimation d'un indice de Littératie dans les régions et MRC du Québec. AlphaRéussite 6. Fondation pour l'alphabétisation. https://fondationalphabetisation.org/wp-content/uploads/2023/01/FPAL36_AlphaReussite6_Fiche_20230118.pdf
- Laot, F. et Lescure, E. (2006). Les formateurs d'adultes et leur formation. *Recherche et formation*, 53, 7-9.
- Legendre, R. (2005). *Dictionnaire actuel de l'éducation*. Montréal: Guérin.
- Loi sur l'instruction publique, Régime pédagogique de la formation générale des adultes*, RLRQ, c. I-13.3, r. 9. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/i-sé> (Rév. 02-2025)

13.3,%20r.%209

Loi sur l'instruction publique. Règlement sur les autorisations d'enseigner, RLRQ, c. I- 13.3, r. 2.01. [https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/I- 13.3,%20r.%202.01%20/](https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/I-13.3,%20r.%202.01%20/)

Marcotte, J., Villatte, A. et Lévesque, G. (2014). La diversité et la complexité des jeunes (16-24 ans) inscrits à l'éducation des adultes au Québec : enquête et essai de typologie. *Revue des sciences de l'éducation*, 40(2), 253–285. <https://doi.org/10.7202/1028421ar>

MEES (Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur). (2017). *Politique de la réussite éducative : le plaisir d'apprendre, la chance de réussir*. Québec : Gouvernement du Québec.

Mehay, R. et Burns, R. (2009). Miller's pyramid/prism of clinical competence. Dans R. Mehay (dir.). *The essential handbook for GP training and education* (p. 409-423). London : Radcliffe Publishing.

MEQ (Ministère de l'Éducation du Québec). (2001). *La formation à l'enseignement. Les orientations. Les compétences professionnelles*. Québec : Gouvernement du Québec.

MEQ (Ministère de l'Éducation du Québec). (2002). *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue : apprendre tout au long de la vie*. Québec : Ministère de l'Éducation.

MEQ (Ministère de l'Éducation du Québec). (2020). *Référentiel sur les compétences professionnelles en enseignement*. Québec: Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/devenir-enseignant/referentiel_competences_professionnelles_profession_enseignante.pdf

MEQ (Ministère de l'Éducation du Québec). (2022). Services et programmes d'études. Programmes et services. Document administratif. Formation générale des adultes. MEQ : Novembre 2022. https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/FGA- doc-admin-22-23.pdf

MEQ (Ministère de l'Éducation du Québec). (2024). *Règles budgétaires de fonctionnement pour les années 2024-2025 à 2026-2027 Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire*. Juillet 2024 – Année scolaire 2024-2025. https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/ress_financieres/rb/RB_CSS-fonctionnement_24-25.pdf

MEQ (Ministère de l'Éducation du Québec). (2024a). *Répartition des élèves selon le secteur et l'ordre d'enseignement et Nombre d'élèves inscrits dans tous les secteurs d'enseignement (FGJ, FGA et FP)*. Données du 8-08-2024. <https://app.powerbi.com/view?r=eyJrjoiODMzYTQyYTctNTc5YS00YjJmLWEzMWQyYjhjOGUzYTM1MWFmliwidCI6IjJZThmYzE4LWE1YjAtNDhIYy05MjAwLTI4N2E4OTA2ODkwNCJ9>

MEQ (Ministère de l'Éducation du Québec). (2024b). Étude des crédits 2024-2025 - Réponses aux demandes de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition et du troisième groupe d'opposition. CCE-058. 2024-04-24

SÉ (Rév. 02-2025)

MEQ (Ministère de l'Éducation du Québec). (2025). Faits Saillants. Nombre d'élèves. <https://app.powerbi.com/view?r=eyJrIjoiODMzYTQyYTctNTc5YS00YjJmLWEzMWQ0YjhjOGUzYTM1MWFmliwidCI6IjJmYzE4LWE1YjAtNDhIYy05MjAwLTI4N2E4OTA2ODkwNCJ9>

MEQ-DIS-PERCOS (Ministère de l'Éducation du Québec, Direction des indicateurs et des statistiques et Système du personnel des commissions scolaires). (2024). *Nombre d'enseignantes et d'enseignants à la formation générale des adultes (FGA) selon la tâche par région administrative*. Données de 2022-2023 (mise à jour : 21-03-2024).

MEQ-DIS-PERCOS (Ministère de l'Éducation du Québec). (2024a). Direction des indicateurs et des statistiques et Système du personnel des commissions scolaires). (2024b). *Nombre d'enseignantes et d'enseignants à la formation générale des adultes (FGA) selon le statut d'emploi par centres de services scolaires/commissions scolaires (CSS/CS) et l'ensemble du réseau public du Québec*. Données de 2022- 2023 (mise à jour : 21-03-2024).

MEQ, SNI, DGVI, DIS, 2024). (Ministère de l'Éducation du Québec). Répartition des effectifs d'élèves à la formation générale des adultes, réseau public, selon le service d'enseignement, pour les années scolaires 2021-2022 à 2022-2023. MEQ, PERCOS, SNI, DGVI, DIS, Entrepôt de données ministériel, données au 2024-09- 08.

Mercure, D. (2020). *Les transformations contemporaines du rapport au travail*. Presses de l'Université Laval.

Messing, K., et Seifert, A. M. (2002). La précarité et la diversité se rencontrent : analyse du travail des formatrices d'adultes à Montréal. Dans B. Voyer et E. Ollivier (dir.), *Formateurs et formatrices d'adultes : identités professionnelles, pratiques et conditions de travail* (p. 95-120). Les cahiers scientifiques de l'ACFAS, (98).

Mukamurera, J., Tardif, M. et Borges, C. (2023). Un regard sociohistorique sur les pénuries de personnel enseignant au Québec: les facteurs en jeu. *Apprendre et enseigner aujourd'hui*, 12(2), 8-11.

O'Brien, T. (2001). « Recherche-action » / « Recherche basée sur la pratique » et développement professionnel. *Les cahiers de l'APLIUT. Pédagogie et Recherche*, 21(2), 7-23.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économique). (2024). *Les adultes possèdent-ils les compétences nécessaires pour s'épanouir dans un monde en mutation ? : Évaluation des compétences des adultes 2023*, Études de l'OCDE sur les compétences. Paris : Éditions OCDE. <https://doi.org/10.1787/e8d52c02-fr>.

Prégent, R., Bernard, H. et Kozanitis, A. (2009). *Enseigner à l'université dans une approche-programme: guide à l'intention des nouveaux professeurs et chargés de cours*. Presses inter Polytechnique.

Saint-Arnaud, Y. (2003). *L'interaction professionnelle : Efficacité et coopération* (2^e édition). Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

SÉ (Rév. 02-2025)

- Schon, D.A., (1987). *Educating the reflexive practioner: how professionals think in action*. Londres : Temple Smith.
- Sirois, G., Dembélé, M. et Voyer, B. (2023). *Voies alternatives de formation des enseignant.e.s au Québec : quels enjeux pour l'attraction et la rétention ?*, Communication présentée au Symposium : L'attraction et la rétention des étudiant.es dans les programmes de formation à l'enseignement : un autre regard sur les pénuries d'enseignant.es, dans le cadre du congrès du CRIFPE, Montréal, 4 mai 2023.
- Sirois, G., Wentzel, B. et Mukamurera, J. (2023). Une entrevue avec des représentant.e.s de la Fédération des centres de services scolaires du Québec. *Apprendre et enseigner aujourd'hui*, 12(2), 23–27. <https://doi.org/10.7202/1101208ar>
- Statistiques Québec (2024). *Le bilan démographique du Québec, Données statistiques et analyses sur la situation démographique du Québec : évolution de la population, structure par âge, naissances, décès, migrations, mariages*. Gouvernement du Québec : Québec.
- Tardif, M., Lakhal, S., Sirois, G., Voyeu, B., Mukamurera, J., Morales-Perlaza, A., Dembélé, M., Wentzel, B. et Borges, C. (2025). *Enquête nationale auprès des étudiantes et étudiants en formation à l'enseignement dans les universités québécoises*. Montréal : CRIFPE.
- Thériault, V. et Bélisle, R. (2020). Relationship with Literacy: a longitudinal perspective on the literacy practices and learning of young people without a diploma. *European Journal for Research on the Education and Learning of Adults*, 11(1), 13–28. <http://dx.doi.org/10.3384/rela.2000-7426.rela9145>
- Thériault, V. et Mercier, J.-P. (2023). Illustrations of ethical dilemmas during ethnographic fieldwork: when social justice meets neoliberalism in adult education. *Ethnography and Education*, 18(1), 4–20. <http://dx.doi.org/10.1080/17457823.2023.2180324>
- Thériault, V. et Vautour, C. (2025). *Accessibilité aux services éducatifs des personnes adultes sans diplôme d'études secondaires vivant en milieu rural francophone au Nouveau-Brunswick et au Québec*. Rapport de recherche remis au Secrétariat du Québec aux relations canadiennes. Montréal : Département d'éducation et formation spécialisées, Université du Québec à Montréal.
- Thibault, M. (2021). Les enseignants. Les laisser pour compte de l'éducation des adultes. *Le Devoir*. 19 mai 2021. <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/602534/education-les-laissees-pour-compte>
- TRÉAQFP (Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle du Québec). (2004). La formation des maîtres en formation générale des adultes. Avis de la TRÉAQFP. <https://www.treaq.ca/recherche-et-publications/avis-de-la-treaqfp-sur-la-formation-des-maitres-en-formation-generale-des-adultes-2004/>
- UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture). (2019).

Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes. Document de programmes et de réunion. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000373529_fre

UQAM (Université du Québec à Montréal). (2024). *Plan stratégique 2024-2029.* https://planstrategique.uqam.ca/wp-content/uploads/2024/11/PlanStrategique2024-2029_f_c.pdf

UQAM (Université du Québec à Montréal). (2025). *Règlement des études de cycles supérieurs. Règlement numéro 8.* https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT_NO_8.pdf

Vacher, Y. (2013). Rapports des formateurs à l'expérience du formé. Dans E. Charlier, J- F. Roussel et Boucenna, S. (dir.), *Expériences des adultes et professionnalités des formateurs* (p. 77-89). Bruxelles : de Boeck.

Van de Werfhorst, H. G. et Mijs, J. J. (2010). Achievement inequality and the institutional structure of educational systems: A comparative perspective. *Annual review of sociology*, 36(1), 407-428.

Voyer, B. (2002). Par quelle voie tracer la reconnaissance sociale et professionnelle des formateurs d'adultes ? Une question encore sans réponse. Dans B. Voyer et E. Ollivier (dir.), *Formateurs et formatrices d'adultes : identités professionnelles, pratiques et conditions de travail* (p. 121-144). Les cahiers scientifiques de l'ACFAS.

Voyer, B. (2021). Des leviers d'action pour aider la reconnaissance de la Formation générale des adultes. *Ce que nous apprend la recherche (CRIFPE)*, 1(6). <https://doi.org/10.18162/cqnalr.2021.1.6>

Voyer, B. et Mercier, J.-P. (2018). *Développement de la formation initiale des enseignants en formation générale des adultes (FGA) : de la collaboration à la mobilisation*, Communication présentée dans le cadre du Congrès de la Table des responsables en éducation des adultes et formation professionnelle (TREAQFP), Lévis, 31 mai 2018.

Voyer, B., Brodeur, M., Meilleur, J.-F. et Sous-comité de la Table MELS-Universités de la formation à l'enseignement des adultes (2012). *État de la situation en matière de formation des enseignantes et des enseignants en formation générale des adultes et problèmes dans les programmes actuels de formation à l'enseignement au Québec. Analyse, constats et pistes de solution. Rapport final.* Rapport préparé à l'attention des membres de la Table MELS, Université. Montréal 25 mai 2012.

Voyer, B., Mercier, J.-P., Ouellet, C. et Ouellet, S. (2023). *Enseigner à la formation générale des adultes : Une pratique et un contexte à découvrir.* Québec : Presses de l'Université du Québec.